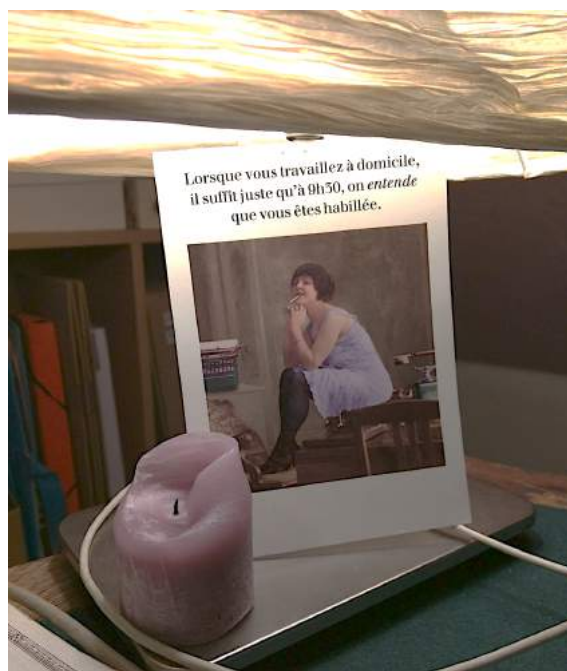


**École des Hautes Études en Sciences Sociales**

Master en Sciences sociales  
*Mention Recherches Comparatives en Anthropologie, Histoire et Sociologie*

**Mémoire de recherche**

Les travailleurs indépendants face à l'articulation famille-travail.  
*Pratiques professionnelles et enjeux familiaux des journalistes pigistes.*



par Olivia ROLIN

Sous la direction d'Anne LAMBERT et de Jean BOUTIER

*Septembre 2019*

Les travailleurs indépendants face à l'articulation famille-travail.  
*Pratiques professionnelles et enjeux familiaux des journalistes pigistes.*

**Photo 1** (*page de garde*). Carte postale posée sur le bureau d'une journaliste pigiste.

## Remerciements

J'adresse tous mes remerciements à mes directeurs de mémoire, Anne Lambert et Jean Boutier, qui m'ont permis de mener à bien cette recherche et incité à clarifier et à approfondir mes idées. Ce mémoire doit beaucoup aux conseils avisés d'Anne Lambert qui m'a aidée à structurer mon travail.

Je tiens à remercier la responsable prédagogique du Master RCAHS de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Valeria Siniscalchi, pour sa confiance et sa bienveillance tout au long de cette année.

Merci également à Anaïs Martin pour le temps précieux qu'elle m'a accordé. Ses conseils et remarques m'ont permis d'affiner mon analyse au cours de cette recherche.

Cette recherche serait peu de choses sans les journalistes qui ont accepté de m'ouvrir leur porte, et de me confier une partie de leur histoire. Merci à eux pour leur confiance et leur temps, j'espère que ce mémoire leur rend justice.

Mes remerciements vont également à Laure Ginod, Daniel, Jacques et Emmanuelle pour leur gentillesse au cours de cette année.

Cette année n'aurait pas été aussi joyeuse sans mes amis et camarades : Stéphanie, Stefano, Aurélien dont la présence m'a apporté le souffle nécessaire pour tenir la distance. Je tiens à remercier en particulier Alice dont la relecture attentive m'a beaucoup aidée.

Je remercie très chaleureusement Joëlle et Jean Reynaud pour m'avoir permis de travailler dans des conditions idéales et pour leur bienveillance durant la rédaction de ce mémoire.

Ma gratitude va également à ma mère dont le soutien indéfectible me permet depuis le début d'avancer sur ma route avec courage et confiance.

Cette année aurait difficilement pu être envisagée sans le soutien et les encouragements quotidiens de Pierre qui m'a poussée à persévérer dans mon travail et à prendre du recul dans les moments difficiles.

J'aimerais dédier ce mémoire à ma grand-mère, Dirouhie, partie avant de voir cette année s'achever.

## Sommaire

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>I. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU TERRAIN</b>	<b>18</b>
<b>1. Un accès au terrain plus facile que prévu</b>	<b>18</b>
1.1. Premières explorations et compréhension des enjeux	18
1.2. Constituer un corpus de journalistes-pigistes	20
<b>2. Effets de genre du corpus et orientation de la recherche</b>	<b>21</b>
2.1. Un corpus très féminin	21
2.2. L'enquête comme opportunité de se confier	22
2.3. Le choix d'une recherche au prisme du genre	23
<b>3. Enquêter à la frontière entre travail et vie privée</b>	<b>24</b>
3.1. Ethnographier l'espace domestique des pigistes	24
3.2. Entretiens de couples et sur le couple	26
3.3. Terrain multi-situé : observer les variations entre Paris et Marseille	27
3.4. Mode d'anonymisation des journalistes-pigistes	28
<b>II. ÊTRE JOURNALISTE PIGISTE : UN TRAVAIL DE COUPLE</b>	<b>31</b>
<b>1. « <i>Là, je suis parti en pige totale</i> » : le choix de l'indépendance</b>	<b>31</b>
1.1. Piger : entre indépendance et dépendance professionnelles	31
1.2. La solitude du pigiste	34
<b>2. Mutualisation des ressources du couple et disparités de genre</b>	<b>36</b>
2.1. Parfaire le travail : un penchant féminin	36
2.2. Surmonter les baisses de moral à deux : la force du couple endogame	39
2.3. Les hommes bien souvent garants de l'équilibre financier	41
<b>3. Famille et travail : duel ou duo ?</b>	<b>44</b>
3.1. Renforcement de l'engagement du couple	44
3.2. Un partenariat à garder secret	46
3.3. Une tolérance professionnelle qui empiète sur la vie familiale	47
<b>III. GESTION SPATIALE ET TEMPORELLE DU TRAVAIL À DOMICILE : LA PARENTALITÉ À L'ÉPREUVE DE LA PIGE</b>	<b>52</b>
<b>1. Pige et travail à domicile</b>	<b>52</b>
1.1. Organiser son domicile pour le travail	52
1.2. Gérer les intrusions domestiques	54
1.3. Travail à domicile ou <i>co-working</i> ?	57
<b>2. Articuler temps parental et temps professionnel</b>	<b>60</b>
2.1. Gérer la garde des enfants au quotidien : une responsabilité féminine	60
2.2. Organiser la mobilité avec des enfants	63

<b>3. Conflit des temporalités professionnelle et familiale</b>	<b>65</b>
3.1. Pige : un frein à la maternité ?	65
3.2. Précarisation des pigistes-mères	68
3.3. Père et mère : les modalités d'une conciliation genrée	71
<b>IV. GESTION NUMÉRIQUE DU TRAVAIL À DISTANCE : UNE SOLUTION POUR ASSOCIER VIES PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE ?</b>	<b>73</b>
<b>1. Travail et vie privée : un équilibre entre numérique et physique</b>	<b>73</b>
1.1. Pratiques numériques des pigistes	73
1.2. Gérer le conflit travail numérique - famille physique	75
1.3. Le choix d'une transparence opaque	79
<b>2. Miser sur le numérique et partir au soleil : quitte ou double</b>	<b>81</b>
2.1. Osez la grande distance : stratégie professionnelle ou adaptation ?	81
2.2. Une distance qui dérange	82
<b>3. Loin des yeux, loin du cœur : le numérique à court d'argument</b>	<b>85</b>
3.1. Le travail émotionnel, une situation vécue plus durement par les femmes	85
3.2. Quitter la pige ou surmonter ses difficultés : Un, personne, et cent mille	87
<b>CONCLUSION</b>	<b>90</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>93</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b>	<b>99</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>100</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>115</b>

## Introduction

Ce mémoire est le fruit d'un travail ethnographique réalisé à Paris et Marseille entre décembre 2018 et mars 2019.

Avant d'exposer les analyses qui découlent de cette enquête, j'exposerai les raisons qui m'ont conduite à porter mon attention sur les journalistes indépendants et en particulier sur l'articulation entre vies professionnelle et personnelle.

Depuis quelques années, je suis témoin des difficultés d'entrée des jeunes dans le monde du travail. Les débats se cristallisent autour de la compétitivité croissante au sein des professions intellectuelles supérieures, dont découlent des exigences accrues (augmentation du niveau de diplôme pour l'entrée dans une profession, accélération du rythme de travail) et un mal-être professionnel palpable (stress, *burnout*, désirs de réorientation). En réponse à ses difficultés et face au problème du chômage qui contrarie les statistiques de l'emploi, l'Etat français a multiplié les démarches pour encourager les initiatives individuelles. Débutées à la fin des années 1970, celles-ci se sont intensifiées ces dix dernières années face à l'aggravation du contexte économique<sup>1</sup>. Statut d'auto-entrepreneur, aide à la création ou à la reprise d'entreprise (ACRE), aide aux créateurs ou repreneurs d'entreprise (ARCE), nouvel accompagnement pour la création ou la reprise d'entreprise (NACRE) sont autant de formes prises par cette volonté politique.

Ces orientations ont poussé nombre de travailleurs à ériger l'indépendance professionnelle en idéal salvateur, mettant ainsi de côté les difficultés et contraintes tant professionnelles que personnelles d'une telle entreprise. Pour déconstruire cet idéal, j'ai souhaité mettre au cœur de cette recherche l'expérience vécue par des travailleurs indépendants dont l'activité intellectuelle est la principale source de revenus. En quoi leur indépendance est-elle réellement enviable ? Comment appréhender leur travail au quotidien ?

Le travail indépendant se trouve fréquemment opposé au salariat. Le clivage n'est pourtant pas si net et chacun se décline aujourd'hui sous de multiples formes jusqu'à se rejoindre en certains points. Dans cette recherche, j'ai souhaité m'intéresser aux

---

<sup>1</sup> Abdelnour Sarah, « 13. Moi, petite entreprise. Impacts individuels et collectifs de la diffusion de l'auto-entrepreneuriat », *Regards croisés sur l'économie*, 2016, vol. 19, n° 2, p. 192-203.

travailleurs économiquement subordonnés<sup>2</sup>, coincés entre indépendance et salariat, dont la fragilité propre a jusqu'ici été peu traitée.

Afin de saisir en détail les implications de leur travail, j'ai opté pour une entrée par le groupe professionnel. Le métier de journaliste s'est avéré pertinent en ce qu'il reflète les enjeux de la vie professionnelle moderne : une forte concurrence conduisant à un besoin d'immédiateté, elle-même vecteur d'urgence<sup>3</sup>. Cette étude a donc été réalisée auprès de pigistes, statut propre aux journalistes indépendants, dont nous aborderons plus loin les spécificités.

Les recherches exploratoires m'ont amenée à reconsidérer les frontières professionnelles de ces journalistes. Au quotidien, leurs vies privée et professionnelle se chevauchent, se heurtent, se croisent. Saisir les réels enjeux de ces travailleurs impliquait donc de porter une attention particulière à l'articulation de ces deux sphères. S'agissant d'étudier les temps de travail, une entrée par le champ professionnel est pertinente, mais passe sous silence les réalités familiales qui en découlent. Ce constat a donc motivé le choix méthodologique d'une entrée par la vie privée.

Durant la campagne d'enquête, de nombreuses femmes ont témoigné leur intérêt pour les problématiques familiales engendrées par la pige. Ces premiers résultats m'ont conduit à me questionner sur la situation particulière des femmes journalistes pigistes. À l'inverse, peu d'hommes se sont manifestés sur ce même sujet. Les rares intéressés étaient des pigistes basés à l'étranger dont la situation soulevait des questions relatives à l'éloignement entre domicile et lieu de travail. Réaliser cette recherche entre Paris et Marseille a eu pour but de rendre compte des difficultés éventuelles induites par cette distance.

### *Les journalistes en France hier et aujourd'hui*

Il est difficile de remonter aux origines du journalisme tant l'activité est liée au développement des sociétés occidentales. En France, le journalisme acquiert sa

---

<sup>2</sup> Antonmattei Paul-Henri et Sciberras Jean-Christophe, *Le travailleur économiquement dépendant : quelle protection ?* Paris, Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, 2008.

<sup>3</sup> Aubert Nicole, « L'urgence, symptôme de l'hypermodernité : de la quête de sens à la recherche de sensations », *Communication et organisation*, 2006, n° 29, p. 11-21.



première reconnaissance en 1789 dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. Il faudra ensuite attendre un siècle, en 1881, pour qu'un premier cadre juridique définisse la liberté de la presse. Delporte s'est penché sur la naissance et la construction du métier de journaliste<sup>4</sup>. Libérés de la censure, les journalistes se multiplient à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle et des syndicats émergent. Les multiples affaires de corruption des médias amènent ces derniers à réfléchir à une éthique journalistique et à plaider pour un statut des journalistes. En 1935, les journalistes professionnels obtiennent ce statut, défini comme suit par la loi Gernut-Brachard :

« Est journaliste professionnel toute personne qui a pour activité principale, régulière et rétribuée, l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs entreprises de presse, publications quotidiennes et périodiques ou agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources »<sup>5</sup>.

Quarante ans après, la loi du 4 juillet 1974, dite Loi Cressard vient préciser la situation des journalistes amateurs. Un autre statut est créé, celui de pigiste<sup>6</sup> :

« Toute convention par laquelle une entreprise de presse s'assure, moyennant rémunération, le concours d'un journaliste professionnel est présumée être un contrat de travail. Cette présomption subsiste quels que soient le mode et le montant de la rémunération ainsi que la qualification donnée à la convention par les parties »<sup>7</sup>.

Contrairement aux journalistes en poste, les pigistes sont libres de travailler pour plusieurs médias et sont payés à la tâche (au nombre de caractères en presse écrite, à la durée dans l'audiovisuel). Ils n'en demeurent pas moins salariés et par suite, bénéficient de droits sociaux et d'indemnités de licenciement. Dans ce mémoire, les termes *en poste* ou *en rédaction* seront ainsi préférés à celui de *salarié* pour désigner le journaliste mensualisé attaché à une seule rédaction.

---

<sup>4</sup> Delporte Christian, *Les journalistes en France (1880-1950): naissance et construction d'une profession.*, Paris, Seuil (coll. « XX<sup>e</sup> siècle »), 1999, 449 p.

<sup>5</sup> Article L.711-3 du Code du Travail.

<sup>6</sup> Delporte Christian, Blandin Claire et Robinet François, *Histoire de la presse en France : XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Malakoff, Armand Colin (coll. « Collection U. Histoire. »), 2016, p. 19 et seq.

<sup>7</sup> Article L.7112-1 du Code du Travail.

La consolidation progressive entre 1950 et 2000 voit naître des disparités et fragilités au sein de la profession<sup>8</sup>. Leteinturier et Mathien décrivent une concurrence accrue au sein du secteur et un essor des technologies de l'information et de la communication<sup>9</sup>. Cette concurrence a conduit à une précarisation du journalisme et à une porosité croissante avec le secteur de la communication<sup>10</sup> dont témoignent la plupart des personnes rencontrées au cours de l'enquête.

Bien que cette recherche n'ait pas été tournée spécifiquement vers le *web* journalisme, mentionnons également que la demande de productivité observée en presse écrite est décuplée dans le secteur *web*<sup>11</sup>. Le journalisme y subit d'autant plus la concurrence des *blogs* et réseaux sociaux qui partagent ses outils. Dans *Sociologie du journalisme*, Neveu dresse l'état des lieux d'une profession en pleine crise identitaire qui tente de se renouveler par une meilleure adéquation aux attentes des publics et une mobilisation citoyenne<sup>12</sup>.

Malgré un tel contexte, les effectifs professionnels restent élevés, portés par l'idéal journalistique du grand *reporter*. Tous n'ont pourtant pas ce titre et beaucoup doivent s'arranger d'une certaine précarité, les pigistes en premier.

### *Pigistes : des travailleurs économiquement subordonnés*

Si beaucoup de chercheurs ont étudié l'environnement et les pratiques journalistiques, peu se sont intéressés aux modalités de travail des journalistes selon leur statut professionnel, et notamment celui des pigistes<sup>13</sup>. Aujourd'hui, plus d'un journaliste sur cinq est pigiste<sup>14</sup>. Contrairement aux journalistes en poste, ils sont

---

<sup>8</sup> Rieffel Rémy, « La profession de journaliste entre 1950 et 2000 », *Hermès, La Revue*, 2003, n° 35, p. 49-60.

<sup>9</sup> Leteinturier-Laprise Christine et Mathien Michel, « Une profession fragilisée : les journalistes français face au marché de l'emploi. », *Quaderni*, 2010, n° 73, p. 97-114.

<sup>10</sup> Frisque Cégolène, « Précarisation du journalisme et porosité croissante avec la communication », *Les cahiers du journalisme*, 2014, n° 26, p. 11.

<sup>11</sup> Christin Angèle, « Counting Clicks: Quantification and Variation in Web Journalism in the United States and France », *American Journal of Sociology*, 2018, vol. 123, n° 5, p. 1382-1415.

<sup>12</sup> La Découverte., Paris, (coll. « Repères »), 2009, 128 p.

<sup>13</sup> Cf. Encadré 1. Le statut juridique de pigiste, p.12.

<sup>14</sup> Cf. Annexe 1. Comparaison du nombre de journaliste par type de contrat en 2017.

décentralisés et travaillent fréquemment en solitaire<sup>15</sup>. Leurs modalités de travail diffèrent selon qu'ils soient porteurs de projets ou qu'ils répondent à des commandes<sup>16</sup>. La liberté et l'incertitude professionnelle liées au statut de pigiste les rapprochent par certains aspects des travailleurs indépendants.

Comme pour eux, « le passage au travail autonome découle le plus souvent d'une décision motivée à la fois par des aspirations personnelles et professionnelles spécifiques et par des conditions d'emploi précaires ou insatisfaisantes »<sup>17</sup>.

Ce contournement du salariat les libère des structures hiérarchiques mais conduit également à de « nouveaux modes de domination par l'autodiscipline et la sape des structures collectives »<sup>18</sup>. Les conditions de travail des indépendants se rapprochent alors davantage de ceux du travailleur précaire que de l'entrepreneur prospère<sup>19</sup>. Être « entrepreneur de soi-même »<sup>20</sup> permet une flexibilité professionnelle, mais implique aussi un isolement que beaucoup gèrent difficilement. Associations, syndicats, ou autres structures collectives tentent de pallier les difficultés liées à cet isolement<sup>21</sup>. Dans le cas des pigistes, l'engagement syndical et associatif reste

---

Ces données sont produites par la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP) à partir des demandes de cartes de presse des journalistes. L'obtention de cette carte est cependant soumise à conditions auxquelles ne répondent pas certains journalistes. Le journalisme doit être l'occupation principale et régulière des détenteurs (Trois mois consécutifs pour une première demande), et leur permettre d'en tirer l'essentiel de leurs ressources (plus de 50%). Ces résultats sont donc à pondérer au regard de ces critères.

<sup>15</sup> Marchetti Dominique, « Les marchés du travail journalistique. » dans *Devenir journalistes. Les conditions d'entrée sur le marché du travail.*, Paris, Documentation française, 2001.

<sup>16</sup> Aubert Clémence, « Pratiques d'emploi et de travail, subordination et droits sociaux : analyse comparative Intermittents et Pigistes », *CIP-IDF*, 2011.

<sup>17</sup> Beucage André, Laplante Normand et Légaré Renée, « Le passage au travail autonome : Choix imposé ou choix qui s'impose ? », *Relations industrielles / Industrial Relations*, 2004, vol. 59, n° 2, p. 345.

<sup>18</sup> Abdelnour Sarah, « 13. Moi, petite entreprise. Impacts individuels et collectifs de la diffusion de l'auto-entrepreneuriat. », *Regards croisés sur l'économie*, 2016, vol. 19, n° 2, p. 192.

<sup>19</sup> D'Amours Martine, « Travail précaire et gestion des risques : vers un nouveau modèle social ? », *Lien social et Politiques*, 2009, vol. 61, p. 109-121.

<sup>20</sup> Levratto Nadine et Serverin Évelyne, « Être entrepreneur de soi-même après la loi du 4 août 2008 : les impasses d'un modèle productif individuel », *Revue internationale de droit économique*, 2009, t. XXIII, 3, n° 3, p. 325-352.

<sup>21</sup> D'Amours Martine, « Les logiques d'action collective d'associations regroupant des travailleurs indépendants », *Relations Industrielles / Industrial Relations*, 2010, vol. 65, n° 2, p. 257-280.

proportionnellement faible au regard de la population totale des journalistes. Une des pigistes interrogées considère que « les journalistes sont des gens solitaires ». Pour elle, dépenser du temps et de l'argent pour défendre ses droits et entretenir un réseau professionnel est un luxe que nombre de pigistes peuvent difficilement se permettre.

Sous certains aspects, la figure de l'auto-entrepreneur est à même de rendre compte des limites rencontrées par les journalistes pigistes. Comme eux, leur statut est « calibré pour ne pas croître »<sup>22</sup>. Ce fonctionnement accroît la dépendance des travailleurs au projet envers leur employeur principal et diminue leur sentiment de contrôle professionnel<sup>23</sup>. Les pigistes restent d'autant plus subordonnés aux rédactions qu'ils sont liés par un contrat salarial. Ainsi, le pigiste cumule « la discontinuité, la variabilité et la disponibilité du salarié et de l'entrepreneur, tout en se refusant de s'identifier à l'un comme à l'autre »<sup>24</sup>.

#### **Encadré 1.** Le statut juridique de pigiste.

Les journalistes peuvent être embauchés sous trois types de contrats : en CDI, en CDD ou à la pige. Le journaliste en CDI est permanent et celui en CDD est embauché pour une période donnée et rémunéré sur celle-ci. Quant au pigiste, il travaille à la tâche et est rémunéré au caractère en presse écrite, à la durée dans l'audiovisuel.

« Beaucoup d'aspects de la pige sont similaires à d'autres professions indépendantes. Attention cependant à ne pas employer ce terme dans un cadre professionnel, car il est erroné. On peut se sentir indépendant d'une rédaction, proposer des sujets en toute liberté, avoir l'impression de pouvoir exercer son métier avec la plus grande liberté intellectuelle, mais légalement, la publication est toujours responsable des productions qu'elle publie, et peut agir dessus. Même quand c'est le pigiste qui propose un sujet, démarche une rédaction, il existe bien un lien de subordination dès lors que c'est le journal qui accepte votre proposition et qui précise ses exigences sur le lignage, etc. »

« Certaines entreprises de presse parlent de "pigistes réguliers" pour ceux avec

---

<sup>22</sup> Levratto Nadine et Serverin Évelyne, « Être entrepreneur de soi-même après la loi du 4 août 2008 : les impasses d'un modèle productif individuel », *op. cit.*

<sup>23</sup> Fraser Janet et Gold Michael, « "Portfolio Workers": Autonomy and Control amongst Freelance Translators », *Work, Employment & Society*, 2001, vol. 15, n° 4, p. 679-697.

<sup>24</sup> Aubert Clémence, « Pratiques d'emploi et de travail, subordination et droits sociaux : analyse comparative Intermittents et Pigistes », *op. cit.*, citant Corsani et Lazzarato, *Intermittents et précaires*, Editions Amsterdam, 2008, p. 78.

qui elles collaborent le plus et le plus souvent, fixant des critères "maison" à cette régularité, actant des droits, et parfois un mode de rémunération ou l'accès à des avantages CE distincts. »

Source : <http://pigistes-cfdt.fr>

### *La frontière entre travail et famille : quels enjeux ?*

L'importance d'étudier conjointement vies professionnelle et familiale est aujourd'hui soulignée par un nombre croissant de chercheurs afin de saisir les réels enjeux du travail. L'effacement progressif de la frontière entre les deux sphères ou « *blurring* »<sup>25</sup> rend pertinente une telle approche. Chez les cadres, leur repositionnement dans l'entreprise ainsi que les mutations technologiques et organisationnelles contribuent à une « porosité des temps »<sup>26</sup>. Dans le cas des journalistes pigistes beaucoup ont opté pour l'autonomie professionnelle en raison de la flexibilité temporelle et spatiale que cela leur confère. L'articulation entre travail et hors travail joue donc un rôle essentiel dans leur rythme professionnel. Le terme *articulation* sera, le plus souvent, préféré à celui de *conciliation* auquel l'image de la femme-mère est bien souvent associée, car « c'est une chose de constater que les femmes ont cette double vie, c'en est une autre d'affirmer qu'elles sont les seules à pouvoir – et d'autant plus à devoir – le faire »<sup>27</sup>.

L'augmentation du taux d'activité des femmes n'est cependant pas étranger à l'émergence de ce débat. Son rôle dans la diminution de la fécondité en France a nourri une réflexion sur les impacts familiaux d'une intensification du rythme professionnel. Famille et travail étant toutes deux des « institutions gourmandes » en terme d'investissement, on assiste à une tension grandissante entre elles<sup>28</sup> et un

---

<sup>25</sup> Pourquery Didier, *Juste un mot... Blurring*, [https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2013/11/01/juste-un-mot-blurring\\_3506128\\_4497186.html](https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2013/11/01/juste-un-mot-blurring_3506128_4497186.html), 1<sup>er</sup> novembre 2013, consulté le 16 juillet 2019.

<sup>26</sup> Genin Emilie, *La porosité des temps chez les cadres. Proposition d'un modèle d'interactions entre temps personnel et temps professionnel*, HEC Paris, Paris, 2007.

<sup>27</sup> Périvier Hélène et Silvera Rachel, « Maudite conciliation », *Travail, genre et sociétés*, 2010, vol. 2, n° 24, p. 25.

<sup>28</sup> Fusulier Bernard, « Regard sociologique sur l'articulation de la vie professionnelle avec la vie familiale. Enjeu de société, médiation organisationnelle et appartenance professionnelle. », *Les cahiers de recherche du Girsef*, 2012, n° 89, p. 32.

alourdissement de la « charge mentale », notamment pour la femme à qui il revient, la plupart du temps, de résoudre ce conflit<sup>29</sup>.

L'expansion de nouvelles formes de travail a elle aussi participé à la reconfiguration du rythme familial<sup>30</sup>. Travail en horaires atypiques<sup>31</sup> ou mobilité professionnelle<sup>32</sup> ont aujourd'hui pour enjeu la continuité de la vie sociale.

« Une plus grande visibilité des horaires de travail et un temps de travail choisi plutôt que contraint paraîtraient modérer les difficultés de conciliation et pourraient atténuer en conséquence les renoncements [à l'enfant] »<sup>33</sup>.

Ce constat contribue fortement à attirer vers l'indépendance nombre de travailleurs. Travail à domicile ou télétravail permettent en effet une plus grande adéquation entre vie professionnelle et familiale. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur ces nouvelles formes d'emploi en analysant les échanges pris par le travail à distance<sup>34</sup>, les effets d'une dé-spatialisation du management humain<sup>35</sup>, les nouveaux rapports au travail engendrés<sup>36</sup>, et les effets du télétravail sur les travailleurs autonomes<sup>37</sup>. Le rôle des TIC dans l'articulation entre vie professionnelle et personnelle<sup>38</sup> et leur

---

<sup>29</sup> Haicault Monique, « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, 1984, vol. 26, n° 3, p. 268-277.

<sup>30</sup> Lesnard Laurent, *La famille désarticulée*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 224.

<sup>31</sup> Létroublon Claire et Daniel Catherine, « Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ? », *DARES*, 2018, n° 30, (coll. « Analyses »).

<sup>32</sup> Lambert Anne, « Les incidences biographiques du travail mobile. Configurations familiales et rapports de genre », *L'Année sociologique*, 2018, vol. 68, n° 2, p. 315-340.

<sup>33</sup> Cette Gilbert, Dromel Nicolas et Méda Dominique, « Conciliation entre vies professionnelle et familiale et renoncements à l'enfant », *Revue de l'OFCE*, 2005, vol. 92, n° 1, p. 263-313.

<sup>34</sup> Rosanvallon Jérémie, « Travail à distance et représentations du collectif de travail », *Interventions économiques*, 2006, n° 34.

<sup>35</sup> Taskin Laurent, « Télétravail : Les enjeux de la désatialisation pour le management humain », *Interventions économiques*, 2006, n° 34.

<sup>36</sup> Rey Claudie et Sitnikoff Françoise, « Télétravail à domicile et nouveaux rapports au travail », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 2006, n° 34.

<sup>37</sup> Tremblay Diane-Gabrielle, « Télétravail, travail nomade, e-work et travail à domicile : les enjeux actuels », *Revue Interventions économiques*, 2006, vol. 34.

<sup>38</sup> Le Douarin Laurence, « Les chemins de l'articulation entre vie privée et vie professionnelle : Les usages personnels des technologies de l'information et de la communication au bureau. », *Réseaux*, 2007, vol. 1, n° 140, p. 101-132.

usage par les travailleurs à distance<sup>39</sup> n'est ici pas négligeable, et fera l'objet d'une attention particulière dans ce mémoire.

La flexibilité professionnelle demeure un argument de poids dans le choix des journalistes d'être et de rester pigiste. Celle-ci est cependant à double tranchant puisqu'elle permet « d'adopter des horaires de travail compatibles avec ses besoins personnels ou familiaux »,

mais conduit aussi à une « une fragmentation du travail, qui élimine ce qu'il y avait en tant que sécurité et visibilité dans la vie professionnelle et rompt les limites de la vie familiale, créant éventuellement des problèmes dans les relations avec la famille et les amis »<sup>40</sup>.

### *Les effets de genre du travail indépendant*

« La percée des femmes dans les bastions masculins de l'indépendance pourrait être envisagée de prime abord comme le signe d'une atténuation des clivages sexués. [...] Mais cette place nouvelle occupée par les femmes dans le monde de l'indépendance correspond-elle toujours à des formes d'égalisation des conditions, voire d'émancipation, ou annonce-t-elle également de nouvelles fragilités et la recomposition d'inégalités genrées ? »<sup>41</sup>.

Les réflexions autour du travail indépendant s'attachent aujourd'hui à analyser les réalités familiales derrière l'émancipation apparente des femmes. Si l'indépendance est vectrice d'épanouissement, c'est aussi un moyen d'être disponible pour la sphère familiale. Les femmes expriment davantage le besoin d'être présentes pour leurs

---

<sup>39</sup> Huws Ursula, « Working online, living offline: labour in the Internet Age », *Work Organisation, Labour & Globalisation*, 2013, vol. 7, n° 1, p. 1-11.

<sup>40</sup> Greenhalgh de Cerqueira Paulo-Cesar, « Les impacts de la flexibilité du travail sur l'interaction travail-famille/vie personnelle », *SociologieS [En ligne], Dossiers, Temps professionnels, temps prescrits, temporalités sociales*, 2013, p. 4 et seq., citant Beck Ulrich, *Liberdade ou capitalismo*, São Paulo, UNESP, 2003.

<sup>41</sup> Abdelnour Sarah, Bernard Sophie et Gros Julien, « Genre et travail indépendant. Divisions sexuées et places des femmes dans le non-salariat », *Travail et Emploi*, 2017, vol. 150, n° 2, p. 6.

enfants<sup>42</sup> et considèrent l'indépendance comme une alternative à l'oisiveté de la mère au foyer et à l'absence familiale de la femme salariée<sup>43</sup>. Certaines mesures publiques ont eu pour effet de replacer les femmes dans la sphère domestique à l'âge de la parentalité<sup>44</sup>. Après le travail à mi-temps<sup>45</sup>, le travail indépendant a été avancé comme une alternative pour superposer vie familiale et vie professionnelle, le domicile étant présenté comme la clé de voûte d'un tel arrangement.

Cet équilibre des contraintes est cependant difficile à tenir et pèse sur le parcours des femmes entrepreneures. Les raisons économiques qui ont, à l'origine, poussé les femmes à travailler<sup>46</sup> ont perdu de leur vigueur au profit d'un « épanouissement professionnel » et du maintien de l'équilibre avec la sphère familiale. Le rôle du conjoint redevient alors essentiel pour maintenir leur activité, faute de soutien dans la sphère familiale<sup>47</sup>. Cette dépendance économique diminue d'autant plus le pouvoir de négociation des femmes dans la sphère familiale<sup>48</sup>.

Chez les journalistes, la féminisation de la profession a amené les chercheurs à s'intéresser aux effets de genre dans le travail journalistique<sup>49</sup>. Des études ont également été menées sur les conditions de travail de la population féminine<sup>50</sup>. Le lien entre genre et statut professionnel n'a en revanche pas encore été traité. Ce mémoire se propose de combler ces manques en s'intéressant en particulier au poids de l'articulation des vies privée et professionnelle dans le choix du statut de pigiste.

---

<sup>42</sup> Kirkwood Jodyanne et Tootell Beth, « Is entrepreneurship the answer to achieving work–family balance? », *Journal of Management & Organization*, 2008, vol. 14, n° 3, p. 285-302.

<sup>43</sup> Landour Julie, « Les Mompreneurs. Entre entreprise économique, identitaire et parentale. », *Travail et emploi*, 2017, vol. 150, n° 2, p. 90.

<sup>44</sup> Segalen Martine et Martial Agnès, *Sociologie de la famille*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, 2013, p. 250.

<sup>45</sup> Maruani Margaret, *Travail et emploi des femmes*, Paris, Éd. la Découverte, 2003, 128 p.

<sup>46</sup> Commaille Jacques, *Les stratégies des femmes : travail, famille et politique.*, Paris, La Découverte, 1992, p. 25.

<sup>47</sup> Nikina Anna, Loarne-Lemaire Séverine Le et Shelton Lois M., « Le rôle de la relation de couple et du soutien du conjoint dans l'entrepreneuriat féminin », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2012, vol. 11, n° 4, p. 37-60.

<sup>48</sup> Méda Dominique et Périer Hélène, *Le deuxième âge de l'émancipation. La société, les femmes, et l'emploi.*, Paris, Seuil (coll. « La République des idées »), 2007, 14 et seq.

<sup>49</sup> Neveu Érik, « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », *Politix*, 2000, vol. 13, n° 51, p. 179-212.

<sup>50</sup> Damian-Gaillard Béatrice, Frisque Cégolène et Saitta Eugénie, *Le journalisme au féminin*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2010, 284 p.



Ce mémoire ambitionne d'analyser les pratiques et enjeux professionnels et familiaux des journalistes pigistes et de déterminer si et dans quelle mesure leur travail renforce les différences de genre sur les difficultés d'articulation des vies privée et professionnelles.

Nous nous attacherons dans une première partie à contextualiser et présenter le terrain de recherche afin de justifier les choix méthodologiques réalisés. Dans un second temps, le terrain de recherche sera mobilisé pour comprendre les liens tissés entre vie professionnelle et vie personnelle. Il s'agira alors de comprendre le rôle du conjoint dans le travail des journalistes pigistes et de saisir les impacts du champ professionnel sur le couple. La partie suivante sera consacrée à la gestion spatiale et temporelle des pigistes et notamment aux modalités d'articulation des temps parentaux et professionnels. Enfin, en s'appuyant sur une analyse comparative entre Paris et Marseille, nous aborderons les effets du travail à distance pour questionner les avantages présumés de la pige pour les journalistes.

## I. Contexte et présentation du terrain

### 1. Un accès au terrain plus facile que prévu

#### 1.1. *Premières explorations et compréhension des enjeux*

L'enquête sur laquelle s'appuie le présent mémoire s'est déroulée de décembre 2018 à mars 2019. Elle s'est divisée en deux grandes phases : l'enquête préparatoire et l'enquête principale.

La phase préparatoire a été consacrée au recueil d'informations sur internet, auprès d'Associations (Profession pigiste, AFDAS), et de Syndicats de journalistes (SNJ, CFDT). Ces derniers, en rassemblant écrits journalistiques et témoignages, ont offert un premier aperçu du contexte dans lequel s'inscrit la recherche. Rencontrer des journalistes-pigistes s'est cependant avéré rapidement essentiel pour avancer dans la définition de l'enquête.

N'ayant pas de journalistes dans mon réseau direct, un de mes proches m'oriente vers une première personne liée au milieu journalistique<sup>51</sup>. Il s'agit d'un ancien pigiste reconverti dans le monde associatif et habitant à Marseille. Après des études de journalisme, celui-ci a enchaîné piges et CDD avant d'obtenir un CDI à temps partiel à Paris. Le travail effréné et le manque de reconnaissance professionnelle le poussent à quitter la profession et à emménager dans le sud de la France. Lorsque nous nous rencontrons, il ne souhaite pas me communiquer son nom de famille. Sa suspicion et son rapport au secret me font craindre pour la suite de l'enquête. Son témoignage m'amène néanmoins à cerner le rythme et le travail quotidien des pigistes.

Les tentatives de bouche-à-oreille pour recruter des journalistes-pigistes se révèlent infructueuses. Les syndicats contactés acceptent alors de relayer l'appel à témoins *via* leurs réseaux. Procéder à un recrutement syndical expose l'enquête à un biais méthodologique faisant l'impasse sur l'expérience des journalistes pigistes isolés,

---

<sup>51</sup> Je remercie Pierre Reynaud pour son aide dans cette démarche.

justement au cœur de cette recherche. Cette première approche est cependant nécessaire pour espérer atteindre d'autres réseaux de pigistes par la suite.

Je contacte les deux principaux syndicats spécifiques aux journalistes, le SNJ et la CFDT-Journalistes, en leur précisant l'objet de cette recherche telle que définie alors : l'emprise du travail sur le hors travail chez les journalistes pigistes<sup>52</sup>.

Le SNJ est une organisation syndicale s'adressant exclusivement aux journalistes professionnels. Il est issu du Syndicat général des journalistes professionnels, fondé en 1918 en France<sup>53</sup>. De son côté, L'Union syndicale des journalistes CFDT se revendique l'héritière du Syndicat des journalistes français, fondé en 1886, lui-même issu de la Corporation des publicistes chrétiens<sup>54</sup>. Un pôle pigiste a récemment été créé en son sein pour répondre aux problématiques spécifiques de ces derniers.

Un des syndicats m'oriente vers la responsable du pôle pigiste avec qui je réalise un entretien téléphonique. Son expérience syndicale et son parcours personnel m'éclairent encore davantage sur le système de pige et ses implications. Pour elle, la pige est avant tout un choix. Ce statut répond parfaitement aux besoins de sa situation personnelle (mère seule avec deux enfants) mais n'est pas sans inconvénients. Elle se sent concernée par le sujet de l'enquête qu'elle considère être « un vrai problème ». Elle se propose de relayer l'appel à témoins auprès des membres du syndicat et me conseille de créer une nouvelle adresse *email* pour éviter que ma messagerie ne soit inondée par le flot de réponses. Je ne recevrai cependant aucun *email* de pigistes par ce canal, l'appel ayant probablement été mal ou non diffusé.

Lors de notre échange, elle partage sa perception des inégalités de genre chez les journalistes ainsi que les difficultés des pigistes en région dont elle fait partie. Pour elle, l'emprise du travail sur le hors travail ne va pas sans l'emprise du hors travail sur le travail, raison pour laquelle ce statut est souvent choisi d'après elle.

---

<sup>52</sup> Cf. Annexe 2. Appel à témoins n°1.

<sup>53</sup> Delporte Christian, *Les journalistes en France (1880-1950): naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil (coll. « XXe siècle »), 1999, p. 193.

<sup>54</sup> *Journalistes CFDT: héritiers de 130 ans d'histoire sociale*, <http://www.journalistes-cfdt.fr/actualites/journalistes-cfdt-h%C3%A9ritiers-de-130-ans-d%E2%80%99histoire-sociale> , 2017, consulté le 17 juillet 2019.

L'autre syndicat me répond également et diffuse également l'appel à témoins au sein de ses différents réseaux, syndicaux donc, mais aussi professionnels, ce qui me permet d'élargir le terrain d'enquête aux pigistes non syndiqués.

## 1.2. *Constituer un corpus de journalistes-pigistes*

Les retours de pigistes intéressés par l'enquête parviennent rapidement. Un corpus se dessine permettant aux premières analyses d'émerger. Des pigistes travaillant en France mais aussi à l'étranger répondent à l'appel. Parmi eux, seuls quelques uns sont syndiqués. En France, les répondants sont exclusivement des femmes entre 45 et 60 ans. Toutes sauf une sont domiciliées en région parisienne. À l'étranger, les réponses sont masculines.

Pour équilibrer l'enquête, un second appel à témoins<sup>55</sup> est diffusé sur le réseau social Facebook<sup>56</sup> à l'attention des journalistes-pigistes vivant à Marseille. L'appel suscite des réactions positives de la part des membres du groupe : une vingtaine de *likes*, et des pigistes de différentes régions, principalement des femmes, témoignent de leur intérêt en commentaires.

- *Si un jour tu passes à Lille, n'hésite pas.*
- *Sur Montpellier au cas où.*
- *Votre sujet a l'air vraiment intéressant. Je vous trouve des contacts.*
- *Sujet très intéressant ! Bonne recherche !*
- *Beau sujet ! Si la question des correspondants de presse à l'étranger (Brésil depuis 9 ans dans mon cas) t'intéresse, écris moi.*

J'ajoute au corpus d'enquête les pigistes marseillais ayant répondu à ce second appel et prends le parti d'arrêter le recrutement en intégrant les déséquilibres de genre du corpus dans la problématisation du sujet. Il est en effet préférable de

---

<sup>55</sup> Cf. Annexe 3. Appel à témoins n°2.

<sup>56</sup> Je remercie Anaïs Martin grâce à qui j'ai pu découvrir et solliciter le groupe m'ayant permis d'accéder aux enquêtes.

délimiter une population « de sorte qu'elle ait quelque chose à dire. Ce qu'elle doit dire ou montrer, c'est "l'objet" tel qu'on l'a défini »<sup>57</sup>.

## 2. Effets de genre du corpus et orientation de la recherche

### 2.1. Un corpus très féminin

Le corpus rassemble des pigistes domiciliées en région parisienne, à Marseille et dans le cas d'une personne, à l'étranger. Ce dernier a été intégré dans le but de comprendre les problématiques propres aux correspondants étrangers et non pour réaliser une enquête approfondie qu'il serait difficile de mener à distance. Deux pigistes ayant répondu à l'enquête proposent de joindre leurs conjoints respectifs, eux-mêmes pigistes, à l'enquête. Un corpus de 11 personnes est constitué suite à cette phase de recrutement dont les caractéristiques ont été rassemblées dans le tableau suivant.

**Tableau 1.** Caractéristiques du corpus d'enquête.

	<b>Genre</b>	<b>Âge</b>	<b>Situation familiale</b>	<b>Lieu de résidence</b>	<b>Type de journaux actuels</b>	<b>Réseau de contact</b>
Céline	F	47	en couple avec Pierre 2 enfants	Marseille	presse quotidienne nationale	syndicat
Pierre	H	51	en couple avec Céline 2 enfants	Marseille	presse quotidienne nationale	conjoint
Séverine	F	60	en couple 2 enfants	Paris	magazine	syndicat
Virginie	F	54	en couple 2 enfants	Paris	magazine	syndicat
Juliette	F	57	en couple 2 enfants	région parisienne	magazine	syndicat
Sarah	F	41	en couple 2 enfants	Marseille	presse professionnelle	réseaux sociaux
Marion	F	32	en couple 2 enfants	Marseille	radio	réseaux sociaux
Hélène	F	62	séparée 2 enfants	Paris	magazine	syndicat

<sup>57</sup> Monjaret Anne, « Ethnographier les liens entre travail et domicile : manières de traiter un questionnement (1970-2010) », *Sciences de la société*, 2011, n° 82, p. 146.

Julie	F	27	en couple avec Marc sans enfant	Marseille	journal TV	réseaux sociaux
Marc	H	30	en couple avec Julie sans enfant	Marseille	presse trimestrielle locale	conjoint
Simon	F	33	célibataire sans enfant	à l'étranger	presse quotidienne nationale	syndicat

## 2.2. L'enquête comme opportunité de se confier

Durant la phase de recrutement, l'attention portée aux « messages silencieux »<sup>58</sup> a permis d'entrevoir les enjeux de l'enquête pour les journalistes pigistes ayant accepté d'y participer. Le premier entretien, réalisé avec un ancien journaliste, laissait craindre une culture du secret liée à la déontologie journalistique. La suite de l'enquête exploratoire fut autre. Les pigistes ont manifesté une confiance surprenante en ouvrant volontiers les portes de leur domicile, et en exposant leurs difficultés professionnelles dès les premiers échanges. Cette ouverture inattendue peut être mise en perspective avec la fonction séparatrice et protectrice du secret<sup>59</sup>. Si sa présence rigide témoigne d'une séparation forte entre les sphères personnelles et professionnelles, son absence trahit, elle, une perméabilité importante entre ces deux sphères, voire un sentiment d'appartenance moindre<sup>60</sup>.

Cela met également en lumière le peu d'opportunités qu'ont les pigistes de se confier sur des difficultés professionnelles préoccupantes. L'enquête peut alors être perçue comme un espace d'écoute et de revendication, où ils quittent le « rôle d'observateur » qu'impose leur profession de journaliste pour considérer leur propre situation.

Plusieurs des pigistes ayant vécu des situations professionnelles douloureuses, notamment liées à la parentalité, ponctueront leurs récits d'appels à diffuser un message : « *ça faut en parler* ». Il est alors très tentant de se joindre à ce combat en

<sup>58</sup> Bertaux Daniel, *Le récit de vie*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin (coll. « 128 »), 2010, p. 55.

<sup>59</sup> Bryon-Portet Céline, « La culture du secret et ses enjeux dans la "Société de communication" », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir.*, 2011, n° 75, p. 95-103.

<sup>60</sup> *Ibid.*

portant haut l'étendard de leurs difficultés, au risque d'y sacrifier une certaine objectivité scientifique. Cette recherche s'attachera donc particulièrement à interpréter les propos des personnes interrogées sans les mobiliser pour illustrer un discours préalablement construit<sup>61</sup>.

### 2.3. *Le choix d'une recherche au prisme du genre*

En 2017, 53,5% des pigistes français recensés étaient des femmes<sup>62</sup>. Une majorité donc, mais qui ne suffit pas à justifier les effets de genre du corpus obtenu<sup>63</sup>. « Quand les deux aspects du travail [familial et professionnel] sont associés c'est généralement à propos des femmes, rarement à propos des hommes »<sup>64</sup>. Pourquoi les femmes se sentent-elles plus concernées par les questions liées à l'articulation entre famille et travail ?

La recherche initiale s'attachait à saisir l'expérience des journalistes pigistes au prisme de la vie privée. Afin d'éclairer les questionnements que soulève le corpus, une dimension genrée viendra s'ajouter à l'analyse. Comment l'indépendance professionnelle est-elle vécue par les journalistes-pigistes femmes ? Par quoi se traduisent les inégalités de genre au sein des catégories socioprofessionnelles supérieures ? L'articulation vie professionnelle - vie privée est-elle différente chez les pigistes hommes et femmes ?

Bien que cette problématique se soit construite en accord avec l'échantillon obtenu, le choix d'étudier le travail au prisme du genre est également un parti pris pour rendre compte de l'avancée des femmes sur le marché de l'emploi et de la division sexuée du travail domestique.

L'intérêt porté à cette recherche par les correspondants de presse basés à l'étranger a aussi été une des surprises de cette campagne d'enquête. Les problématiques spécifiques soulevées par ces derniers seront peu évoquées dans cette étude en

---

<sup>61</sup> Beaud Stéphane et Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, La Découverte, 2010, p. 242.

<sup>62</sup> Cf. Annexe 3. Répartition du nombre de journaliste par contrat et par sexe en 2017.

<sup>63</sup> Cf. Tableau 1. Caractéristiques du corpus d'enquête.

<sup>64</sup> Monjaret Anne, « Ethnographier les liens entre travail et domicile : manières de traiter un questionnaire (1970-2010) », *op. cit.*, p. 138.

raison des contraintes géographiques. Ce mémoire s'ouvrira cependant, dans la mesure du possible, à leurs conditions particulières de travail en vue d'une recherche ultérieure.

### 3. Enquêter à la frontière entre travail et vie privée

#### 3.1. *Ethnographier l'espace domestique des pigistes*

Cette recherche, qui porte sur l'expérience de l'indépendance professionnelle vécue par les journalistes-pigistes, se situe à la croisée de deux terrains : celui du travail et celui de la vie privée. Les méthodes d'enquête sur le travail se sont renouvelées depuis quelques années en s'intéressant autant au travail qu'au hors travail. Ce *continuum* apparaît en effet nécessaire pour appréhender le travail comme *fait social total* et éviter les écueils d'une « vision fonctionnaliste et réductrice des mondes du travail »<sup>65</sup>.

Plusieurs chercheurs se sont heurtés aux difficultés méthodologiques pour saisir l'articulation temporelle du travail et du hors travail des indépendants. Certains ont adopté une démarche qualitative<sup>66</sup>, là où d'autres ont cherché à avoir une approche plus quantitative. Barrère-Maurisson invite à dépasser ce « faux débat » pour s'intéresser au processus de catégorisation des données. Celui-ci implique un travail de « déconstruction-reconstruction » des concepts habituels de famille et de travail<sup>67</sup>.

« Ce qui importe c'est de pouvoir disposer pour chaque membre du couple, et à un niveau global pour l'ensemble des hommes et des femmes suivant leur statut matrimonial, des informations concernant la participation au travail professionnel et au travail domestique. À partir de là, en mettant en relation systématique le professionnel et le domestique, on peut tenter de construire

---

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>66</sup> Tremblay Diane-Gabrielle, Chevrier Catherine et Martine Di Loreto, « Le télétravail à domicile : Meilleure conciliation emploi-famille ou source d'envahissement de la vie privée ? », *Revue Interventions économiques*, 2006, vol. 34.

<sup>67</sup> Létroublon Claire et Daniel Catherine, « Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ? », *DARES*, 2018, n° 30, (coll. « Analyses »).



l'appariement entre des formes de rapport au travail et des formes de famille ; par exemple en mettant en relation le rapport à l'activité/inactivité et la composition familiale.

Cependant, une analyse fine de ces données met en lumière - outre l'influence du nombre et de l'âge des enfants - des pressions contradictoires entre travail professionnel et domestique variables suivant l'âge ; d'où la nécessité de tenir compte des évolutions au cours d'un même cycle de la vie familiale ou au cours d'une carrière professionnelle »<sup>68</sup>.

Les méthodes ethnographiques et le récit de vie répondent aux exigences d'une telle recherche<sup>69</sup>. Là où l'approche biographique rend compte des évolutions dans l'articulation entre travail et famille, la démarche ethnographique permet de saisir leur continuité.

S'intéresser aux conditions matérielles de vie des travailleurs offre ainsi une lecture renouvelée du lien entre travail et vie privée<sup>70</sup>. Dans le cas des travailleurs indépendants, le domicile s'avère bien souvent un espace de rencontre entre ces deux sphères. Les phénomènes de cloisonnement et décloisonnement peuvent être appréhendés à travers les usages qui sont faits du domicile et des objets du quotidien. L'enquête ethnographique réalisée pour cette étude s'est attachée à observer les différences de valeur et d'investissement des pièces du domicile. L'attention a également été portée sur les usages des outils numériques<sup>71</sup> dont Monjaret souligne le rôle dans l'interpénétration des temps sociaux.

« Certains objets de consommation ordinaires circulent d'un lieu à un autre. D'autres, comme le téléphone mobile, contribuent au brouillage des frontières entre les sphères sociales. En ces années-là, le développement de la télécommunication (téléphonie mobile, Internet), un des phénomènes majeurs de ces vingt dernières années, a largement contribué au renouvellement des questionnements sur le thème du lien entre les espaces de vie. Le domicile

---

<sup>68</sup> Barrère-Maurisson Marie-Agnès, *La division familiale du travail: la vie en double*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Economie en liberté »), 1992, p. 138.

<sup>69</sup> Monjaret Anne, « Ethnographier les liens entre travail et domicile: manières de traiter un questionnement (1970-2010) », *op. cit.*

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> Cf. Annexe 5. Guide pour l'ethnographie du domicile.

n'apparaît plus seulement comme un espace domestique et le bureau ou l'atelier, comme un espace de travail »<sup>72</sup>.

Pour rendre compte en détail de la façon dont les journalistes pigistes investissent leur domicile, l'enquête ethnographique s'est appuyée sur une série de clichés photographiques. Ces notes visuelles, qui seront pour certaines intégrées à ce mémoire, ont permis d'enrichir l'analyse produite.

### 3.2. *Entretiens de couples et sur le couple*

L'ethnographie domestique a été complétée par un entretien de deux à trois heures afin d'appréhender les pratiques professionnelles et familiales, passées et présentes, des pigistes<sup>73</sup>. Ces entretiens ont été nécessaires pour saisir la dimension temporelle de la vie des pigistes et notamment leur organisation professionnelle et familiale. Amener les enquêtés à décrire précisément et concrètement leur quotidien a permis de dépasser son caractère aléatoire, motif servant souvent à justifier le peu de précisions concernant le rythme de vie des pigistes. Cette étape a répondu aux interrogations sur le rapport des pigistes au travail, à la famille, et à l'argent. Ce dernier aspect est crucial pour comprendre les arrangements familiaux à l'origine des choix professionnels et est révélateur de la division sexuée au sein du couple.

Le récit biographique permet de comprendre l'articulation des trajectoires familiales, géographiques, scolaires et professionnelles des journalistes. Retracer leur parcours s'est avéré utile s'agissant d'étudier la question des choix professionnels et familiaux, donnant l'opportunité au sujet de « décrire certains *champs de possibles* qu'il a traversés [...], les moments de "choix", les autres directions qu'il aurait pu prendre et qu'il a peut-être tenté de prendre »<sup>74</sup>. Cette démarche permet de comprendre « les raisons de manque de ressources familiales ou personnelles, matérielles, culturelles ou relationnelles, d'obstacles sociaux, d'engagements moraux vis-à-vis de

---

<sup>72</sup> Monjaret Anne, « Ethnographier les liens entre travail et domicile : manières de traiter un questionnement (1970-2010) », *op. cit.*

<sup>73</sup> Cf. Annexe 6. Guide d'entretien.

<sup>74</sup> Bertaux Daniel, *Le récit de vie*, *op. cit.*, p. 64 et seq.

proches »<sup>75</sup> ayant poussé les pigistes à prendre une voie plutôt qu'une autre. Elle met ainsi en perspective les données récoltées de l'enquête.

Les entretiens se sont déroulés au domicile des pigistes interrogés, sauf dans le cas d'un journaliste basé à l'étranger avec lequel un entretien téléphonique a été réalisé. La plupart ont accepté un entretien en semaine, dans la journée. Seules deux enquêtées ont préféré me recevoir en *week-end* pour ne pas prendre sur leur temps professionnel ainsi qu'elles l'ont justifié.

Deux enquêtées ont proposé de joindre leurs conjoints, eux-mêmes pigistes, aux entretiens. Ces derniers ont enrichi les échanges en confrontant les opinions du couple, tout en permettant une prise de recul vis-à-vis de la parole des enquêtés. Cela a en revanche atténué leur possibilité de se confier sur leur rapport au couple et à leur famille, chose qu'ont davantage fait les journalistes interrogées seules.

Ces deux types d'entretiens ont donc apporté des éléments complémentaires à l'enquête, qu'une durée d'enquête plus longue permettrait d'accentuer.

### 3.3. *Terrain multi-situé : observer les variations entre Paris et Marseille*

Le domaine interdisciplinaire dans lequel s'inscrit cette recherche encourage la mise en perspective géographique du sujet afin de faire ressortir des disparités éventuelles dans les pratiques professionnelles et familiales<sup>76</sup>. Comme évoqué plus haut, les terrains étrangers n'ont pas pu être explorés au cours de cette enquête en raison de leur difficulté d'accès. Pour autant, le choix d'une enquête multi-située en France est à même de mettre en relief les inégalités géographiques auxquelles doivent faire face les journalistes pigistes et d'éclairer les enjeux propres à l'éloignement entre le domicile et l'organe professionnel des enquêtés.

L'enquête a été répartie entre deux villes françaises : Paris et Marseille. La majorité des rédactions étant située à Paris, beaucoup de journalistes ont élu domicile à proximité de la capitale (60% des journalistes titulaires de la carte de presse y

---

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> Marcus George E., « Ethnography in/of the World System : The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 1995, vol. 24, p. 104 et seq.

résident, alors que seuls 22% de la population active en général exercent leur activité en Ile-de- France)<sup>77</sup>.

Les difficultés rencontrées par les journalistes en région, rapportées lors de la phase exploratoire de l'enquête, m'ont amené à m'interroger sur l'influence réelle de cette proximité dans le travail des journalistes pigistes. Il est alors apparu pertinent de situer une partie de l'enquête à Paris et une autre en région.

Habitant Marseille, j'ai choisi d'y situer la seconde partie de cette enquête. La ville présente l'avantage d'avoir une place centrale dans l'activité de la région et dans les relations avec la Méditerranée. Elle offre un terrain médiatique riche pouvant être exploité par des journalistes. J'ai bénéficié de ma connaissance de la région et de ma proximité géographique pour approfondir mon investigation sur le terrain.

Parmi les journalistes en région, il faut différencier ceux travaillant pour des journaux locaux et ceux qui s'orientent vers des rédactions parisiennes. L'ethnographie multi-située présente d'autant plus d'intérêt dans le second cas où il est alors possible de suivre la circulation du travail entre les rédactions parisiennes et les journalistes en région et de mesurer l'intensité et le caractère des échanges entre les deux<sup>78</sup>.

#### 3.4. *Mode d'anonymisation des journalistes-pigistes*

Travailler à la frontière entre vie privée et professionnelle implique de préserver l'anonymat des enquêtés à double titre : au sein des sphères professionnelle et privée d'une part, et entre les deux sphères d'autre part. En effet, ces dernières mobilisent des relations sociales de valeurs différentes pouvant présenter des révélations menaçantes l'une pour l'autre. C'est d'autant plus vrai pour la sphère privée envers la sphère professionnelle. Cessation de contrat éminente, anticipation d'une grossesse ou encore contournement des donneurs d'ordre en vacances, l'enquête a mis en lumière nombre de stratégies professionnelles des journalistes pigistes afin de permettre à leur désirs personnels d'émerger.

---

<sup>77</sup> Marchetti Dominique, « Les marchés du travail journalistique. » dans *Devenir journalistes. Les conditions d'entrée sur le marché du travail*. Paris, Documentation française, 2001.

<sup>78</sup> Marcus George E., « Ethnography in/of the World System : The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *op. cit.*

Il s'agira donc ici de trouver le juste équilibre entre présenter des informations clés pour étayer l'analyse, et dépersonnaliser les éléments dont les caractéristiques n'enrichissent pas le propos.

Paris et Marseille accueillent une diversité suffisante de journalistes pour que ces derniers ne soient pas reconnus et puissent être localisés dans leur ville d'origine au sein de ce mémoire.

Communiquer le nom des journaux pour lesquels travaillent ces enquêtés peut, en revanche, lever rapidement leur anonymat. Ces derniers ne seront donc pas nommés précisément mais remplacés par le type principal de journaux pour lequel ils travaillent<sup>79</sup>.

La question du nom et prénom des enquêtés s'est également posée. Une dépersonnalisation des entretiens par retrait du nom et prénom et indication unique de l'âge et du sexe n'aurait pas bénéficié à l'enquête.

En effet, « le prénom donné aux enquêtés fait partie de ce compromis, qui transforme l'anonymisation en pseudonymisation, qui conserve une forme d'identification individuelle, qui remplace une donnée nominative par un identifiant unique et non pas générique »<sup>80</sup>.

Par ailleurs, cette identification est également nécessaire pour retracer les parcours individuels des enquêtés et avancer dans la compréhension des sujets.

« Ils peuvent résoudre le problème posé par la récurrence des mêmes personnages au long d'un compte rendu, en les distinguant efficacement. Une Sophie présentée en introduction est probablement la Sophie qui intervient au long de l'ouvrage, alors que "l'individu #23" risque d'être confondu avec "#17" car il est cognitivement plus difficile de retenir des numéros »<sup>81</sup>.

---

<sup>79</sup> Cf. Tableau 1. Caractéristiques du corpus d'enquête.

<sup>80</sup> Coulmont Baptiste, « Le petit peuple des sociologues : Anonymes et pseudonymes dans la sociologie française », *Genèses*, 2017, vol. 107, n° 2, p. 154 et seq.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 157.

Dans ce mémoire, les prénoms seront préférés aux noms de famille pour désigner les enquêtés, et ce afin de « prolonger dans le récit le rapport que j'avais avec eux dans la vie »<sup>82</sup>.

Certaines photos du domicile des pigistes, et en particulier de leurs espaces de travail, seront intégrés au mémoire afin d'enrichir l'analyse. Nous accorderons une attention particulière à leur contenu afin d'éviter que ces derniers ne contribuent à l'identification des enquêtés. Une réflexion serait à mener, dans le prolongement des chercheurs en sociologie visuelle, sur les conditions de publications des images prises au cours de l'enquête<sup>83</sup>. Pour l'heure, nous nous appuyons sur l'accord tacite des enquêtés et la conviction que les photographies n'entameront pas l'anonymat au sein de leur milieu professionnel.

---

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 161, citant Jounin Nicolas, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008.

<sup>83</sup> Jarrigeon Anne, « Sociologie visuelle et droit à l'image. La demande d'anonymat en question. », *L'Année sociologique*, 2015, vol. 65, n° 1, p. 225-246.

## II. Être journaliste pigiste : un travail de couple

« *We survived because we have made a cooperation, not because we are strong* »<sup>84</sup>.

David Brook

### 1. « *Là, je suis parti en pige totale* »<sup>85</sup> : le choix de l'indépendance

#### 1.1. *Piger : entre indépendance et dépendance professionnelles*

Julie est pigiste depuis la fin de ses études il y a deux ans. L'année dernière, le journal pour lequel elle travaille régulièrement lui propose de l'embaucher.

*Julie : [...] j'ai l'impression qu'une fois que les gens sont titularisés, ils lèvent un peu le pied quoi, et du coup ça les rend un peu aigris, et j'ai pas envie de tomber là dedans. Ce que j'apprécie aussi dans le côté CDD/pige, c'est de pas travailler tout le temps avec les mêmes personnes, [...] changer le terrain, changer les gens avec qui tu travailles je trouve ça vachement agréable, t'as pas le temps de t'ennuyer, d'être blasée de certaines choses, et du coup c'est un truc aussi qui me motive à rester en CDD.*

Comme elle, la plupart des pigistes interrogés soulignent les bienfaits de l'indépendance face aux contraintes professionnelles vécues par les journalistes postés. En plus de leur apporter une certaine liberté, ils considèrent que leur statut participe à la qualité de leur travail.

Cette valorisation du travail indépendant va de pair avec une dévalorisation de fond du travail salarié. Les journalistes pigistes portent un regard méprisant sur le salariat, mais aussi sur les salariés eux-mêmes. Ces derniers sont perçus comme des opportunistes fournissant un travail de moindre qualité, là où eux peinent à gagner leur vie malgré leur bon travail. Leur représentation négative s'étend au-delà du

---

<sup>84</sup> Traduction libre : « Nous avons survécu grâce à notre capacité à coopérer, non parce que nous sommes forts ».

<sup>85</sup> Témoignage d'un des journalistes pigistes interrogés durant l'enquête.

monde du journalisme. Les propos de Séverine au sujet du travail d'un de ses frères nous éclairent sur cet aspect :

*Séverine : [...] il est pas assisté c'est pas ça que je veux dire, mais il est fonctionnaire, enfin il est veilleur de nuit dans un établissement pour des gamins en souffrance. Je pense pas qu'il ait le statut de fonctionnaire, mais il est employé par la ville, et sa femme est aide soignante à l'hôpital. C'est dur aussi, mais c'est pas d'aller trouver chaque mois ton boulot pour le mois prochain quoi c'est un peu différent.*

L'indépendance professionnelle, assumée comme un choix intellectuel, engendre cependant des répercussions financières subies. Bien que les pigistes aient la possibilité de « *butiner* » professionnellement, comme le formule Céline en entretien, la réalité est bien souvent plus restrictive. En moyenne, la plupart des journalistes interrogés ont seulement deux employeurs réguliers. Ces chiffres se retrouvent chez les auto-entrepreneurs travaillant dans les secteurs d'activités de l'information et de la communication où 60% n'ont qu'un ou deux employeurs<sup>86</sup>. Lorsque les pigistes perdent un de leur médias principaux, une diminution brutale du nombre mensuel de piges peut faire basculer l'équilibre du pigiste qui doit alors compenser très vite les effets négatifs. Un bouleversement que la loi Cressard<sup>87</sup> n'amortit que temporairement et qui rappelle aux pigistes leur dépendance envers les rédactions.

Le témoignage de Séverine traduit de manière pratique cette dichotomie entre dépendance et indépendance à laquelle sont confrontés beaucoup de pigistes :

*Séverine : Je me suis dit je veux pas dépendre que d'un patron, parce que le jour où ton patron il trouve que t'es... c'est trop violent. Mais en fait j'ai accumulé un tas de petits patrons avec lesquels c'est violent aussi. Mais ça tu le sais quand tu arrives à une bonne deuxième partie de ta vie professionnelle.*

---

<sup>86</sup> Abdelnour Sarah, « 13. Moi, petite entreprise. Impacts individuels et collectifs de la diffusion de l'auto-entrepreneuriat », *Regards croisés sur l'économie*, 2016, vol. 19, n° 2, p. 198, citant Barruel Frédéric, Penaud Nadine, Thomas Stéphane, « Créations et créateurs d'entreprises sous le régime de l'auto-entrepreneur », *Insee Résultats*, 2012, n° 57.

<sup>87</sup> Article L.7112-1 du Code du Travail.



Les pigistes doivent face à un travail économiquement subordonné ou « parasubordination »<sup>88</sup> qui dépasse la simple opposition entre salariat et indépendance.

« Le travailleur salarié n'est plus nécessairement un simple rouage dépourvu d'initiative dans une organisation fortement hiérarchisée. Et le travailleur indépendant n'est plus nécessairement un entrepreneur libre d'œuvrer comme bon lui semble. Le travail salarié fait place à ce qu'on peut appeler l'autonomie dans la subordination, tandis que réciproquement le travail non salarié s'est ouvert à ce qu'on peut appeler l'allégeance dans l'indépendance ».<sup>89</sup>

Admettre la complexité de ce statut nous permettra au fil de ce mémoire de déconstruire l'idée du journaliste indépendant.

#### **Encadré 2.** La parasubordination.

« La notion de parasubordination renvoie à plusieurs situations où le travailleur dispose d'une grande autonomie dans l'exécution de son travail mais est lié par un lien de dépendance économique vis-à-vis de son donneur d'ordre ou de son employeur (selon que l'on se réfère aux champs de l'indépendance ou à celui du salariat). Telle qu'elle est définie par J. Barthélemy, la para-subordination recouvre plusieurs situations : les cadres qui jouissent en raison de leur compétence, de leur responsabilité hiérarchique ou de la nature de leur travail d'une liberté dans la définition et l'exécution de leur travail ; certains travailleurs du Livre VII sont ainsi dans une situation de parasubordination (par exemple les VRP et les journalistes) ; les personnes qui ne sont pas liées à leur employeur par une relation d'exclusivité mais qui collaborent de manière régulière avec un donneur d'ordre (mannequins, journalistes pigistes par exemple) ; les personnes liées par un lien d'exclusivité avec leur cocontractant, qui sont des indépendants, et qui font l'objet dans certains cas d'une assimilation partielle au salariat (gérant non salarié). »

Source : <http://www.larevuecadres.fr/ind%C3%A9pendant-salari%C3%A9-entrepreneur>

---

<sup>88</sup> Cf. Encadré 2. La parasubordination, p. 33.

<sup>89</sup> Antonmattei Paul-Henri et Sciberras Jean-Christophe, *Le travailleur économiquement dépendant : quelle protection ?*, Paris, Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, 2008, p. 6, citant Supiot Alain, *Les nouveaux visages de la subordination*, Dr. soc. 2000, p. 133.

## 1.2. *La solitude du pigiste*

La pige entraîne une solitude à plus d'un titre comme l'exprime Pierre « *On est loin de la rédac, même si on a des bons rapports on est en solo. On est en solo sur le choix des sujets, sur le choix des angles, sur le choix du traitement, sur ce qu'on écrit* ». Céline et Pierre, un couple de pigistes, expriment leur frustration liée à l'absence de retour des personnes avec qui ils collaborent, et la difficulté que cela leur pose pour se situer et donc avancer. Il est intéressant de mettre cette frustration en regard avec les raisons qui les ont poussés à quitter les rédactions. Pour eux, la pige est un moyen d'accéder à un plus haut niveau d'exigence intellectuelle en travaillant pour des journaux nationaux, tout en restant à Marseille. Pierre a quitté le salariat pour satisfaire son « *besoin d'être soutenu dans le travail, d'avoir l'impression de progresser, d'avoir du répondant quand on se questionne. [...] ce dialogue là était quasi inexistant* ». Céline a elle aussi ressenti un plafond de verre dans la presse quotidienne régionale. Quelques années après son conjoint, elle fait le choix de l'indépendance, lui permettant à la fois de continuer à vivre sur Marseille, et de « *monter en gamme* ». Pourtant, la reconnaissance n'est pas toujours aussi importante qu'ils l'espèrent.

*Pierre : On est assez frustrés là-dessus sur ce retour, sur cet accompagnement. Alors après quand on demande, « alors c'était bien, c'était ce que tu voulais ? », 99,9% des fois c'était « oui mais bien sûr c'était super » et tout mais voilà. Mais on a besoin de ça, on a besoin de ce retour, on a besoin de savoir si on est dans la demande puisqu'on est un peu des artisans locaux.*

*Céline : On a un retour quand c'est nécessaire en général. [...] T'envoies un papier on te dit « Oh ben non mais t'as pas bien compris, c'est pas ça que je voulais » ou alors « Oh mais tu voudrais pas me rajouter quelqu'un qui amènerait telle nuance ». Ça ça arrive. Donc on refait, on rajoute, etc. Mais en revanche vous envoyez un papier et vous avez plus de nouvelles, ça ça veut dire que le papier c'est bon.*

De même, Hélène évoque le manque de considération croissant par ses donneurs d'ordre, malgré son expérience et sa proximité relative avec la rédaction, à laquelle elle se rend une fois par semaine.

*Hélène : J'ai pas d'ancienneté et mon expérience n'est pas valorisée quelque part. Alors des fois je me rattrape en me disant, mais c'est pas toujours vrai, que j'ai plus de bouteille, je peux aller plus vite sur certains sujets, mais pas toujours. Je galère de la même façon à me dire que je sais pas comment le prendre, je trouve pas le truc, je me trainasse sur du texte et d'autres fois je me dis aussi « ouais mais tu utilises toujours les mêmes astuces ».*

*Enquêtrice : Et ça on vous l'a déjà reproché ?*

*Hélène : Non, non, et c'est assez désespérant d'ailleurs. Moi je rends mes textes quand je suis contente de ce que je rends. C'est totalement subjectif. [...] Mais il y a finalement assez peu de retours où on me dit « oh ben c'est trop mou », je sais pas quoi. [...] des fois je suis presque déçue quoi. Évidemment on me dit pas non plus « c'est super ce que t'as rendu ». On me dit rien. Mais on me dit pas « c'est pas très nerveux ton texte ». Je sais pas il pourrait y avoir des critiques soit pas gentilles, soit constructives, mais c'est rare. Avant quand même je pense qu'on travaillait plus en équipe, et qu'il y avait un peu plus d'exigence oui. Enfin je peux me rassurer en me disant que je me suis améliorée.*

L'absence de dialogue et ce manque de reconnaissance animent chez Pierre « *un doute permanent* » sur le travail qu'il fournit. Séverine, elle, se demande « *comment font les autres* ». Cela laisse entendre que les échanges sont rares avec ses collègues pigistes sur leur mode de vie, leur travail, renforçant ainsi l'isolement et les doutes qui l'animent.

Seules deux journalistes pigistes interrogées, toutes deux syndiquées, ont manifesté de l'intérêt pour les dynamiques de réseau dans le milieu journalistique. Les autres regardent d'un œil méprisant l'opportunisme présumé de ce type d'associations et considèrent que leur reconnaissance professionnelle viendra de leur travail et non de ce type de réseaux. Sarah Abdelnour analyse ce rejet de la part des travailleurs indépendants :

« D'une part, les auto-entrepreneurs n'attendent plus rien du salariat, et d'autre part, ils s'éloignent des formes d'organisation collective qui structurent les rapports de forces de la société salariale. La revendication salariale devient à la fois moins nécessaire (on se débrouille seul), peu légitime (chacun peut s'en sortir) et impossible matériellement (aux marges du droit du travail et des collectifs organisés) »<sup>90</sup>.

Cet éloignement du collectif les amène à mobiliser d'autres stratégies pour soulager leur solitude lorsqu'elle devient trop pesante. Beaucoup des journalistes interrogés se retournent alors vers leur conjoint pour combler les manques du milieu professionnel.

## **2. Mutualisation des ressources du couple et disparités de genre**

### *2.1. Parfaire le travail : un penchant féminin*

Pierre ne se sent pas appartenir à la rédaction. Pour lui, son travail est celui d'un « prestataire de service ». Contrairement à sa conjointe, également pigiste, il considère ses erreurs comme potentiellement fatales et montre beaucoup plus de méfiance à l'égard des journaux pour lesquels il travaille.

*Pierre : En tant que salarié tu vas dire à ton chef de service « tu me le relis, tu me dis ce que t'en penses et on reprend » c'est comme ça qu'on fonctionnait. Alors que là quand tu envoies ton papier, quand tu appuies sur le bouton tac ça part, toi t'es censé avoir fini ton job quoi. Et si ça revient c'est qu'y a un problème, c'est pas une co-construction. C'est pas pareil.*

*Céline : C'est vrai c'est un petit peu différent. Mais c'est pas non plus grave quand on te le renvoie en te disant...*

*Pierre : C'est pas grave une fois, c'est pas grave deux fois, à la dixième, je pense que ça peut devenir grave.*

---

<sup>90</sup> Abdelnour Sarah, « 13. Moi, petite entreprise. Impacts individuels et collectifs de la diffusion de l'auto-entrepreneuriat », *Regards croisés sur l'économie*, 2016, vol. 19, n° 2, p. 202.

Cette crainte le pousse à rendre à chaque fois un travail impeccable. Pour s'assurer de la qualité du papier rendu, certains journalistes cherchent à être relus. La confidentialité et la forte compétitivité les empêchent cependant de solliciter d'autres journalistes pour relire leurs articles. Les articles techniques sont revus avec les experts qui ont contribué à leur écriture. Pour le reste, les pigistes se tournent vers leur conjoint lorsqu'ils le peuvent. Marc précise ainsi en entretien : « *elle me relit mes articles avant que je les envoie au rédac chef par exemple* ». C'est en effet lorsque ces derniers sont également journalistes, et bien souvent pigistes que cette possibilité leur est offerte.

*Céline : Si vous voulez, moi quand je fais un papier je suis toute seule devant mon ordi. Et je suis dans ma cuisine [...] et la personne qui va réceptionner mon papier est à Paris. Elle me connaît vaguement, de nom, et ça veut dire qu'en général notre conjoint, pour l'un comme pour l'autre, c'est à peu près pareil, est notre premier lecteur. C'est-à-dire que systématiquement, ce qui n'était pas le cas quand on était salariés... Moi quand j'étais salariée en rédaction, je demandais pas à Pierre de me relire mon interview de machin chouette. Mais là toute seule, parce que je suis travailleur indépendant, mon premier lecteur c'est Pierre, et inversement.*

*Enquêtrice : Et ça vous prend beaucoup de temps supplémentaire au quotidien ?*

*Céline : Ça nous prend du temps.*

*Pierre : Ça peut prendre du temps mais bon c'est très important, c'est capital. Parce que c'est un exercice très solitaire correspondant.*

Comme l'évoque Rey et Sitnikoff, la proximité physique du conjoint, lui même pigiste, conditionne cette redéfinition du conjoint en aide professionnelle.

« Si tout espace peut être requalifié comme espace de travail, toute personne agissant dans cet espace peut être requalifiée comme auxiliaire de travail. Si

l'espace privé peut être requalifié comme espace de travail, les proches peuvent être requalifiés comme auxiliaires de travail »<sup>91</sup>.

Cette proximité n'est cependant pas l'unique raison qui pousse le conjoint à jouer un rôle notable dans le travail du journaliste pigiste. Ce dernier évoque les caractéristiques essentielles de leur conjoint dans cette tâche. S'ajoute en effet, une compréhension mutuelle, « *on se connaît tellement que c'est vrai que c'est beaucoup plus facile* » ; une confiance, « *j'ai une confiance aveugle en ses relectures* » ; une honnêteté, « *On ose peut être plus dire les choses quand y a quelque chose qui va pas bien dans le papier* » ; une estime pour le travail de l'autre, « *ma meilleure relectrice* » ; une disponibilité, « *Souvent je la force. J'ai fini le sujet tard, je dois le rendre pour le lendemain matin, 10h, j'imprime, je fais "cadeau"* » ; et enfin, une gratuité du service rendu. Ce dernier élément est essentiel dans un travail où le montant des piges se maintient à un niveau relativement bas. Le témoignage avec Julie et Marc est en cela particulièrement éclairant.

*Julie : C'est compliqué de demander aux gens d'être hyper-présents sur leur temps personnel, y en a beaucoup qui ont des taf à côté...*

*Marc : Alors que ma copine je peux l'exploiter tranquille !*

Marc le reconnaît, « *Des fois le côté couple de journalistes prend le pas sur toute autre forme de vie commune [...] mais je sais pas comment je ferai sans Julie* ». Bien que cette aide professionnelle puisse être mutuelle, les hommes sont plus prompts à demander une relecture à leur conjointe que l'inverse. Ces dernières seraient plus confiantes quant à la bienveillance de leurs collaborateurs car elles abordent le travail professionnel dans une perspective relationnelle<sup>92</sup>. Cette méfiance masculine envers leur milieu professionnel<sup>93</sup> les amènerait à solliciter davantage leur conjointe

---

<sup>91</sup> Rey Claudie et Sitnikoff Françoise, « Travail à domicile et brouillage des frontières temporelles. Où va le temps de travail quand les activités professionnelles s'exercent à domicile? », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2006, vol. 29, n° 1, p. 109.

<sup>92</sup> Nikina Anna, Loarne-Lemaire Séverine Le et Shelton Lois M., « Le rôle de la relation de couple et du soutien du conjoint dans l'entrepreneuriat féminin », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2012, vol. 11, n° 4, p. 41.

<sup>93</sup> Pilmis évoque la paranoïa de certains pigistes qui craignent de se faire voler leurs idées et sujets par des concurrents. Voir Pilmis Olivier, « Faire valoir ses compétences : les pigistes et le placement de sujet », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 2007, n° 99, p. 81.

lorsque nécessaire. Dès leur passage à l'indépendance, ces derniers supposent en effet que celle-ci les aidera (la plupart du temps gratuitement) dans leur activité. Cette observation s'avère d'autant plus vraie lorsque la conjointe exerce la même profession que lui et est elle-même indépendante<sup>94</sup>.

## 2.2. Surmonter les baisses de moral à deux : la force du couple endogame

*Marc : C'est éreintant de contacter les rédac chefs, de faire la danse du ventre avec tes sujets en disant « regardez il est intéressant hein, ça passerait bien dans votre média ». Tu passes vraiment littéralement la moitié de ton temps à envoyer des synopsis. Alors pour envoyer des synopsis, t'as déjà bossé trois jours pour connaître le sujet et après tu dois convaincre quelqu'un de prendre ton sujet. Puis après de vraiment faire le travail de terrain. Moi il m'est arrivé de passer deux semaines sur un sujet pour 200 euros. [...] Je connais peu de journalistes qui ne sont pas dégoûtés de la pige au bout de deux-trois ans. C'est vraiment fatigant.*

Pour tenir face aux difficultés de la pige, chaque journaliste met en place des stratégies de soutien psychologique. Si quelques rares pigistes vont trouver un soutien auprès de collectifs<sup>95</sup>, la plupart préfèrent faire appel à leur cercle de connaissances.

Ainsi, pour prévenir les baisses de moral, Virginie évoque le *coaching* psychologique régulier qu'elle fait avec deux ou trois personnes de son entourage depuis quelques années :

*Virginie : On se coache mutuellement, chacune raconte ce qu'elle fait, ses difficultés, machin, là je suis en train de perdre tel boulot, je sais pas quoi, qu'est ce que t'en penses... et donc c'est vraiment du coaching entre nous. Et ça marche super bien parce qu'en général on sort de ces réunions on est hyper regonflées.*

---

<sup>94</sup> Kirkwood Jodyanne, « Spousal Roles on Motivations for Entrepreneurship : A Qualitative Study in New Zealand », *Journal of Family and Economic Issues*, 2009, vol. 30, n° 4, p. 381.

<sup>95</sup> Cf. dans ce chapitre, partie 1.b. La solitude du pigiste.

Au cours de ses séances, il n'est en revanche pas question de relectures ou d'aide professionnelle concrète. Seul l'aspect psychologique est évoqué. Cet aspect pouvait difficilement être évoqué avec son conjoint qui fut journaliste en rédaction durant plusieurs années et n'a pas conscience des difficultés liées à la pige. Au contraire, lorsque le couple est formé de deux journalistes pigistes, le conjoint se révèle un allié essentiel. Celui-ci comprend les difficultés de son partenaire et est à même de légitimer son travail, de rassurer l'angoisse et le « *doute permanent* » évoqué par Pierre.

Dans la solitude de sa pratique professionnelle, le conjoint devient un référentiel pour prendre du recul sur soi et sa production. Il encourage, rassure, et sert de modèle, en particulier dans le cas des femmes :

*« Some of the women had husbands who had owned businesses, so they had role models to look to for advice and support in their own entrepreneurial decisions. [...] These women not only received moral support for their entrepreneurial decisions, but they had the advantage of being able to seek tangible business advice from their spouses who were experienced in business ownership »<sup>96</sup>.*

L'exemple de Céline rejoint cette analyse. Son conjoint est déjà pigiste depuis quatre ans lorsqu'elle décide de se lancer. Elle ne cache pas sa peur du vide, d'une perte de reconnaissance sociale ou encore des risques financiers à ses débuts. « *Personne ne t'attend à l'extérieur* » lui lance la DRH lorsqu'elle décide de quitter la rédaction pour laquelle elle travaille depuis 15 ans. L'exemple de son conjoint l'encourage cependant à aller au bout de sa démarche.

---

<sup>96</sup> Kirkwood Jodyanne, « Spousal Roles on Motivations for Entrepreneurship : A Qualitative Study in New Zealand », *op. cit.*, p. 379.

Traduction libre : « Certaines des femmes ont des maris qui ont leurs propres entreprises, elles ont ainsi des modèles à même de les conseiller et de les soutenir dans leurs propres décisions d'entrepreneures. [...] Non seulement ces femmes reçoivent un soutien moral pour leurs décisions d'entrepreneures, mais elles ont aussi l'avantage de pouvoir rechercher des conseils concrets en matière d'entrepreneuriat de la part de leurs conjoints qui ont l'expérience de leur propre entreprise ».



### 2.3. Les hommes bien souvent garants de l'équilibre financier

La plupart des pigistes interrogés considèrent que les journalistes en poste méconnaissent la réalité de leur travail. D'après Céline, ils ont « *l'impression que parce qu'on est pigiste on gagne beaucoup d'argent parce qu'on travaille pour plusieurs titres* ». La réalité est autre. Si les exigences intellectuelles du travail de Céline ont augmenté comme elle le souhaitait en se lançant dans la pige, elle reste maintenue à un niveau financier insatisfaisant. C'est ce plafond de verre financier qui l'a amenée à renoncer à certaines piges de journaux concurrents pour accepter la correspondance pour un journal national. Ce choix, c'est avant tout « *une histoire de gros sous* ». Elle a le sentiment qu'à chaque pige rendue, l'équilibre de l'ensemble peut être menacé si son travail n'est pas satisfaisant

L'incertitude et la fragilité dans laquelle vivent les pigistes conduisent ces derniers à trouver un équilibre ailleurs. C'est le couple qui permet de pallier les aléas financiers qu'il soit marié, cohabitant ou même parfois, séparé. Ce soutien conditionne la prise de risques professionnels et le maintien du statut de pigiste par les journalistes.

Alors que Julie reprend des études, Marc arrête les piges et prend un contrat stable pendant deux ans, pour assurer les finances du couple. À la fin de ses études, Julie obtient des piges régulières avec un journal : « *Dès tes premières fiches de salaires, tu me dis que je peux faire ce que je veux* » lui lance Marc. Il arrête son contrat et tente de se faire « *une place dans le milieu de la pige* ». Il profite également de cette stabilité financière pour relancer un journal local indépendant. Leur équilibre financier se fait à deux : lorsque l'un a un salaire fixe, l'autre en profite pour se risquer à suivre ses aspirations professionnelles.

De la même façon, Pierre et Céline « *ne se [sont] pas lâchés tous les deux en même temps* ». Lorsque Pierre devient indépendant, Céline a un salaire régulier en rédaction qui peut compenser les aléas financiers de Pierre.

Si au démarrage les femmes apportent une stabilité financière à leur conjoint, ce sont ces derniers qui, sur le long terme, compensent presque systématiquement les revenus inférieurs de leur conjointe. Cette situation se retrouve quelque soit le statut professionnel du conjoint (indépendant ou salarié) lorsque les pigistes sont également mères. Seul le conjoint de Marion ne parvient pas à compenser ses

baisses de revenu. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle cherche actuellement un poste en rédaction.

Les femmes ont conscience de cette dépendance financière et du fait qu'elles ne pourraient probablement pas continuer à exercer leur métier de cette façon si leur conjoint n'était pas présent<sup>97</sup>. Même si le conjoint n'est plus présent physiquement, l'aide financière reste essentielle. Hélène admet qu'elle n'aurait pas pu continuer si le père de ses enfants, dont elle est séparée depuis plusieurs années, ne continuait pas à assurer une partie des dépenses de la maison. Céline témoigne également de l'importance de l'aide de Pierre, son partenaire :

*Céline : Je trouve ça très rassurant le fait que Pierre soit aussi indépendant parce que quand moi je suis secouée par un doute à me dire, oh je gagne pas assez d'argent, ça va pas du tout, etc. Voilà, on s'équilibre. Et on s'équilibre aussi financièrement, c'est à dire que moi, il y a des années où j'ai mieux gagné ma vie, parce que j'ai écrit des documentaires aussi et j'ai touché des droits d'auteur aussi donc là vous gagnez différemment, vous gagnez mieux. Ou l'année dernière typiquement, j'ai moins bien gagné ma vie donc y a pas mort d'homme. Il faut que j'accepte que c'est une année moins intéressante financièrement, mais qui était intéressante professionnellement c'est pas la question. Donc il faut avoir le conjoint qui est capable de vous rassurer et donc ça pour moi c'est très important.*

Si ce mécanisme a été étudié dans les recherches portant sur le monde ouvrier<sup>98</sup>, il a, en revanche, très peu été pensé au sein des professions supérieures où l'autonomie professionnelle et l'indépendance économique sont davantage valorisées. Cette catégorie socio-professionnelle cherche ainsi à s'associer à des valeurs modernes en opposition aux valeurs traditionnelles.

« L'indépendance monétaire permet de préserver des comportements hautement valorisés dans les couples de la jeune génération, comme

---

<sup>97</sup> Kirkwood Jodyanne, « Spousal Roles on Motivations for Entrepreneurship : A Qualitative Study in New Zealand », *op. cit.*, p. 379.

<sup>98</sup> Bessière Céline, *De génération en génération: arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Raisons d'agir (coll. « Cours et travaux »), 2010, 215 p.

l'autonomie et le contrôle individuel sur les dépenses et les revenus. Pour certains, elle est rattachée aux croyances en l'égalité et au rejet du modèle traditionnel. Nous avons vu que pour certaines femmes, elle leur permet d'éviter de se considérer comme une charge pour l'autre et d'affirmer leur statut de partenaire égalitaire »<sup>99</sup>.

Ainsi, le déséquilibre financier n'est pas toujours admis par les femmes, qui préfèrent voir ce soutien comme quelque chose de « *rassurant* », un « *point d'équilibre à deux* » plutôt que comme une dépendance avérée envers leur conjoint. Céline considère ainsi qu'elle et son conjoint fonctionnent comme une « *micro-entreprise* » œuvrant à une « *cause commune* »<sup>100</sup>.

Si la composante affective est parfois évoquée pour justifier la reformulation du rapport à l'argent des femmes<sup>101</sup>, j'é mets ici l'hypothèse que cette reformulation permet aux femmes de maintenir une position égalitaire avec leur conjoint en accord avec les valeurs modernes évoquées précédemment. En effet, « dans un contexte où les relations conjugales se vivent sur le mode du partenariat et de la symétrie, la dépendance financière peut conduire à se sentir dévalorisée »<sup>102</sup>.

Ce fonctionnement masque pourtant les déséquilibres internes et la dépendance économique des femmes, par ailleurs indépendantes professionnellement :

« La vie conjugale altère davantage le placement professionnel des capitaux sociaux et culturels des femmes que le rendement des richesses masculines. Cette inégalité est masquée, le plus souvent, par le fait du partage des revenus entre conjoints, par l'accès pour les femmes à un niveau ou à style de vie équivalent à celui de leur partenaire. C'est au moment de la séparation

---

<sup>99</sup> Henchoz Caroline, « Le rôle de l'indépendance financière dans la construction du lien conjugal contemporain : L'analyse du processus d'individualisation des finances dans trois générations de couples. », *Enfances, Familles, Générations*, 2008, n° 9, p. 44.

<sup>100</sup> Gollac Sibylle, « 9. Maisonnée et cause commune : une prise en charge familiale » dans Séverine Gojard (ed.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine.*, Paris, La Découverte (coll. « TAP / Enquêtes de terrain »), 2003, p. 274-311.

<sup>101</sup> Segalen Martine et Martial Agnès, *Sociologie de la famille*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, 2013, p. 104.

<sup>102</sup> Henchoz Caroline, « Le rôle de l'indépendance financière dans la construction du lien conjugal contemporain : L'analyse du processus d'individualisation des finances dans trois générations de couples. », *op. cit.*, p. 44.

que le coût de la vie conjugale est payé, que la dévaluation relative devient perceptible »<sup>103</sup>.

Afin d'étayer ces résultats, il serait pertinent de réaliser une enquête quantitative sur la situation matrimoniale des journalistes et en particulier des pigistes. Le rôle du couple dans le choix du statut pourrait alors être compris plus amplement à l'échelle de la profession.

### **3. Famille et travail : duel ou duo ?<sup>104</sup>**

#### *3.1. Renforcement de l'engagement du couple*

Céline présente son passage à l'indépendance et celui de son conjoint comme quelque chose qui a significativement renforcé le soutien mutuel du couple. Leur interdépendance professionnelle, évoquée précédemment, a entraîné un engagement familial accru<sup>105</sup>. En effet, les ressources investies par les conjoints « construisent et confirment de manière très concrète le lien conjugal » dans un contexte de désinstitutionalisation de l'union conjugale<sup>106</sup>.

Afin de comprendre la construction des couples de pigistes, on empruntera à Jean Kellerhals sa typologie familiale, évoquée par Segalen et Martial<sup>107</sup> :

« Jean Kellerhals croise deux dimensions sociopsychologiques pour fonder sa typologie de vie de couple en quatre positions. D'une part, la cohésion interne

---

<sup>103</sup> Singly François de, *Sociologie de la famille contemporaine*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin (coll. « 128 »), 2000, p. 113.

<sup>104</sup> Question qui fut le thème d'une table ronde organisée dans le cadre du colloque tenu à Paris le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2010 : « Egalité hommes/femmes et articulation travail/famille : vers un nouveau modèle ? ».

<sup>105</sup> Singly François de, *Sociologie de la famille contemporaine*, *op. cit.*, p. 112.

<sup>106</sup> Henchoz Caroline, « Le rôle de l'indépendance financière dans la construction du lien conjugal contemporain : L'analyse du processus d'individualisation des finances dans trois générations de couples. », p. 45.

<sup>107</sup> Segalen Martine et Martial Agnès, *Sociologie de la famille*, *op. cit.*, p. 104 et seq.

qui "désigne la manière dont les membres du groupe se relie à celui-ci"<sup>108</sup> : tantôt on insiste au contraire sur l'autonomie des membres du groupe. D'autre part, un second critère concerne "l'intégration externe" et "désigne la manière dont le groupe s'ouvre sur l'extérieur". Le croisement de ces deux axes permet de définir quatre genres de familles :

- les familles de type "Parallèle", caractérisées par la fermeture et l'autonomie : à l'intérieur de la famille, les rôles sont très différenciés, les domaines d'intérêt ne se recoupent guère ;
- les familles de type "Bastion" où le groupe est replié sur lui-même, a peu de contacts avec l'extérieur et partage un maximum d'opinions et d'activités ;
- les familles de type "Compagnonnage" à la fois fusionnelles et ouvertes ;
- les familles du type "Association", caractérisées par l'ouverture et l'autonomie »<sup>109</sup>.

Les analyses précédentes ont permis de mettre en lumière l'importance du soutien du conjoint dans le travail des journalistes pigistes, d'une part en raison du partage d'une activité commune, d'autre part en réaction à l'absence fréquente de solidarités extérieures. Ces conclusions permettent d'apparenter les couples de pigistes aux familles de type « Bastion », à la fois fusionnelles et fermées vers l'extérieur.

« La place des familles dans la typologie "Intégration" est largement dépendante de leur position dans la structure sociale, définie par le statut socio-professionnel des conjoints ou par le revenu du ménage. En effet, 45 % des familles d'ouvriers et d'employés entrent dans cette catégorie "Bastion", où prédomine la cohésion par fusion et la fermeture envers l'extérieur. Cette proportion n'est que de 17 % chez les cadres moyens et supérieurs. [...] La prise en considération du revenu du ménage conduit à des contrastes encore plus grands. Seules 8 % des familles à haut revenu sont caractérisées par la

---

<sup>108</sup> Segalen Martine et Martial Agnès, *Sociologie de la famille, op. cit.*, p. 103 et seq. Citant Kellerhals Jean, Coenen-Huther Josette et Modak Marianne, « Stratification sociale, types d'interactions dans la famille et justice distributive », *Revue Française de Sociologie*, 1987, vol. 28, n° 2, p. 217-240.

<sup>109</sup> Segalen Martine et Martial Agnès, *Sociologie de la famille, op. cit.*, p. 103 et seq.

fusion et le repli (type "Bastion"), alors que cette proportion est de 56% parmi les bas revenus »<sup>110</sup>.

Si les journalistes font partie des catégories socio-professionnelles supérieures, il semblerait que les pratiques familiales des pigistes soient plus proches de celles des ouvriers que des cadres supérieurs. Les difficultés financières et professionnelles des pigistes induisent une solidarité au sein du couple partagée par les ménages aux revenus faibles. Ouvriers et agriculteurs parleront cependant d'« aide »<sup>111</sup> là où les pigistes évoqueront le « soutien » de leur conjoint, dont les modalités sont plus aléatoires.

Ainsi, la vie de couple influe sur le travail des pigistes, mais leur travail influe également sur la dynamique générale de leur couple.

### 3.2. *Un partenariat à garder secret*

Les difficultés professionnelles des pigistes ont renforcé la vie conjugale de ces derniers. Ce réengagement est pourtant invisible aux yeux du milieu professionnel et gagne même à être caché. L'échange avec Séverine, en couple avec Alain, également pigiste, permet de l'illustrer :

*Enquêtrice : Est-ce que tu travailles parfois avec Alain ?*

*Séverine : Non. On fait des choses tout à fait différentes. On n'écrit pas pareil, on n'est pas spécialisés dans les mêmes choses, lui il est plus histoire, etc. Et en plus ce serait mal vu des journaux. Et je dirais même que les journaux où il travaille, moi je ne peux pas y travailler, ce qui m'embête. Et les journaux où je travaille moi...*

*Enquêtrice : Ça se sait que vous êtes en couple ? Est-ce que tu as gardé ton nom de jeune fille ?*

---

<sup>110</sup> Kellerhals Jean, Coenen-Huther Josette et Modak Marianne, « Stratification sociale, types d'interactions dans la famille et justice distributive », *Revue Française de Sociologie*, 1987, vol. 28, n° 2, p. 222.

<sup>111</sup> Bessière Céline, *De génération en génération: arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Raisons d'agir (coll. « Cours et travaux »), 2010, p. 170.

*Séverine : Pour la sécu tu as ton nom qui sort, ça ne se sait pas plus que ça. J'ai gardé mon nom, heureusement d'ailleurs.*

L'interdépendance professionnelle du couple ne se traduit ainsi pas par une subordination patronymique de la femme. À l'instar de Séverine, toutes les femmes mariées interrogées ont gardé leurs noms de jeune fille dans le cadre de leur travail. Les domaines professionnels de chacun sont en général bien délimités et ne se recoupent que dans le cas de publications de livres ou de films documentaires, des domaines en marge du journalisme bien que sollicitant une rigueur similaire.

Si beaucoup d'études se sont penchées sur les questions liées au choix marital, la plupart ont été abordée au prisme de l'identité ou de la famille : revendication identitaire du nom, enjeu politique féministe, partage du nom avec son enfant<sup>112</sup>, etc. Le lien entre le choix du nom d'usage par les femmes et les implications professionnelles n'a en revanche pas été abordée par la littérature francophone et très peu sous cet angle par la littérature anglophone. Seules les conséquences du choix de garder ou non son nom d'usage ont fait l'objet d'analyses, concluant que celles-ci affectent plusieurs domaines de la vie professionnelle et personnelle des femmes, et ne sont visibles que des années après le mariage<sup>113</sup>.

### *3.3. Une tolérance professionnelle qui grignote sur la vie familiale*

Pour Pierre et Céline, le rythme familial doit s'adapter aux exigences professionnelles. La surcharge de travail est vécue positivement car perçue avant tout comme un apport financier supplémentaire. Pierre accepte les contraintes de perméabilité qu'il ne considère pas ainsi « *On a aussi choisi ce genre de métier parce qu'on a aussi envie de répondre à ce genre de moment, à ce genre d'actualité. On a envie d'être là et de travailler à ce moment donc la question se pose pas* ». Il appuie sur le fait que ce rythme, c'est son choix, bien qu'il puisse y avoir des aspects négatifs : « *c'est un truc qu'on accepte, [...] c'est une volonté, c'est moi qui décide de gérer les trucs comme ça* ». Pour lui, ce n'est un problème que « *quand le travail te*

---

<sup>112</sup> Cf. notamment les travaux de Valetas, Rochefort, Fine et Jeuffreau.

<sup>113</sup> Duggan Deborah A., Cata Albert A. et Dian Kenneth L., « Taking Thy Husband's Name: What Might it Mean? », *Names*, 1993, vol. 41, n° 2, p. 94.

*bouffe complètement* », chose qui selon lui était plus fréquente lorsqu'il travaillait en rédaction. En définissant eux-mêmes leurs contraintes horaires, les pigistes réduisent la désynchronisation du travail vis-à-vis de leur famille à laquelle doivent s'astreindre les journalistes en rédaction<sup>114</sup>. Céline estime travailler le même volume d'heures qu'avant mais trouve que son temps de travail est plus équilibré. Notons que lorsqu'elle et son conjoint parlent de semaine de travail, leur semaine est comptée sur sept jours et non cinq comme les personnes travaillant à des horaires classiques.

Pour Rey et Sitnikoff, « la pratique du travail à domicile contient un risque de banalisation du dimanche ou de la nuit comme temps œuvrés »<sup>115</sup>. C'est d'autant plus vrai lorsque le conjoint et la vie familiale ne servent plus de soupape professionnelle.

Le conjoint de Sarah est indépendant, comme elle. Elle aménage son temps pour être présente pour sa famille mais suit aussi le rythme de son conjoint entrepreneur qui travaille les *week-ends*. Elle travaille lorsque le reste de sa famille est aussi occupé.

*Sarah : J'ai profité d'un moment où je voyais qu'il était en train de travailler, que les enfants étaient en train de jouer dans leur chambre donc voilà je me suis dit je profite de ce moment, moi j'étais en forme, j'ai travaillé trois/quatre heures dimanche.*

Le travail indépendant remet en cause une des conquêtes centrales du salariat : « l'affranchissement de l'hégémonie du travail. C'est lorsque le travail est précaire, non protégé, entièrement livré au marché, que le travailleur est complètement immergé dans l'ordre du travail »<sup>116</sup>.

---

<sup>114</sup> Laurent Lesnard, *La famille désarticulée*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 151 et seq.

<sup>115</sup> Rey Claudie et Sitnikoff Françoise, « Travail à domicile et brouillage des frontières temporelles. Où va le temps de travail quand les activités professionnelles s'exercent à domicile? », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2006, vol. 29, n° 1, p. 112.

<sup>116</sup> Abdelnour Sarah, « 13. Moi, petite entreprise. Impacts individuels et collectifs de la diffusion de l'auto-entrepreneuriat », *op. cit.*, p. 201, citant Castel Robert, « Travail et utilité au monde » dans *Le travail en perspectives*, LGDJ (coll. « Montchrestien »), 1998.



À l'inverse, lorsque les conjoints des enquêtés ont un rythme de travail régulier, la tolérance professionnelle est globalement moindre.

Le travail de Julie lui apporte un certain confort de vie selon elle. Contrairement au rythme habituel des pigistes, l'empiètement sur sa vie personnelle tient à ses déplacements : « *moi c'est vrai que le soir j'ai fini le boulot. Enfin ça m'arrive quelquefois d'avoir des coups de fil à passer mais c'est rare. [...] Je suis un peu relou moi pendant les vacances, je veux pas travailler. Si on part en voyage pour moi, c'est le moment de déconnecter* ». Julie se pose en garde frontière de la vie personnelle du couple. Marc évoque d'ailleurs les situations que cela crée entre eux : « *tu m'as dit aussi interdit de bosser. [...] j'aimerais bien essayer de vendre un sujet, mais bon ça va passer par de la négociation* ».

De leur côté, Marion et son conjoint, non journaliste, éprouvent des difficultés à communiquer au sujet des horaires. Son conjoint voudrait qu'elle cesse de travailler le soir, comme lui, mais elle envisage mal cette situation. Elle continue à travailler le soir et cela devient source de conflit. Il semblerait que le compromis ait été beaucoup plus facile à accepter pour lui lorsqu'il avait des horaires décalés.

Ce débordement est également perceptible dans l'espace domestique des enquêtés. Chez les couples de travailleurs indépendants, on remarque une survalorisation des espaces partagés et de travail, et un investissement moindre de l'espace intime, la chambre. Cette dernière accueille au moins le téléphone, au plus des dossiers et ordinateurs professionnels.

Comme Pierre et Céline, Marion consulte régulièrement ses *emails* avant de dormir. Contrairement à ces derniers qui partagent la même profession et le même statut, son conjoint tolère peu ses intrusions dans la chambre.

*Marion : il trouve que je passe la vie sur mon smartphone et notamment le soir, en tout cas dans le lit. On est couchés et je vais faire un tour sur ma boîte mail j'avoue. Et c'est vrai faut que j'arrive à arrêter mais du coup j'y arrive pas.*

Lorsque famille et travail nécessitent chacun autant de disponibilité, les compromis deviennent moins évidents.

« Une chose est certaine, avec le leitmotiv de la compétitivité, les lieux de travail sont "gourmands" et l'entreprise devient une *greedy institution* [institution gourmande, NDT] qui attend un investissement volontaire pouvant incorporer l'ensemble de la personnalité du travailleur. La famille étant traditionnellement aussi une *greedy institution*, nous pouvons nous attendre à une tension grandissante entre les deux institutions »<sup>117</sup>.

Cette tension est d'autant plus difficile à résoudre qu'elle demande des investissements similaires. Ces derniers ne sont plus seulement physique et temporel, mais aussi émotionnel<sup>118</sup>. Contrairement aux employés permanents dont le statut leur procure une certaine assise, et aux travailleurs indépendants qui ont l'opportunité de s'inscrire dans un champ d'activité large, les journalistes pigistes sont uniquement dépendants des rédactions, elles-mêmes saturées par la demande. Cette absence de leviers des pigistes envers leurs employeurs les enferme dans une dépendance affective, en plus de professionnelle, dont il leur est difficile de se départir.

Marion prend beaucoup sur elle pour travailler, mais face au manque de reconnaissance de celle qui l'emploie, elle finit par douter de son travail.

*Marion : [...] la toute première fois elle m'a fait un retour en me disant qu'elle était contente, donc j'étais hyper contente, et après à chaque fois les retours ont été plus mitigés voire désagréable comme elle peut l'être. Donc déjà moi ça m'a refroidie, et surtout c'était jamais très constructif, c'est-à-dire que c'était juste « Nan ça allait pas du tout, mais je t'expliquerai pourquoi. » [...] Je me suis dit que j'aurais bien aimé comprendre ce qui n'allait pas avant de lui re-proposer quelque chose.*

*Marion : L'état dans lequel je suis quand je bosse avec elle, parce que tu vois c'est du stress, tu te dis j'ai envoyé mon mail, t'attends la réponse, elle va mettre, si elle met 24h c'est que c'est bon, si elle met 1 semaine c'est que*

---

<sup>117</sup> Fusulier Bernard, « Regard sociologique sur l'articulation de la vie professionnelle avec la vie familiale. Enjeu de société, médiation organisationnelle et appartenance professionnelle. », *Les cahiers de recherche du Girsef*, 2012, n° 89, p. 10.

<sup>118</sup> Hochschild Arlie Russell, *Le prix des sentiments : au coeur du travail émotionnel*, traduit par Salomé Fournet-Fayas et traduit par Cécile Thomé, La Découverte., s.l., 2017, p.111 et seq.

*c'est mort, si elle met 15 jours c'est que c'est mort mort mort, et toi tu la relances, tu la relances.*

Peu étonnant dans ces conditions, que l'attente de retours professionnels crée chez elle un stress important qui influe significativement sur l'institution familiale.

### III. Gestion spatiale et temporelle du travail à domicile : la parentalité à l'épreuve de la pige

#### 1. Pige et travail à domicile

##### 1.1. *Organiser son domicile pour le travail*

Comme nombre de pigistes, Hélène travaille essentiellement depuis chez elle. Elle n'a pas de pièce dédiée mais travaille dans son salon où elle a installé un bureau. Ses livres et dossiers sont répartis un peu partout dans l'appartement, ce qui pour Hélène, « *est quand même un petit peu encombrant* ».



**Photo 2.** Espace de travail de Hélène, dans le salon.

Lorsqu'elles en ont eu la possibilité, certaines enquêtées ont aménagé un bureau au sein de leur domicile. Ainsi, quand Sarah et son conjoint ont acheté leur maison, ils ont créé une pièce-bureau dédiée au travail de Sarah. Cet espace lui suffit à se concentrer et se détacher de l'environnement familial lorsque ses enfants sont là.



**Photo 3.** Espace de travail de Sarah, bureau séparé.

Certaines enquêtées ont fini par réaménager une des chambres de leur domicile en un espace de travail. Plusieurs années après le départ de sa fille du domicile familial, Juliette a ainsi transformé la chambre de cette dernière en bureau pour elle.

*Juliette : je voulais en faire mon bureau, plusieurs fois j'ai repoussé le truc, mais je ne supportais plus de travailler dans ma chambre. Même si c'était un coin bureau... non. Le fait d'avoir mon lit derrière moi c'était insupportable, donc j'ai enfin mon bureau.*



**Photo 4.** Espace de travail de Juliette, bureau séparé.

De même, Virginie a arrêté de travailler dans sa chambre. Suite au départ de ses deux enfants, elle et son mari ont transformé leurs chambres en bureaux professionnels pour chacun. Elle reste cependant « *nomade* » ainsi qu'elle se décrit, contrairement à son conjoint, également pigiste, qui « *ne sort pas de son bureau. Jamais* ». Elle travaille dans son lit, le matin, et entre son bureau et la table de la cuisine le reste de la journée. Elle aime pouvoir changer d'espace et tient à la liberté que lui apporte son domicile.



**Photo 5.** Espace de travail de Virginie, bureau séparé.

## 1.2. Gérer les intrusions domestiques

*Céline : C'est évident que le fait que ce soit d'abord un lieu de vie je vais répondre aux injonctions du lieu de vie d'abord pour en faire un lieu de travail et ensuite je vais me mettre à travailler.*

Comme Céline, Séverine considère normal pour les pigistes, ce mélange entre vies personnelle et professionnelle durant la journée. Ses plages de travail sont très étalées, mais peu denses car mêlées à sa vie personnelle. Ses enfants sont grands,

elle n'a plus d'injonctions familiales à respecter et a donc la possibilité de travailler du matin au soir, son travail étant dilué en journée par les tâches domestiques.

*Séverine : C'est quand même un métier le journalisme où tu dois penser. T'as besoin de... voilà mon cerveau il est pas fait pour penser constamment, tout le temps, donc voilà tu fais un truc, tu penses un truc, toc tu vas éplucher ton oignon, tu reviens. Moi je fais ça comme ça.*

Sarah n'a pas l'opportunité de consacrer des plages horaires aussi grandes à son travail étant donné que son rythme dépend essentiellement de celui de ses enfants. Bien qu'elle travaille de chez elle, elle évite ainsi les tâches domestiques en journée.

*Sarah : Dans la journée je vais pas commencer à faire des machines et le ménage. Ça demande une belle autodiscipline en fait. En revanche s'il y a des choses à faire dans la maison je le fais plutôt le soir quand il y a les enfants. Mais la journée je la garde vraiment pour la concentration.*

Les tâches domestiques semblent globalement bien réparties entre homme et femme au sein du couple, et ce, bien que les femmes évoquent fréquemment leur tentation à réaliser ces activités durant leur journée de travail (vaisselle, lessive, cuisine, ménage). Haicault analyse pourtant les enjeux cachés du travail à domicile.

« Le partage des tâches n'est pas notre affaire. Pour nous, gérer le champ domestique et les composantes matérielles du travail salarié, c'est surtout gérer des espaces et des temps, car la nouvelle réalité du travail domestique c'est à la fois sa soumission aux temps, rythmes, horaires, localisation, distance aux lieux de travail salarié »<sup>119</sup>.

Sarah éprouve de la difficulté à faire comprendre à son entourage que bien qu'elle soit chez elle, elle travaille.

---

<sup>119</sup> Haicault Monique, « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, 1984, vol. 26, n° 3, p. 271.

*Sarah : Les connaissances, les parents d'école par exemple, pensent que quand on travaille de chez soi, on est totalement libres de faire ce qu'on veut alors dès qu'il y a des grèves de cantines, qui est-ce qu'on va solliciter ? Alors qu'en fait, moi quand il y a des grèves de cantines je prends mes enfants c'est déjà beaucoup, mais ça me suffit parce que, bon ils jouent tous les deux dans la chambre je les fais manger et je me remets à bosser. Mais en avoir d'autres parce que les autres parents travaillent et qu'il peuvent pas se libérer, je trouve que c'est super compliqué donc maintenant je refuse ou alors très exceptionnellement j'accepte. Avant j'avais tendance à accepter mais je me suis rendue compte que c'était pas possible parce que en avoir deux de plus ça change tout en fait, dans les cris, dans le fait de devoir les gérer, ça change tout.*

De même que Sarah, Virginie peine à valoriser son travail comme activité effective et à limiter les intrusions de sa vie personnelle dans son travail.

*Virginie : Je crois que les gens ne comprennent pas le travail des pigistes. Pourtant je leur ai fait de l'explication de texte hein. J'en ai fait beaucoup. Mais je crois que les gens ne comprennent pas. T'es à la maison, tu travailles quoi. [...] Combien de fois j'ai reçu des coups de fil en pleine journée, même de ma mère, de sa mère ou des gens qui nous connaissent très bien, en pleine matinée, en plein après-midi ou moi je prends les appels parce que je suis polie et je suis gentille « Ah bon mais je te dérange ? Mais tu bosses ? - Mais oui maman, je bosse. »*

La plupart des enquêtées considèrent ces intrusions familiales comme gênantes dans leur activité professionnelle. Pourtant, elles n'envisagent pas d'y remédier tant qu'elles continueront à travailler à domicile. Certaines journalistes pigistes comme Marion font alors le choix d'intégrer des espaces de travail partagés.



### 1.3. Travail à domicile ou co-working ?

Céline et Pierre ont tous les deux la possibilité de travailler dans des espaces de travail partagé à titre gracieux. Leur appartenance à ces structures est cependant limitée : ils vont et viennent comme ils veulent, mais n'ont pas les clés.

Pierre parvient difficilement à travailler chez lui. Il est peu efficace et l'opportunité de travailler à l'extérieur est donc « *hyper confortable* ». Quand il n'a pas d'autre choix que de travailler à la maison, il cherche à isoler physiquement sa vie professionnelle de sa vie familiale : « *je descends travailler quand j'ai vraiment des trucs à finir* », ou travaille « *quand tout le monde va se coucher* ». Cette nécessité de cloisonnement est avant tout une séparation mentale : « *c'est pas tant le bruit [...], c'est avoir des interactions familiales au milieu du travail [...], tout de suite je vais bifurquer dans ma tête* ». En revanche, il admet que si lui et sa femme, également journaliste, travaillent tous les deux : « *ça ne pose pas de problème qu'on soit à côté* ».

Au contraire, pour Céline, travailler à la maison est confortable : « *j'aime bien l'espace dans lequel je suis, c'est ma maison donc je l'apprécie* ». Elle affirme jongler facilement entre espace de vie personnelle et professionnelle, et réussir à se « *calfeutrer* » pour travailler durant de longues plages horaires. Elle considère également que le travail à domicile facilite la mobilité et lui évite des allers-retours inutiles et chronophages, non pas par rapport à ses enfants qui sont aujourd'hui adolescents, mais pour aller récupérer ou déposer sa voiture par exemple.

Virginie dit ne jamais avoir voulu travailler en espace de *co-working*. Bien qu'ayant eu des propositions financièrement accessibles, elle aime travailler seule et se satisfait de son espace domestique. Comme elle, beaucoup de pigistes interrogées disent *préférer* travailler de chez elles. Haicault nuance cependant cet argument qui suggère un intérêt restreint alors que les avantages pratiques pour le cercle familial ne sont pas négligeables.

« Les déplacements, calculés en temps, sont toujours plus ou moins menacés d'interdit. Et c'est alors l'espace qui se trouve balisé en zones tolérées parce que fonctionnalisées par les impératifs de la gestion, et en zones censurées, gaspilleuses en temps. Certaines ont fait de nécessité vertu en décrétant

qu'elles n'aimaient pas sortir »<sup>120</sup>.

Parmi les raisons qui justifient le choix d'un espace de travail partagé, les hommes évoquent le fait de se concentrer davantage dans un espace de *co-working* tandis que les femmes trouvent souvent plus « *pratique* » de travailler de la maison une partie du temps ou tout le temps, bien qu'elles aient conscience des limites.

Ainsi, Hélène ne s'est jamais posé la question du *co-working* tant cela était pour elle synonyme de perte de temps. La flexibilité horaire et spatiale de la pige est justement ce qui l'a poussée à conserver ce statut.

*Hélène : [...] devoir me rendre ailleurs, pour travailler et puis bon après le soir comment j'aurais fait, j'aurais ramené du boulot ? Donc je travaillais le soir mais c'était pas possible dans mon temps de travail je pouvais pas. De toute façon je crois que j'avais calculé d'année en année en fonction des horaires des filles et de ce que je travaillais, je faisais pas un plein temps. J'étais plutôt autour de 30 heures par semaine.*

Comme elle, Sarah a également renoncé à un espace de travail partagé en raison des contraintes trop grandes que cela aurait entraîné pour sa vie familiale.

*Sarah : [...] pour optimiser le temps de travail c'est moins facile, sauf si en effet je décide de prendre une nounou à 16h30 et de les récupérer qu'à 18h. Pour l'instant moi je préfère faire comme je fais mais je pense que quand ils vont grandir les enfants la question va se poser et je serai peut-être bien contente d'aller travailler dans un espace avec d'autres personnes. Et que eux ils seront plus indépendants, voilà. Là ils sont encore petits donc je fais comme ça. Mais en fait quand vous êtes parents il y a beaucoup de conflits internes qui se posent parce que d'un côté vous avez envie d'élever vos enfants et d'un autre vous avez quand même des ambitions professionnelles et je trouve que c'est très très difficile de gérer les deux. Et pour une femme je pense que ça l'est encore plus que pour un homme qui se pose peut-être*

---

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 274.

*moins de questions. Même si ça s'équilibre avec le temps hein on est peut-être pas... ça doit être beaucoup moins que y a quelques décennies, mais beaucoup plus que dans quelques décennies aussi.*

Pour les femmes ayant des enfants, le choix de la pige est un choix de liberté physique, plus que de liberté intellectuelle. Les difficultés de concentration sont minimisées au profit des avantages de flexibilité professionnelle, à même de répondre aux injonctions de la vie privée. Derrière la solution jugée la plus « pratique » se cache souvent la prise en charge des enfants. C'est l'inverse que l'on entend chez les hommes interrogés qui privilégient un cadre de travail idéal à une organisation arrangeante. « C'est dans la simultanéité que réside la spécificité de la charge mentale des femmes, non dans l'addition des types d'activités ou de services »<sup>121</sup>.

Virginie résume cette charge lorsque je lui demande son ressenti sur les différences entre hommes et femmes.

*Virginie : Ah mais moi je suis persuadée que... et c'est la raison d'ailleurs de ce mi-temps pendant 15 ans, c'est que c'est évident qu'une femme pigiste a une charge mentale incroyable. Elle s'occupe des mômes. Elle s'occupe de la maison. Elle s'occupe de ses piges, mais elle s'occupe d'abord de la maison. Et ça on en a beaucoup beaucoup parlé. Ça a été vraiment des grands débats.*

*Enquêtrice : Et comment ça se justifiait du côté de votre mari ?*

*Virginie : Ah ben lui il était à plein temps donc de toute façon il pouvait pas couper. En fait quand on est pigiste en tant que femme, quand on est pigiste, on tient la maison maintenant. C'est évident.*

Crompton et Lyonette considèrent que la division traditionnelle du travail domestique, comme c'est le cas en France, contribue à l'accroissement du conflit travail-vie

---

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 275.

personnelle. Bien que l'activité des mères soit élevée, leur rythme de travail reste très lié au rythme familial<sup>122</sup>.

## 2. Articuler temps parental et temps professionnel

### 2.1. Gérer la garde des enfants au quotidien : une responsabilité féminine

Le premier enfant de Sarah est né alors qu'elle avait débuté la pige un an auparavant. Elle habitait alors sur Paris et a confié son fils à une crèche parentale, plus facile à trouver qu'une crèche classique. Chaque couple de parents devait assurer une garde d'une demi-journée par semaine. Sarah me dit l'avoir assuré en grande majorité. Ce système lui convenait tout de même car elle avait suffisamment de temps pour travailler. À leur arrivée à Marseille en revanche, ils n'ont pas trouvé de place en crèche, à l'exception d'une crèche privée onéreuse ouverte uniquement l'après-midi.

*Sarah : C'était dur parce que la crèche coûtait plus chère que ce que je gagnais, et en plus ne le prenait que les après-midis [...]. Donc en fait le matin je le gardais et l'après midi il allait à la crèche donc ça c'était pendant un an, entre ses 1 an et ses 2 ans, et ensuite l'année suivante ils l'ont pris à plein temps. Et là j'ai vraiment été soulagée. Parce que c'est vrai que j'étais assez frustrée en fait. J'étais très contente d'avoir mon fils... enfin il y a toujours ça chez les parents en fait, on a ce sentiment ce conflit un peu interne, ah oui d'un côté j'ai envie de m'occuper de mes enfants et d'un côté on se sent freiné dans son élan professionnel, parce qu'on manque de temps. Donc moi je vivais vraiment ça, d'un côté j'étais contente parce que tous les matins j'étais avec lui et d'un autre l'après-midi je me disais vite vite j'ai que trois heures à travailler avant de le récupérer, c'est horrible...*

À la même époque, son conjoint vit aussi un changement professionnel. Le passage au journalisme de Sarah ainsi que la création d'entreprise de son conjoint

---

<sup>122</sup> Crompton Rosemary et Lyonette Clare, « Work-Life "Balance" in Europe », *Acta Sociologica*, 2006, vol. 49, n° 4, p. 389.

demandent un investissement difficilement conciliable avec l'éducation de leur enfant. Sarah reporte alors ses ambitions et met de côté sa vie professionnelle pour s'occupe de leur fils.

*Sarah : Avant il était salarié et à ce moment là, bon c'était pas la meilleure période pour moi forcément, il a décidé de démissionner et de monter sa propre entreprise. [...] les premières années quand il a monté sa boîte il a énormément travaillé, il pouvait pas se permettre de... [...] c'est terrible à dire, mais comme je suis celle qui gagne le moins c'est vrai que moi j'ai eu un peu cette impression d'être mise de côté dans les projets. J'ai pris sur moi, je pense que c'est le problème de beaucoup de femmes, même dans des couples ouverts et tout, malgré tout même à notre époque ça reste un peu comme ça malheureusement dans l'égalité homme-femme. Bon après lui il a monté sa boîte ça a bien marché tant mieux, mais c'est vrai que moi j'ai eu ce sentiment d'être un peu oubliée, un peu devoir faire plus de concessions finalement à cette période, où moi aussi finalement j'étais en reconversion, il fallait que ça démarre quoi et j'avais les enfants donc j'étais très contente, on a choisi de faire des enfants, on les a pas subis, mais c'est vrai que c'était pas très partagé le fait de s'en occuper. Mais encore maintenant, c'est beaucoup plus moi que lui, mais bon c'est beaucoup plus équilibré quand même.*

Dans une étude canadienne réalisée entre 1976 à 2008, on observe que les travailleuses entre 25 et 44 ans, ayant des enfants de moins de 12 ans travaillent moins que celles qui n'ont pas d'enfants. À l'inverse, les travailleurs pères du même âge présentent un nombre d'heures hebdomadaires plus élevé que ceux n'ayant pas d'enfants<sup>123</sup>. La baisse de travail des femmes semble compensée par une surcharge de travail des hommes. Dans la plupart des cas, cela se traduit par un apport financier supérieur qui creuse les inégalités et contribue au maintien des femmes dans une dépendance financière.

En France, « le partage des rôles entre hommes et femmes étant ce qu'il est, la charge d'une famille reste pour les mères un frein à l'exercice d'un emploi,

---

<sup>123</sup> Tremblay Diane-Gabrielle, *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2012, p. 97.

surtout si elles ont plusieurs enfants. Pour les mères de 25 à 49 ans, le taux d'activité est de 82 % avec un enfant de moins de 16 ans. Il descend à 75 % pour les mères de deux enfants et tombe à 49 % avec trois enfants. L'écart est assez faible entre les mères d'un enfant et celles de deux enfants. Il est beaucoup plus marqué entre les mères de deux et de trois enfants »<sup>124</sup>.

Sarah ne souhaite pas voir ses enfants gardés par une nourrice. Comme elle, la majorité des pigistes mères interrogées admettent vouloir s'occuper de leurs enfants et éviter qu'ils soient gardés par une tierce personne. Seule Céline décide d'adapter son rythme familial à ses exigences professionnelles. Son « *budget nounou* » équivaut alors à un salaire. Lorsque la garde des enfants n'est pas prise en charge par la mère, on remarque que cette place n'est pas davantage prise par le père. Sarah souhaiterait que son conjoint prenne sur son temps professionnel pour s'occuper de ses enfants, tandis que lui suggère de prendre plus de gardes d'enfants. Sarah ne se satisfait pas de cette solution et du coup, « *[s]'écrase* ».

Comme Sarah, 93 % des femmes interrogées dans le cadre de l'enquête DARES/CREDOC sur les raisons qui ont poussé les femmes à s'arrêter de travailler à la naissance de leur enfant, indiquent que « profiter de l'enfant » a « beaucoup compté » dans leur décision d'arrêter de travailler, et 92 % mentionnent l'envie de « consacrer du temps à l'enfant »<sup>125</sup>.

« Néanmoins, lorsqu'on leur demande de dire "principalement" pourquoi elles ont interrompu leur activité en leur proposant cinq items différents, la moitié d'entre elles allèguent d'autres raisons : 22 % affirment que "cela ne valait pas le coup financièrement de continuer à travailler", 10 % indiquent que "c'était trop compliqué de continuer à travailler à deux en ayant des enfants" [...] Près du tiers des femmes interrogées déclarent regretter, au moins de temps en temps, leur décision d'arrêter de travailler. Ce sont le plus souvent des femmes qui auraient souhaité continuer à travailler. Leur regret est lié à

---

<sup>124</sup> Desplanques Guy, « Concilier vie familiale et vie professionnelle », *Revue des politiques sociales et familiales*, 1994, vol. 36, n° 1, p. 15.

<sup>125</sup> Méda Dominique, Wierink et Simon, « Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant ? », DARES, 2003, vol. 2, n° 29, (coll. « Premières Synthèses »), p. 3.

l'isolement et au manque de contact avec des adultes (60 %) ainsi qu'au besoin d'activité extérieure (39 %) plus qu'à des motifs financiers (27 %), au besoin d'indépendance financière (13 %) ou au sentiment de ne pas être reconnue par l'entourage (10 %) »<sup>126</sup>.

Pour beaucoup de pigistes mères, la flexibilité octroyée par le statut de pigiste a résolu les dépenses financières et les difficultés horaires qu'impliquent un travail salarié. L'isolement et le manque de contacts extérieurs restent cependant très présents pour celles qui travaillent de chez elle.

*Hélène : Je me souviens que quand les filles étaient petites et que je me retrouvais toute seule et que j'appuyais sur l'ordi, c'était un Mac, « ding », et là pour moi c'était comme un espace de liberté et de tranquillité qui s'ouvrait quoi. C'est bizarre hein. Vraiment je ressentais ça.*

L'ordinateur incarne ici la sphère professionnelle, et se révèle être un espace essentiel à l'équilibre des travailleurs à domicile. Cet aspect sera davantage abordé au chapitre suivant où nous considérerons la gestion numérique du travail à distance comme outil d'articulation des vies professionnelle et familiale.

## 2.2. Organiser la mobilité avec des enfants

Lorsque ses enfants étaient plus jeunes, le conjoint de Sarah partait à l'étranger la moitié du mois environ. Aujourd'hui, elle estime ses déplacements à deux ou trois jours toutes les deux semaines. Sarah a relativisé les contraintes de la mobilité engendrées avec le temps.

*Sarah : Ça va, non seulement je suis habituée mais avant c'était bien pire au moment où c'était pour moi plus difficile, au moment où les enfants étaient plus petits. C'était difficile professionnellement parce que je n'arrivais pas à*

---

<sup>126</sup> *Ibid.*

*percer comme il faut, maintenant, j'ai l'impression d'avoir réussi. Les enfants sont plus grands, 5 et 8 ans, c'est plus facile que naissance et 3 ans, c'est sûr.*

De son côté, elle doit se rendre une fois par mois sur Paris pour son travail, et organise longtemps à l'avance ses déplacements pour ne pas qu'ils se chevauchent avec l'emploi du temps de son conjoint.

*Sarah : Mes billets de train je les prends à chaque fois trois mois avant, et donc quand je ne suis pas là, je peux accompagner les enfants à l'école [le matin], ensuite j'ai mon train je crois à 10h30, donc ça me laisse le temps de les accompagner et d'y aller. Ensuite, le soir, [mon conjoint] sait que c'est à lui d'aller les chercher à 16h30 et le lendemain de s'en occuper aussi.*

Les modalités de gestion des déplacements mettent en avant les déséquilibres de genre en matière de mobilité. « La mobilité des hommes est présentée comme naturelle dans le cadre de la carrière professionnelle, mais aussi nécessaire à l'équilibre des relations familiales ; "l'absence" des femmes fait l'objet de négociations qui aboutissent à suspendre temporairement – plus qu'à inverser – les normes dominantes de genre »<sup>127</sup>.

Le besoin des mères de ne pas *charger* les pères de leurs enfants durant leurs déplacements et découchages s'avère d'autant plus accentué lorsque leur absence est essentiellement récréative et non professionnelle. Ainsi, Marion essaie de s'absenter le moins possible (une fois par mois) pour éviter que la charge exclusive de ses enfants ne revienne à son conjoint trop longtemps « *J'y vais 24 heures je pars du samedi midi au dimanche midi j'y vais pour une soirée donc c'est vraiment que dalle* ». Ces départs sont pour elle des espaces de liberté personnelle qu'elle attend avec impatience « *ce truc, j'y pense depuis trois mois, j'ai trop hâte, c'est mon week-end* » et qu'elle s'octroie d'autant plus lorsque le coût du séjour est faible « *j'ai pris des prem's* ».

De son côté, Sarah a une activité un soir par semaine.

---

<sup>127</sup> Lambert Anne, « Les incidences biographiques du travail mobile. Configurations familiales et rapports de genre », L'Année sociologique, 2018, vol. 68, n° 2, p. 315.



*Sarah : Je prévois à défaut parce que comme je sais jamais s'il sera là ou pas là, du coup la nounou elle est prévue tous les mardis soir. Et finalement si il est là, il s'avère qu'il rentre à 23h donc ça tombe bien qu'y ait la nounou, mais par exemple si la semaine prochaine s'il est là mardi, et qu'il y a la nounou, je la déprogramme pas et je lui dis, ben t'as ta soirée fais ce que tu veux, il va au ciné, il se fait un truc.*

La nourrice relaie ainsi Sarah lorsque celle-ci a besoin de temps pour ses activités personnelles et ne sait pas si elle pourra compter sur son conjoint. Dans l'organisation familiale, celle-ci se révèle être la principale responsable des enfants tandis que son conjoint adopte un rôle de suppléant, au gré de ses disponibilités.

Sa mobilité implique donc « des comportements transgressifs vis-à-vis des normes de genre en raison de la place des femmes dans la division sexuée du travail domestique, qui requiert une présence importante, sinon constante, de ces dernières au domicile familial »<sup>128</sup>.

La mobilité libère la mère, mais non la femme, puisque la charge des enfants se retrouve fréquemment déportée vers une autre figure féminine, celle de la nourrice, et non vers le père.

### **3. Conflit des temporalités professionnelle et familiale**

#### *3.1. Pige : un frein à la maternité ?*

« Si elles imaginent que l'enfant handicapera leur carrière, si les revenus du conjoint sont insuffisants, ou si les facilités accordées aux familles en matière de modes de garde et d'horaires de travail sont insuffisantes, les femmes

---

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 316.

peuvent aussi décider de retarder le moment de concevoir un enfant, voire renoncer à en faire un »<sup>129</sup>.

Parmi les quatre pigistes de son *co-working*, Marion est la seule à avoir des enfants. Tous autour de la trentaine, « *ils sont encore dans leur vie de pige à fond* », selon elle. « *Si tu t'absentes, au final c'est quand même un peu long, ça craint. C'est sûr ça craint* ». Pour elle aussi, au début, c'était « *un CDI puis un enfant* ». À la suite de son mariage pourtant, elle prend du recul sur sa vie professionnelle et décide de privilégier sa vie personnelle.

*Marion : je me suis dit en fait j'aurais jamais de CDD dans cette boîte, faut pas rêver ou en tout cas pas tout de suite. Et est-ce que j'ai vraiment envie d'être employée dans cette boîte qui fait des trucs comme ça, ça me ressemble pas, j'aime pas ça quoi. [...] du coup à partir de ce moment là j'avais plus du tout envie d'être en CDD dans cette boîte, j'étais très contente d'être à la pige. J'étais très contente de tomber enceinte.*

Les difficultés et frustrations professionnelles de Marion l'amènent à reconsidérer la place de sa vie familiale dans son rythme de vie. Le statut de pigiste n'est alors plus synonyme d'instabilité mais de flexibilité, élément essentiel à la *conciliation* vie professionnelle-vie familiale.

Pour autant, Marion est réticente à l'idée d'annoncer sa grossesse à son chef pour qui elle travaille depuis cinq ans. Si les rédactions ont l'obligation légale de redonner leurs piges aux journalistes partis en congé maternité<sup>130</sup>, en pratique, elles ne le font pas toujours. Les pigistes perçoivent ainsi dès leur congé maternité les difficultés professionnelles qu'impliquent un enfant. Sarah témoigne de ce qu'elle considère être du « *sexisme* » dans la profession.

---

<sup>129</sup> Cette Gilbert, Dromel Nicolas et Méda Dominique, « Conciliation entre vies professionnelle et familiale et renoncements à l'enfant », *Revue de l'OFCE*, 2005, vol. 92, n° 1, p. 266.

<sup>130</sup> Convention collective nationale des journalistes du 1er novembre 1976, refondue le 27 octobre 1987. Étendue par arrêté du 2 février 1988.

*Sarah : [...] quand j'ai eu mon deuxième enfant, l'ancien rédacteur en chef qui partait m'a dit « on t'aurait bien recruté à ma place mais tu viens d'avoir un enfant donc ça semble compliqué. N'est-ce pas ? » Il m'a dit ça : « N'est ce pas ? ». Et en fait j'étais un peu abasourdie et j'ai rien répondu sur le coup mais après j'y ai repensé et je me suis dit « mais il me demande même pas mon avis quoi ». Bon il s'avère que j'avais envie de passer un peu de temps avec mon deuxième enfant. Mais il m'a même pas demandé mon avis. Il m'a dit « on a préféré recruté Armelle » qui était un pigiste qui bossait aussi avec eux à l'époque, qui était bien plus âgée que moi, qui avait déjà des enfants, mais même là elle est plutôt sur la retraite donc ses enfants ils étaient suffisamment âgés pour pas avoir besoin d'elle (rire). Et donc en gros il m'a fait comprendre qu'ils avaient préféré la recruter elle qui était à 5 ans de la retraite parce que... elle n'avait pas d'obligation familiale. Alors qu'en fait je pense qu'en vrai il m'a dit ça pour pas me vexer, parce qu'elle était bien plus compétente que moi, elle avait l'expérience pour être rédac chef, mais il a cru bon que c'était pour des raisons familiales que ça allait être compliqué pour moi quand même parce que je venais d'avoir un bébé... et donc pour moi ça c'est du sexisme.*

*[...] Et récemment quand j'ai demandé mon poste en CDI à plein temps, donc c'est moi qui l'ai réclamé, donc je suis allée voir le directeur de publication, on a déjeuné ensemble... j'ai dit « j'aimerais bien travailler plus parce que tu sais moi ça fait quand même des années que c'est dur d'aligner 1200 ou 1300 euros à la fin du mois, et je travaille quand même beaucoup est-ce qu'il serait possible de me passer à plein temps, je m'investirai totalement nanana » donc il m'a dit « Oui... et tes enfants ils ont quel âge maintenant ? ». Donc en fait ça dépendait de l'âge de mes enfants. Donc c'est pareil j'ai trouvé ça hallucinant. [...] on est en 2019 et ça paraît normal de poser ce genre de question à une femme lors d'un entretien, pas d'embauche mais ça s'apparente à un entretien d'embauche. [...] Ça m'étonnerait qu'un homme on lui pose la question quel âge ont tes enfants pour savoir s'il peut prendre le poste, non. On lui demande même pas s'il a des enfants un homme. Je pense pas.*

Les inégalités entre hommes et femmes commencent ainsi à se creuser dès la grossesse des pigistes. Dans ces conditions, il semble difficile pour celles-ci de

devenir mère sans que cela n'affecte négativement leur évolution professionnelle. Le parti pris de Julie et Marc est significatif des orientations prises par les jeunes générations. S'ils font des efforts pour maintenir une vie de couple équilibrée, ils affirment en revanche que la question des enfants n'est pas à l'ordre du jour « *c'est quelque chose dont on parle pour dire qu'on en parle pas et que c'est pas le projet* ».

### 3.2. *Précarisation des pigistes-mères*

« La naissance [de l'enfant] est planifiée en fonction du projet professionnel de la mère. Même si notre société clame et réclame haut et fort l'équité et l'égalité, la mère reste le personnage central de ce réseau de relations tressées au sein du couple, avec les enfants et les ascendants, comme avec le monde scolaire. En conséquence, les femmes valorisent plus que jamais ce lien avec l'enfant ; le soupçon de la "mauvaise mère" n'est jamais très loin, si une femme semble s'engager trop dans son travail au détriment de ses enfants. Certaines femmes ingénieures enquêtées par Catherine Marry parlent de "culpabilité". Sur le père ne pèsera jamais ce soupçon, car si celui-ci doit rentrer très tard, partir en voyage, travailler le week-end, c'est pour sa famille qu'il le fait. Le travail reste le pilier central de l'identité masculine »<sup>131</sup>.

Loin de changer ces mentalités, les politiques publiques françaises contribuent au contraire à faire sortir les femmes du marché de l'emploi. En 2003, 98% des parents ayant eu recours aux mesures publiques en faveur de la conciliation des vies familiales et professionnelles étaient des femmes<sup>132</sup>. Ces mesures incitent les mères à se retirer du marché du travail à la naissance de leurs enfants et à le réintégrer progressivement à mesure qu'ils grandissent. Ce constat est d'autant plus vrai avec une augmentation du nombre d'enfants à charge. Le système de crèches tente de favoriser la continuité professionnelle des femmes dans une moindre mesure. Les places en crèche restent cependant difficiles à obtenir et lorsque cela est possible, les horaires restent une contrainte majoritairement féminine.

---

<sup>131</sup> Segalen Martine et Martial Agnès, *Sociologie de la famille*, op. cit., p. 251 et seq.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 250.

### **Encadré 3.** Mesures publiques en faveur de la conciliation famille-travail.

Plusieurs mesures publiques ont successivement été mises en place pour favoriser la conciliation vie familiale-vie professionnelle : d'abord l'Allocation parentale d'éducation, puis le Complément de libre choix d'activité, et enfin, à partir du 1er avril 2017, la Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Celle-ci permet à un ou aux deux parents de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans. Elle fait partie de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) et est versée aux parents cessant ou réduisant leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans. La durée de versement dépend du nombre d'enfant(s) à charge et de la situation familiale.

Source : <https://www.service-public.fr/>

Pour les pigistes, la situation est en revanche plus complexe. Situé entre salariat et indépendance, leur statut n'est pas reconnu par la Caisse d'Allocations Familiales comme ayant droit du complément de libre choix d'activité. Cela renforce l'idée admise que la flexibilité du statut de pigiste permettrait d'emblée une meilleure conciliation entre famille et travail. Les pigistes sont alors exclus des aménagements familiaux auxquels ont ordinairement droit les autres travailleurs. À la naissance de son second enfant, Sarah fait pourtant une demande auprès de la CAF pour s'occuper de lui en même temps qu'elle travaille. Elle se déclare sur l'honneur à temps partiel.

*Sarah : Quand on gagne 400 euros par mois et qu'on garde son enfant on ne peut pas être à temps plein. La CAF m'a octroyé pendant un an ce complément de libre choix d'activité. Au bout d'un an j'ai eu une notification d'indu me demandant de tout rembourser. J'ai fait un recours auprès du TASS, ça existe plus maintenant, Tribunal des Affaires à la Sécurité Sociale, et donc je suis passée, j'ai eu un jugement, c'est moi qui ai porté un recours, c'est pas la CAF qui a fait un procès contre moi, eux ils me demandaient juste un indu de 4500 euros ! Tout ce qu'ils m'avaient donné en complément de mon salaire. J'ai fait un recours mais j'ai pas gagné donc j'ai dû rembourser. Et en fait c'est pour ça que j'ai demandé un CDI [à la rédaction principale pour laquelle elle pigeait, NDA] en faisant exactement le même métier, mais le fait de passer du statut de pigiste au statut de CDI me donnait le droit de*

*percevoir cette allocation en fait. Donc c'est pas de la magouille en fait, c'est qu'il exclut le statut de journaliste-pigiste qui est complètement discriminatoire de leur règlement. Parce qu'ils estiment qu'on ne peut pas quantifier le temps de travail d'une pige. Donc un journaliste qui travaille à la pige ne peut pas dire je travaille à mi-temps parce qu'il n'y a rien pour le prouver en fait. Puisque c'est pas un temps de travail mais vous êtes payés à l'article. Donc moi je leur ai dit comment voulez vous que je travaille à plein temps quand je gagne 400 euros par mois, c'est pas logique donc ça veut dire que mon employeur me paie bien en dessous du SMIC ce qui est illégal en France. Mais non, il n'y a rien eu à faire, ils n'ont pas accepté. Ils ont un règlement « journaliste-pigiste, exclus du complément de libre choix d'activité quels que soient leurs revenus ».*

Sarah parvient à rembourser la CAF grâce aux revenus élevés de son conjoint. En conséquence, sa dépendance économique envers celui-ci s'accroît. Pour retrouver un équilibre financier, elle demande à changer de statut tout en continuant à réaliser plus ou moins le même travail. Les implications de ce changement sont significatives des difficultés propres aux pigistes mères qui ne peuvent maintenir un équilibre financier viable.

Marion est en congé maternité lors de l'enquête. Calculé sur les douze mois précédents, le montant de son congé maternité n'est pas assez élevé au regard de ses besoins. Marion s'est occupée de son premier enfant avant sa seconde grossesse et n'a donc pas obtenu des revenus suffisamment importants. Elle a repoussé au maximum sa date de départ en congé et souhaite l'arrêter rapidement pour passer au chômage qui lui rapporterait davantage. Lorsque les aides familiales ne suffisent pas à concilier travail et famille, les aides professionnelles prennent le relais durant un temps.

« De façon anticipée, [les femmes] auraient construit leur projet professionnel en conformité avec leurs projets de maternité »<sup>133</sup>. Pourtant, à l'arrivée de leurs premiers enfants, les mères pigistes doivent reconsidérer la flexibilité rêvée de leur statut si

---

<sup>133</sup> Commaille Jacques, Les stratégies des femmes : travail, famille et politique., Paris, La Découverte, 1992, p. 40.

elles souhaitent conserver leur indépendance financière. Comme Sarah, Marion espère retrouver un équilibre financier en sortant de la pige. En renonçant à une certaine flexibilité, les femmes augmentent ainsi leur chance d'accès aux deux autres « monnaies universelles »<sup>134</sup> qui leur font défaut en étant pigiste : les ressources (matérielles et financières) et le temps.

### 3.3. Père et mère : les modalités d'une conciliation genrée

Les mères interrogées qui sont restées pigistes à l'arrivée de leurs enfants affirment toutes avoir travaillé l'équivalent d'un mi-temps jusqu'à l'adolescence de ces derniers. Pourtant, ce ralentissement professionnel n'est pas perceptible de l'extérieur. Le nombre d'heures hebdomadaire des journalistes pigistes est difficilement calculable et le revenu de piges ne prend pas en compte la totalité des revenus des pigistes. Ainsi, les différences de revenus des pigistes entre hommes et femmes varient seulement entre 50 et 160 euros selon l'âge<sup>135</sup>.

Au cours de l'enquête réalisée, beaucoup de pigistes avaient d'autres activités en parallèle de leur métier de journaliste : films documentaires, travail d'auteurs, communication. Les revenus perçus pour ces travaux sont mis de côté, masquant ainsi des disparités économiques probables entre hommes et femmes.

Du côté des pères, le travail continue de peser dans leur implication auprès de leurs enfants.

« En effet, les pères au travail qui souhaitent s'investir davantage dans leur vie familiale manquent encore de reconnaissance et de légitimité. Certes, comme Høgaard (1997) l'avance, l'introduction de congés légaux attachés à la paternité, accessibles ou destinés aux pères, favorise la reconnaissance du *working father*, bien que l'image du *hard working male* continue à gouverner les milieux de travail ; d'où la difficulté pour les pères d'utiliser ces congés. [...] Il en découle que, lorsque des politiques dites de conciliation travail-famille existent dans les organisations, il semble que ce soit surtout les femmes qui

---

<sup>134</sup> Kaufman Josh, *Le personal MBA*, traduit par Sabine Rolland, Paris, Leduc.s Editions, 2017, p. 146.

<sup>135</sup> Cf. Annexes 7 à 10. Comparaison des revenus par type de contrat et par sexe en 2017, avec variation de l'âge.

en font usage ; les hommes souhaitent parfois les utiliser, mais craignent de faire l'objet d'une certaine réprobation, plus ou moins ouverte, de la part de leur milieu de travail »<sup>136</sup>.

Pourtant, parmi les journalistes pigistes interrogés ayant entre 26 et 35 ans, les pères semblent davantage impliqués dans leur rôle. Pour ceux n'ayant pas encore d'enfant, la décision semble réfléchie au regard de leur disponibilité professionnelle, chose qui était jusqu'ici davantage observée chez les femmes. Avoir un enfant est perçu par les hommes comme une baisse d'activité potentielle, présageant alors une implication plus élevée envisagée par ces derniers.

Ce changement progressif des comportements chez les jeunes générations a été souligné par Segalen et Martial qui observent « un rapprochement à venir des comportements des hommes et des femmes face à la vie professionnelle. Ce modèle touche les couples les plus diplômés et les cadres qui disent avoir réduit leur temps de travail »<sup>137</sup>.

Ces éléments laissent donc penser qu'une plus forte implication familiale des hommes est à prévoir, mais ils permettent également d'envisager que le renoncement à l'enfant observé chez les femmes actives<sup>138</sup> puisse être encore davantage accentué par la volonté masculine de ne faire des enfants qu'à la condition de pouvoir s'en occuper pleinement.

---

<sup>136</sup> Fusulier Bernard, « Regard sociologique sur l'articulation de la vie professionnelle avec la vie familiale. Enjeu de société, médiation organisationnelle et appartenance professionnelle. », *Les cahiers de recherche du Girsef*, 2012, n° 89, p. 32.

<sup>137</sup> Segalen Martine et Martial Agnès, *Sociologie de la famille*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, 2013, p. 254.

<sup>138</sup> Cette Gilbert, Dromel Nicolas et Méda Dominique, « Conciliation entre vies professionnelle et familiale et renoncements à l'enfant », *op. cit.*



#### IV. Gestion numérique du travail à distance : une solution pour associer vies professionnelle et familiale ?

##### 1. Travail et vie privée : un équilibre entre numérique et physique

###### 1.1. *Pratiques numériques des pigistes*

Être journaliste aujourd'hui c'est travailler à distance de l'information. Être pigiste c'est être, par ailleurs, à distance de la rédaction. Les journalistes pigistes échangent donc presque exclusivement *via* les outils numériques. Bien qu'habitant parfois à proximité des rédactions, les contacts directs sont de moins en moins fréquents comme en témoigne l'échange avec Séverine en entretien.

*Séverine : j'ai travaillé pour [un magazine] pendant un an sans connaître du tout le rédacteur en chef. Je suis allée le voir parce que j'ai eu un souci, un truc. [...] Je suis allée le voir mais j'ai pas pris RDV avec lui. J'ai fait semblant de passer par là par hasard. Et c'était bien d'ailleurs on a eu un bon moment, il m'a dit « oh bah c'est bien je préfère voir les gens et tout », mais lui il m'aurait jamais appelé pour faire ma connaissance.*

La majorité des contacts s'effectue aujourd'hui par *email*. Les pigistes en reçoivent entre trente et quatre vingt par jour, parmi lesquels beaucoup de communiqués de presse et quelques *emails* des rédactions. Ces derniers sont les plus attendus car synonymes de travail. Ils ont pour objet des demandes de pige ou des modifications sur un article rendu. La réponse doit être rapide pour répondre à la demande.

*Hélène : Dès qu'un mail arrive au moins je vois ce que c'est. Dans la mesure où je peux répondre rapidement... c'est comme un coup de fil pour moi. Comme avant on m'appelait, je répondais au téléphone, si c'est un truc où je peux répondre vite, ou alors on me demande de renvoyer un truc ou je sais pas quoi, je le fais vite quoi, parce que sinon après j'oublie. Mais il y en a si c'est pour plus de choses je le laisse ouvert et je le fais plus tard quand j'ai fini ce que je suis en train de faire.*

Les interruptions fréquentes créées par les *mails* fragmentent l'attention des pigistes au cours d'une journée.<sup>139</sup> Si ces derniers considèrent le *mail* comme l'égal du téléphone en terme d'immédiateté, il n'en est pas de même pour leurs donneurs d'ordre qui, pour certains, tiennent à imposer une distance avec les journalistes pigistes.

*Séverine : Récemment j'ai eu un truc un peu désagréable à gérer quand j'ai essayé d'avoir des gens en ligne. Des gens que je connais, des gens avec qui je travaille tout le temps, qui me font des grosses bises, et machin. Mais voilà j'ai reçu une réponse, « on fait tout par mail... arrête d'essayer de m'appeler ».*

Le témoignage de Séverine illustre les rapports de pouvoir inégaux entre pigistes et rédacteurs en chef. Le rythme est dicté par ces derniers qui gèrent l'orientation du travail mais aussi le temps. Les besoins du journal sont imposés aux pigistes qui ne peuvent que s'adapter s'ils souhaitent continuer à travailler. Le rapport au temps rend tangible la « parasubordination »<sup>140</sup> des pigistes, autrement nommé « travail indépendant économiquement subordonné »<sup>141</sup>.

*Séverine : [Suite à la réponse du rédacteur en chef], j'ai essayé de désamorcer le truc, j'ai dit oui ben oui d'accord, ok, très bien. J'ai expliqué mon point de vue sans y mettre rien d'émotif... et puis j'ai eu la récompense puisque du coup vendredi, juste avant de partir, j'ai vu que j'ai eu une commande, pour autre chose, un autre truc. C'est un peu ça.*

Comme le montre l'expérience de Séverine, cette dépendance économique implique pour les pigistes de « *prendre sur soi* » ainsi qu'elle l'exprime en entretien, émotionnellement, mais aussi en terme de temps. Il faut montrer sa disponibilité en permanence.

---

<sup>139</sup> Pitts Frederick, « 'A science to it': flexible time and flexible subjectivity in the digital workplace », *Work Organisation, Labour & Globalisation*, 2013, vol. 7, n° 1, p. 102.

<sup>140</sup> Cf. Encadré 2. La parasubordination, p. 33.

<sup>141</sup> Antonmattei Paul-Henri et Sciberras Jean-Christophe, *Le travailleur économiquement dépendant : quelle protection ?*, Paris, Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, 2008, p. 6.

*Virginie : Quand on est pigiste il faut répondre vite. Il faut être disponible. Il faut que les gens aient l'impression qu'ils sont uniques et que vous ne travaillez que pour eux et que vous êtes disponibles pour eux. [...] C'est de plus en plus vrai. C'est lié je crois à la concurrence, au fait qu'il y a moins de travail et qu'on partage davantage le travail et donc il faut être hyper réactif. Et j'ai pas l'impression... il y a 25 ans on était moins sous pression quand même. Aujourd'hui c'est hallucinant quoi.*

Cette pression de disponibilité dont parle Virginie se répercute sur le rythme familial des pigistes qui doit souvent s'adapter aux exigences professionnelles importantes.

## *1.2. Gérer le conflit travail numérique - famille physique*

Pour tous les enquêtés, le domicile est le lieu de *production* de leur travail, non de *réception*. Hormis quelques rares occasions, le réseau professionnel des pigistes n'entre jamais physiquement dans leur domicile. Les échanges nécessaires à leur travail passent par le numérique : *email*, téléphone, réseaux sociaux. Ces modalités de travail imposent aux journalistes pigistes d'être connectés pour ne rater aucune opportunité. La forte concurrence au sein du journalisme les incite à être constamment à l'écoute des opportunités.

*Sarah : Quand j'étais pigiste je prenais des vacances mais malgré tout il y avait toujours un peu cette pression de réussir, d'avoir des articles, des interviews, et je me détendais jamais pendant mes vacances en fait. J'étais tout le temps, tous les jours sur mes mails, si quelqu'un me répondait pour une demande d'interview, j'attendais pas de revenir de vacances pour lui répondre, donc en fait j'avais beaucoup plus la pression finalement et cette impression de jamais me reposer vraiment. Là ça va mieux [depuis qu'elle est en CDI, NDA] puisque là quand je suis en vacances je suis en vacances. Je mets un message d'absence et puis je récupère, même si j'ai beaucoup de mal à ne pas consulter mes mails je le fais moins qu'avant. Avant quand j'avais pas ce poste fixe, même plusieurs fois par jour. [...] Mais c'est vrai que*

*pendant les vacances oui, passer à côté d'une info qui pourrait être traitée, donc on pourrait faire un article, passer à côté d'une possibilité d'interview...*

Soirs, *week-ends*, vacances, le temps libre des pigistes devient un temps de veille professionnelle, voire de travail quand cela est nécessaire. Sarah a le sentiment qu'il est plus facile pour les journalistes en poste d'imposer leurs horaires de rendez-vous téléphonique qu'en étant pigiste. Les propos de Marion nous éclairent sur les raisons probables d'une telle différence.

*Marion : [En rédaction] c'était assez différent parce que comme c'était souvent pas moi qui choisissais les sujets. C'était des sujets qui ne m'intéressaient pas, j'avoue que j'avais beaucoup moins de mal à dire aux gens « nan là je suis pas disponible », ou souvent à ne pas répondre. Or là, c'est mes sujets, c'est un peu mes bébés quoi. Et en plus c'est moi qui les ai vendus, je les ai défendus, je veux que ce soit vraiment bien parce que derrière je veux qu'on me rappelle, donc j'avoue que je m'y mets à fond, c'est aussi ça.*

Pour autant, les temps de vie se chevauchent plus difficilement. Lorsqu'elles passent des appels en dehors des horaires classiques de travail, les cris de leurs enfants résonnent fréquemment. Elles craignent d'être décrédibilisées par cette porosité entre vies professionnelle et privée et doivent parfois mettre fin à l'entretien.

*Virginie : [...] au moment où j'étais au téléphone avec des gens hyper... ils se battaient, il y avait le bordel, alors je leur disais « laissez moi, j'ai besoin de parler avec quelqu'un pendant 20min, c'est très important, maman elle peut pas vous répondre ». Et je pense que j'en faisais tellement que ça finissait en... je suis obligée de raccrocher. Combien de fois j'ai raccroché. Ah bah ouais parce que c'était le bordel. [...] parce que je leur disais, « je ne suis pas disponible ». Et donc ils ne voulaient pas de ça. Et donc du coup à un moment donné j'ai arrêté je répondais plus au téléphone quoi. À partir de 17h c'était cuit.*

Si les contacts directs ne sont parfois pas envisageables, l'enquête réalisée a permis de constater la rapidité des pigistes à répondre aux demandes qu'ils reçoivent par

*emails* et ce, quelque soit l'heure ou le jour. Chacun d'entre eux met en place des stratégies pour restreindre leur disponibilité numérique durant leur temps libre<sup>142</sup> : mise à l'écart des outils numériques durant le repas, absence d'ordinateur dans la chambre, désactivation des notifications sur le téléphone, etc. Pourtant, la vie professionnelle parvient malgré tout à s'insinuer dans le rythme familial quotidien.

*Marion : Quand t'as un mail de boulot le soir c'est affreux parce que t'y penses. Tu te dis putain, si elle elle m'a écrit ça ça veut dire ci. Si j'ai un mail qui me dit machin ça va me prendre la tête, si j'ai pas de mail ça va me prendre la tête... ça il faut que j'arrive à pas le faire, pour l'instant j'ai du mal.*

Les pigistes se trouvent dans une situation d'attente vis-à-vis des rédacteurs en chef. Contrairement aux salariés, la réponse n'est pas assurée, et à l'inverse de travailleurs indépendants d'autres groupes professionnels, les sources de travail sont limitées. Cette attente, à la fois impatiente et craintive, commence au réveil, se poursuit durant la journée, et culmine au coucher.

*Céline : À 22 heures, quand vous allez vous coucher vous regardez quand même s'il n'y a pas un petit mail qui est tombé, voilà pour dormir tranquille. Et s'il y a un mail qui est tombé en général vous dormez pas tranquille d'ailleurs. C'est pas un bon plan.*

Lorsqu'il est sollicité, Pierre préfère répondre immédiatement à la demande : « *parce que ça me fait monter en pression tout de suite. Au moins c'est clair, c'est oui ou c'est non* ». Céline, elle, préfère ne pas répondre afin de maintenir une séparation, au moins en apparence, entre le temps familial et le temps professionnel, qu'elle trouve « *dévorant* ». Comme elle, Hélène adopte une stratégie pour signifier les limites temporelles de sa vie familiale.

*Hélène : [...] j'ai un DA qui m'envoie des trucs le week-end, ben je considère que je réponds pas. Je vois bien que ça arrive mais pour moi je réponds pas.*

---

<sup>142</sup> Le Douarin Laurence, « Les chemins de l'articulation entre vie privée et vie professionnelle : Les usages personnels des technologies de l'information et de la communication au bureau. », *Réseaux*, 2007, vol. 1, n° 140, p. 113.

*Et même ce que je fais souvent, enfin souvent, par exemple si je travaille le soir, en fait je mets mes mails en brouillon, je les prépare et le matin, Tourourou je balance tout à 8h30 - 9h. Mais par contre moi je balance pas et je fais pas hors horaires de bureau on va dire.*

Si les tentatives des journalistes pour signifier aux collaborateurs les limites de leur vie familiale aboutissent, le flux d'information *via* les réseaux sociaux brise en revanche toutes les frontières.

*Céline : Ce que je trouve difficile c'est que par essence l'actu ça s'arrête jamais. Il y a un truc qui est horrible pour moi, le démon, c'est Twitter. Autant Facebook j'arrive à peu près, bon les mails ça va. Twitter pour moi vraiment c'est une horreur parce que voilà ça ne s'arrête jamais. Il y a cet espèce d'empilement, pour moi c'est ultra anxigène alors que j'aime le matériau information hein, mais là c'est trop. Et j'avoue que c'est un truc qui m'angoisse. Pierre est assez accro à Twitter.*

*Pierre : Pas du tout.*

*Céline [désignant Pierre sur son téléphone] : et donc voilà, là, typiquement !*

Le conflit entre famille-physique et travail-numérique est vécu et géré différemment par les journalistes pigistes selon le genre. Les éléments préalables ont permis de conclure à l'acceptation par les femmes d'une perméabilité physique entre les vies professionnelle et familiale, se traduisant le plus souvent par un empiètement de la vie privée sur la vie professionnelle. À l'inverse, les hommes ont besoin de cloisonner leur espace de travail, mais sont plus tolérants en matière d'intrusions numériques par lesquelles la vie professionnelle s'insinue dans la vie familiale. Ainsi, les femmes valorisent davantage le fait de préserver leur vie personnelle en posant des limites à leur travail, là où les hommes s'attachent à répondre aux exigences de leur vie professionnelle, quitte à ce que cela empiète sur leur vie privée.

### 1.3. Le choix d'une transparence opaque

Pierre et Céline s'arrangent de la distance professionnelle qu'implique leur statut : « *si j'ai pas envie de répondre un 2 janvier je réponds pas* ». Céline considère que sa situation lui confère « *une paix royale* » contrairement aux journalistes en poste. Elle affirme qu'avec le temps, ils ont appris à « *faire les morts* », même si c'est difficile de « *résister* ». Cette résistance dont parle Céline rend perceptible la menace que représente le travail pour la vie privée.

*Pierre : Ça m'arrive de répondre « non », souvent parce que je suis pas disponible et quelque fois parce que j'ai pas envie de faire ce qu'on me demande de faire ou parce que je sais très bien que ça va me pourrir mon week-end ou pourrir ma vie. [...] je pense que c'est aussi le fait qu'on soit des journalistes avec une certaine expérience et avec un certain âge. Je pense qu'on ferait pas ça si on avait 20 ou 25 ans.*

La contrainte est cependant nécessaire et recherchée car condition de leur salaire. La liberté des pigistes à dire « *non* » reste ainsi limitée même si l'expérience acquise offre davantage de latitude<sup>143</sup>.

« L'exclusion des dispositifs de socialisation du risque contraint en quelque sorte les indépendants au travail. En l'absence de revenu de remplacement, ou encore par crainte d'indisposer les clients ou de disparaître des réseaux, et donc d'enclencher la spirale de la non-visibilité et du non-travail, les répondants se prévalent rarement de la flexibilité théoriquement permise par leur statut »<sup>144</sup>.

Les pigistes ont conscience de cette réalité et choisissent de sacrifier des moments de vie privée, non seulement au profit du travail immédiat, mais aussi dans la perspective du travail à venir.

---

<sup>143</sup> Cf. pour plus de détails, Aubert Clémence, « Pratiques d'emploi et de travail, subordination et droits sociaux : analyse comparative Intermittents et Pigistes », *CIP-IDF*, 2011.

<sup>144</sup> D'Amours Martine, « Travail précaire et gestion des risques : vers un nouveau modèle social ? », *Lien social et Politiques*, 2009, vol. 61, p. 117.

*Pierre : On travaille, on est payés, on travaille pas, on n'est pas payés. C'est quand même la base du truc. Donc ça veut dire que je sais dans ma tête que si je refuse une pige, et ben cette pige je ne l'aurais pas à la fin du mois. Donc, est-ce que le temps que ça va me prendre, l'ennui que ça va me provoquer, l'inconvénient que ça va provoquer dans ma vie de famille, dans ma vie personnelle, dans mon plaisir perso... je le pèse, et il faut le peser assez vite parce qu'on vous demande de réagir assez vite donc voilà. Et des fois on pèse et des fois on regrette de l'avoir pesé d'une certaine manière en acceptant ou en refusant, ça arrive aussi.*

Ces moments de flottement se doivent de rester imperceptibles aux yeux de leur milieu professionnel. Ainsi, Sarah refuse des piges le mercredi après-midi, jour où ses enfants n'ont pas d'école, en prétextant systématiquement être en reportage.

Par ailleurs, lorsque les enquêtés travaillent sur d'autres projets ou partent en vacances, leur absence n'est pas toujours signifiée à leurs collaborateurs. Pierre évoque « *un jeu de disponibilités et d'indisponibilités compliqué à gérer* ». Il craint en effet les reproches de ces collaborateurs.

*Pierre : Je dis pas toujours que je m'en vais parce que je veux pas justement prêter le flan à mon absence. Je ne veux pas que mon absence puisse être utilisée pour me reprocher une disponibilité moindre. Donc je jongle un peu avec ça. [...] Si on me demande un papier. Ce qui n'arrive pas très très souvent. Je réponds je ne suis pas là. Ou alors si je peux le gérer je le gère. Parce que si c'est juste passer un coup de fil à quelqu'un, je peux le gérer de n'importe où.*

*Enquêtrice : Et s'ils ont pas de nouvelles de vous pendant 15 jours ils ne se posent pas des question ?*

*Pierre : Ah si ils ont des nouvelles de moi. Je réponds au téléphone.*

*Pourtant, Pierre admet : « personne me l'a reproché pour l'instant donc ça devrait aller. Et après, quand je suis là et qu'eux ils ont besoin de quelque chose je suis hyper disponible ».*



Dans ces conditions, dans quelle mesure la distance a-t-elle une implication dans le travail des journalistes ? Si celle-ci est assumée comme stratégie professionnelle peut-elle permettre de concilier travailler dans de bonnes conditions quelque soit l'implantation géographique ?

## **2. Miser sur le numérique et partir au soleil : quitte ou double**

### *2.1. Osez la grande distance : stratégie professionnelle ou adaptation ?*

Pour certains journalistes, la pige est un statut nécessaire pour allier désirs professionnels et personnels. Les rédactions nationales se trouvant pour la majeure partie à Paris<sup>145</sup>, les journalistes qui souhaitent travailler pour la presse nationale tout en vivant en région doivent adopter le statut de pigiste.

Pour Pierre, la ville c'est le « *choix de base* » dont dépend le reste. Céline et Pierre ont travaillé longtemps en rédaction locale. À l'instar de ces derniers, Marc et Julie considèrent Marseille comme leur « *cocon* », là où ils peuvent se retrouver à deux. « *On est hyper-attachés au territoire parce qu'on a tous nos copains, nos familles, nos amis* ». La ville retient, mais attire aussi. Animés par la recherche d'une meilleure qualité de vie, Marion et son conjoint décident de quitter Paris à l'arrivée de leur premier enfant. Des raisons similaires motivent Sarah pour qui « *la pige c'est ce qui permet de travailler d'où on veut, quand on veut* ».

Chez les hommes, le choix d'une meilleure qualité de vie est souvent pensée en même temps qu'une stratégie professionnelle. Le choix géographique les aide à s'insérer dans le marché de l'emploi<sup>146</sup>. Les hommes ne voient pas la distance comme un handicap qui les éloigne du centre mais comme une force qui les spécialise géographiquement. Ainsi, Éric a créé un journal local, Pierre est devenu correspondant à Marseille et s'est spécialisé sur la région, Etienne trouve du travail dans le sud avant d'y emménager, Malik devient indépendant et part travailler à l'étranger.

---

<sup>145</sup> Marchetti Dominique, « Les marchés du travail journalistique. » dans *Devenir journalistes. Les conditions d'entrée sur le marché du travail.*, Paris, Documentation française, 2001.

<sup>146</sup> Pilmis Olivier, « Faire valoir ses compétences : les pigistes et le placement de sujet », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 2007, n° 99, p. 82.

À l'inverse, les femmes perçoivent en majorité la pige comme un moyen d'adapter leur vie professionnelle à leur vie familiale.

*Sarah : Au début je pensais plutôt travailler dans une rédaction, on était sur Paris, donc ça aurait été plus simple et puis on a décidé de venir vivre ici pour le cadre de vie, et là je me suis vite aperçue que ce serait compliqué. Il y a peu d'entreprises de presse sur Marseille. Vous avez la Provence, la Marseillaise, mais c'est très généraliste, c'est de la presse quotidienne, c'est pas vraiment mon truc, moi je suis plus sur de l'enquête, du reportage, du format un peu plus long en fait. [...] Je savais qu'il y avait cette possibilité [de la pige], il y a quand même pas mal de journalistes pigistes, je savais que la pige c'est ce qui permet de travailler d'où on veut, quand on veut, et ça m'allait bien en fait.*

La décision de venir vivre à Marseille implique des déplacements plus longs pour le conjoint de Sarah, mais influe peu sur sa vie professionnelle étant donné qu'il travaille essentiellement à l'étranger. Sarah considère qu'ils « *adaptent leur vie professionnelle à leur vie personnelle et non l'inverse* ». Elle, en revanche, éprouve des difficultés à s'adapter. De leurs côtés, Julie a refusé une opportunité qui aurait déraciné son conjoint, également pigiste, et Juliette a renoncé à la création d'un projet suite au licenciement de son mari et à leur départ anticipé de la région.

Seule Céline, basée à Marseille, semble suivre une stratégie professionnelle dont la voie a été tracée par son conjoint quatre ans auparavant. La force du couple et son influence sur les parcours individuels s'expriment à nouveau ici.

## 2.2. *Une distance qui dérange*

Séverine habite et travaille à Paris. Elle porte un regard négatif sur les personnes qui vivent hors de la région parisienne et travaillent pourtant pour des magazines parisiens : « *Vivre à la campagne et travailler à Paris, c'est pas honnête. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre* ». Pour elle, il faudrait accepter les inconvénients de la vie parisienne (rythme de vie, ville, transports) pour mériter ses avantages présumés (travail et argent). Cette vision masque la réalité des pigistes en

région qui souffrent professionnellement de l'éloignement avec les rédactions et doivent régulièrement compenser leur choix géographique.

Pour espérer décrocher une opportunité de travail, Marion évoque les sacrifices financiers qu'elle a dû faire.

*Marion : [...] je lui ai vendu mon sujet. Evidemment je me suis bien gardée de lui dire que j'habitais à Marseille. Parce que je me suis dit « elle va jamais me faire bosser ». Et donc elle m'a juste écrit « Super Marion, rencontrons nous pour parler de votre sujet ». Donc là j'étais au 7<sup>e</sup> ciel, et donc évidemment j'ai juste demandé l'heure du RDV tu vois et donc j'ai pris mon train sur mes propres deniers, j'ai débarqué à une semaine près donc c'était bien cher. Et je la vois et là elle commence à me dire, « bon ben c'est bien, on a besoin de nouvelles personnes dans l'équipe et tout... » donc je commence à me dire « trop bien », mais elle me dit « t'habites où, t'habites pas loin, je sais pas quoi », je lui dis « ben non, moi je suis à Marseille. - Ah t'es à Marseille ! ». Et donc elle a commencé un peu à dire « mais là comment t'es venue, mais t'as payé toi-même », j'étais là « oui, oui, mais c'est pas grave, c'est pas grave ». Et je me suis dit que j'étais vraiment prête à me vendre, tu vois, à dépenser de l'argent pour bosser. Et je me suis dit que c'était quand même le monde à l'envers... mais bon.*

Finalement son assistante de production prend l'initiative de payer les billets de train de Marion durant leurs collaborations, ce dont s'aperçoit sa supérieure.

*Marion : Une des deux fois, la productrice a tiqué et a dit « ah tu te fais payer tes billets par la chaîne, ah ben tranquille ». Je me suis sentie très mal. Je me suis dit « ah ouais j'abuse ». Et après je me suis dit qu'en même temps ses reporters quand ils vont faire des reportages à Auxerre ou quoi ils se font aussi payer leurs allers-retours, et c'est pareil finalement.*

La plupart des journalistes pigistes témoignent du fait qu'ils doivent mériter durement la moindre prise en charge financière de la part des rédactions. Ces dernières semblent les percevoir davantage comme des entrepreneurs que comme des

salariés<sup>147</sup> et attendent d'eux qu'ils s'assument financièrement. Contrairement aux entrepreneurs, les pigistes ne fixent pas le montant de leur travail qui n'inclut lui-même pas de défraiements. Leur « parasubordination »<sup>148</sup> ne semble cependant pas perçue comme telle par les rédactions, créant ainsi un malaise chez les pigistes qui parviennent difficilement à se faire rembourser leurs frais professionnels. La prise en charge des déplacements devient alors une *faveur* faite aux pigistes et non quelque chose de légitime faisant partie intégrante de leur travail. Pour Séverine, qui compare ses rapports professionnels à ceux de son mari, c'est d'autant plus vrai pour les femmes.

*Séverine : Moi des fois on me dit « Ah ben vous avez vachement de chance, je vous envoie là ». Jamais on le dit à Alain, jamais. Alain c'est du travail. Si on l'envoie, je dis n'importe quoi, à l'île Maurice par exemple ou si on l'envoie au Cap vert ou quoi, son chef il va jamais lui dire « Haaan t'as vachement de chance et tout », mais moi on me dit « T'as vachement de chance ».*

Les rapports numériques entre pigistes et rédactions font oublier à ces derniers la distance réelle qui les sépare. Lorsque la dimension géographique est réintégrée, et avec elle l'aspect économique, les rapports se tendent jusqu'à menacer la collaboration. À la simplicité du numérique se substitue alors la lourdeur géographique dont les rédactions ne veulent pas se charger.

« Si les uns comme les autres, employeurs et employés, cherchent à gagner en flexibilité, il faut garder à l'esprit que la flexibilité désirée par les premiers ne correspond pas nécessairement à celle voulue par les seconds, ou du moins les formes seront-elles différentes. Pour les employeurs, la flexibilité se comprend en fonction avant tout des besoins de la production et de la productivité. Pour les salariés, elle se conçoit d'abord en fonction des besoins de la famille et des individus. Aussi la flexibilité des uns risque-t-elle de devenir une rigidité et une contrainte pour les autres »<sup>149</sup>.

---

<sup>147</sup> Et ce, bien que les pigistes soient salariés d'après la loi Cressard.

<sup>148</sup> Cf. Encadré 2. La parasubordination, p. 33.

<sup>149</sup> Tremblay Diane-Gabrielle, *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2012, 110 et seq.

Présenter l'éloignement comme un atout profitable, et non comme un handicap professionnel né d'un choix familial, pourrait légitimer davantage la position des pigistes auprès des rédactions. Les femmes semblent ici moins à même d'y parvenir que leurs collègues masculins.

### **3. Loin des yeux, loin du cœur : le numérique à court d'argument**

#### *3.1. Le travail émotionnel, une situation vécue plus durement par les femmes*

*Virginie : C'est très commercial d'aller chercher des piges. Faut aller faire des claquettes. [...] Faut arriver avec des idées, être super en forme, moi j'ai l'impression parfois de me déguiser quoi. [...] Ça fait 30 ans que je suis pigiste et là ça va. J'ai plus envie de ce côté commercial de la pige que je trouve très désagréable en fait, qui ne me plaît plus.*

*Céline : Quelque chose qui est difficile à entendre, quand on est à Marseille et qu'eux ils sont à Paris, et qu'on les voit pas tous les jours, c'est que chaque chef de service a son budget. Et donc nous nous sommes le budget. Ça c'est violent en fait de s'entendre dire ça "j'ai plus de budget". Et donc moi je suis un morceau de budget en fait. [...] quand on est salarié on dit à son chef de service, "ben tiens je ferai bien un papier là dessus", c'est soit oui, soit non, mais le paramètre coût du sujet ne rentre pas en ligne de compte. [...] c'est une expression qui est assez indélicate finalement. Et je pense que la personne qui la prononce ne se rend pas compte de ce qu'elle nous dit en fait. C'est assez moche, moi je suis pas un budget, moi je suis une personne, et je fournis un travail, de qualité ou pas, mais voilà.*

Les témoignages de Céline et Virginie montrent les difficultés des enquêtées à se soumettre au « *démarchage* », et à l'aspect commercial qu'implique la pige<sup>150</sup>. Les hommes interrogés semblent avoir mis une barrière émotionnelle plus forte avec leur rôle professionnel et en ont pris leur parti. Pierre considère être un « *prestataire de*

---

<sup>150</sup> Pilmis Olivier, « Faire valoir ses compétences : les pigistes et le placement de sujet », *op. cit.*, p. 78.

*service* » contrairement à sa conjointe qui nourrit un sentiment d'appartenance plus fort envers la rédaction pour laquelle elle travaille. Bien qu'il connaisse les difficultés du métier, Marc considère que la pige ce n'est « *pas son combat* ». Il a arrêté de « *faire la danse du ventre* » pour créer son média.

La dimension commerciale de la pige mobilise un travail émotionnel<sup>151</sup> important chez les journalistes pigistes. Selon les positions adoptées par les employés vis-à-vis de leur travail, les risques diffèrent. Hochschild, qui a étudié les modalités et impacts du travail émotionnel, en a observé trois :

« Dans la première, l'employée s'identifie trop pleinement à son travail et risque par conséquent le *burnout*. Dans la deuxième, l'employée fait une distinction claire entre elle et son travail, et est moins susceptible de faire un *burnout*, mais elle peut se reprocher de n'être alors "qu'une actrice", de n'être "pas sincère". Dans la troisième, l'employée établit une distinction entre elle et le rôle qu'elle joue et de développer à son égard un certain cynisme - "Nous ne faisons que créer des illusions". La première position est potentiellement plus dangereuse que les deux autres, mais je pense que le préjudice entraîné par chacune des trois pourrait être réduit si les employées éprouvaient un sentiment de contrôle plus important sur leurs conditions de vie au travail »<sup>152</sup>.

Les femmes pigistes semblent se rapprocher de la seconde position décrite par Hochschild ; les hommes, de la troisième. Contrairement aux personnes de la première catégorie, les pigistes ont conscience de l'existence d'un « faux moi » et du contrôle des émotions attendu dans l'exercice de leur travail.

« Plus les émotions sont contrôlées, plus nous accordons d'importance à celles qui ne le sont pas »<sup>153</sup>. Ce constat pourrait justifier l'importance accordée au couple par les journalistes pigistes. Face à un environnement professionnel concurrentiel et un milieu familial décalé, le couple apparaît alors comme un des rares espaces d'authenticité où les pigistes peuvent relâcher leur contrôle émotionnel.

---

<sup>151</sup> Hochschild Arlie Russell, *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel*, traduit par Salomé Fournet-Fayas et traduit par Cécile Thomé, La Découverte, Paris, 2017, 303 p.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 208 et seq.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 213.

### 3.2. *Quitter la pige ou surmonter ses difficultés* : Un, personne, et cent mille<sup>154</sup>

*Un* : développer d'autres activités en parallèle

Les difficultés de la pige amènent nombre de journalistes à chercher des alternatives, à être moins « cons » tels que certains se décrivent<sup>155</sup>. À mesure que leurs enfants grandissent, les femmes expriment le besoin de se *libérer* de la pige pour élargir leurs perspectives et revaloriser leurs compétences.

*Hélène* : moi ça m'a toujours convenu. Après, le manque de reconnaissance, le fait qu'il n'y a pas d'ancienneté par rapport à d'autres, c'est ça en fait. C'est plutôt à ce niveau-là que maintenant je me dis j'ai peut-être pas fait un bon choix à la veille de la retraite, qu'est-ce que ça va donner, voilà. [...] J'ai pas d'ancienneté et mon expérience n'est pas valorisée quelque part.

Pour continuer à travailler dans le journalisme, certains pigistes décident de diversifier leur activité en se tournant progressivement vers l'autorat (Virginie, Séverine, Hélène) ou le film documentaire (Sarah, Pierre).

« Pour faire face au risque du sous-emploi, les répondants ont fréquemment recours à des stratégies de diversification de leurs compétences professionnelles. Cette diversification des compétences est également, avec la planification financière, la principale stratégie envisagée pour le jour où l'avancée en âge ne permettra plus de répondre aux exigences physiques ou de mise à jour des connaissances imposées par le métier actuel »<sup>156</sup>.

---

<sup>154</sup> Ce titre est tiré du roman *Un, personne et cent mille* écrit par Luigi Pirandello. Dans l'ouvrage de Pirandello, le personnage principal prend conscience des multiples identités que les autres perçoivent de lui. Il comprend que les gens sont esclaves des autres et d'eux-mêmes, contrairement à lui qui se sent entièrement libre. Le fait qu'on le prenne pour un fou est la preuve qu'il n'est pas possible de détruire les cent mille images que les autres ont de lui.

<sup>155</sup> Goujon Olivier, *Ces cons de journalistes !*, Paris, Max Milo (coll. « Essais-documents »), 2019, 187 p.

<sup>156</sup> D'Amours Martine, « Travail précaire et gestion des risques : vers un nouveau modèle social ? », *Lien social et Politiques*, 2009, vol. 61, p. 111.

D'autres choisissent la pluriactivité et travaillent dans la communication. Cette option est cependant mal perçue par les journalistes qui considèrent la communication comme un dévoiement de leur activité<sup>157</sup>. C'est donc poussé par la nécessité que la plupart se résignent à travailler pour ce qu'ils perçoivent comme commercial ou racoleur.

La plupart des pigistes ont développé ces activités parallèles après plusieurs années d'expériences, animés par un besoin d'espace dans leur travail et une issue à la précarité. Pour Pierre, c'est un moyen de sortir du « *rôle d'observateur* » dans lequel le place le journalisme. Pour Virginie, c'est une préparation de la suite de son parcours. Elle aimerait progressivement arrêter les piges pour poursuivre son travail d'auteur à temps plein.

#### **Encadré 4.** Spécialisation, diversification et pluriactivité.

« On entend par spécialisation le fait d'avoir des connaissances et des compétences particulières dans un domaine : l'économie, l'art byzantin, la danse contemporaine,...

En revanche, on entend par diversification, le fait de travailler soit pour plusieurs supports (radio, télé, presse, Internet), soit pour plusieurs structures (théâtres nationaux, écoles, soirées privées,...).

Lorsqu'un individu exerce plusieurs activités professionnelles, on parle alors de pluriactivité : journalisme et communication, comédie et danse ou encore pour un comédien, représentation au théâtre et enseignement du théâtre. Marie-Christine Bureau a précisé que la "pluriactivité désigne le fait d'exercer plusieurs métiers mais dans un même champ d'activité : exemple être à la fois musicien et ingénieur du son". »

Source : Aubert Clémence, « Pratiques d'emploi et de travail, subordination et droits sociaux : analyse comparative Intermittents et Pigistes », CIP-IDF, 2011, p. 7.

#### *Personne : quitter la pige*

Lorsque les enquêtées font face à des difficultés professionnelles trop importantes et à l'absence de perspective dans leur voie, la plupart manifestent le désir de quitter complètement la pige. Elles ne savent pourtant « *pas quoi faire d'autre* », ont le sentiment de ne pas avoir les compétences requises pour un autre métier.

---

<sup>157</sup> Neveu Érik, *Sociologie du journalisme*, La Découverte., Paris, (coll. « Repères »), 2009, p. 95.



Vers la fin de l'écriture de ce mémoire, Simon, basé à l'étranger, m'annonce qu'il quitte la pige pour un travail posté. Les années où il a multiplié les activités pour s'en sortir ont eu raison de sa motivation. Comme lui, Marion cherche un poste en rédaction. Les difficultés en région l'ont amenée en plus à diversifier son activité, passant de la radio à la presse écrite.

### *Cent mille : élargir son réseau professionnel*

Enfin, d'autres préfèrent s'associer pour surmonter les difficultés de la pige, en dépassant leurs réticences pour le collectif. Les réseaux associatifs, syndicaux permettent à certains pigistes de sortir de l'isolement et des difficultés professionnelles liées à la parentalité. Marion a rejoint un collectif de pigistes pour élargir son réseau et bénéficier dans le même temps d'un espace professionnel partagé. Le collectif lui a permis de retrouver une activité à son retour de congé maternité. Cet espace d'entraide l'a aidée à maintenir un minimum d'activité durant son congé aux yeux des rédactions pour lesquelles elle travaille habituellement, et lui apporte plus de sérénité dans son travail.

La formation apparaît également comme un lieu de sociabilité<sup>158</sup>. Vie professionnelle et vie personnelle s'y mêlent plus facilement, créant ainsi des relations de confiance.

---

<sup>158</sup> Rey Claudie et Sitnikoff Françoise, « Travail à domicile et brouillage des frontières temporelles. Où va le temps de travail quand les activités professionnelles s'exercent à domicile? », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2006, vol. 29, n° 1, p. 109.

## Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît que les modalités de travail des salariés d'une part, et des indépendants d'autre part, ne peuvent s'appliquer aux spécificités du statut de pigiste. Leur travail étant économiquement subordonné, les journalistes à la pige doivent nécessairement se faire une place auprès des rédactions s'ils souhaitent poursuivre dans cette voie.

Cette recherche a soulevé l'importance du couple dans l'activité des journalistes pigistes. La forte compétitivité du marché conduit ces derniers à se tourner vers leur conjoint pour pallier les manques du milieu professionnel. Si les femmes ont souvent un rôle clé dans l'exercice du métier de leur conjoint, ce sont avant tout les hommes qui assurent la stabilité financière du foyer. Le soutien du conjoint est alors essentiel pour celles qui souhaitent poursuivre leur travail de journaliste en tant que pigiste. Elles préfèrent cependant parler de « *point d'équilibre à deux* », voire de « *micro-entreprise* », plutôt que de dépendance, et ce dans le but de maintenir une position égalitaire avec leur conjoint en accord avec les valeurs modernes d'indépendance et d'autosuffisance.

Le choix de la pige tient souvent à la liberté physique et horaire que cela confère. C'est le cas pour les personnes qui décident de vivre à distance des rédactions, en région, mais aussi des femmes qui souhaitent s'occuper de leurs enfants en parallèle de leur activité professionnelle. En effet, derrière la solution jugée la plus « *pratique* » par les femmes se cache souvent une prise en charge des enfants. Les hommes, quant à eux, privilégient un cadre de travail favorable à une organisation familiale arrangeante. La mère pigiste reste ainsi bien souvent assignée au domicile et son absence temporaire mobilise moins les pères que les nourrices.

La maternité est un moment clé dans la mise en place de cette organisation familiale et le choix de la pige par les femmes. Les mesures publiques d'articulation des vies familiale et professionnelle s'adaptent peu aux particularités du statut des pigistes, renforçant ainsi l'idée que la flexibilité du travail à domicile permettrait d'emblée une meilleure conciliation entre famille et travail. Cette double charge influe cependant

sur l'évolution professionnelle des femmes qui subissent un ralentissement notable dans leur carrière et voient leurs revenus diminuer.

Les difficultés d'insertion dans le marché professionnel placent les pigistes dans une situation d'attente vis-à-vis des rédactions. Les outils numériques les amènent à maintenir une hyper-disponibilité, conduisant au brouillage des frontières entre vie personnelle et vie professionnelle. Ces contraintes sont cependant nécessaires et recherchées s'ils souhaitent continuer à travailler. Face à ces intrusions, hommes et femmes sont inégaux. Les femmes tentent davantage de préserver leur vie familiale en refusant de répondre aux sollicitations professionnelles en horaires atypiques ou durant leur temps libre, tandis que les hommes se plient aux exigences de leur vie professionnelle, parfois au détriment de leur vie familiale. Leur choix est certes réalisé en fonction du travail immédiat mais aussi dans la perspective du travail à venir.

Les outils numériques ne résolvent qu'en partie les inconvénients créés par la distance professionnelle. La plupart des journalistes pigistes témoignent du faible montant des piges et de la difficulté à être défrayés lors de leurs déplacements. Les rédactions semblent les percevoir davantage comme des entrepreneurs que comme des salariés et sont ainsi réticents à prendre en charge leurs frais de déplacement. La dimension économique de l'éloignement crée des tensions palpables entre rédactions et pigistes jusqu'à parfois menacer la collaboration. Il faut alors redoubler d'effort pour se vendre et vendre ses sujets.

Ce « travail émotionnel »<sup>159</sup> épuise les pigistes, et notamment les femmes, qui cherchent des alternatives à leur activité de journaliste. Développement d'activités complémentaires, intégration de réseaux professionnels, changement de statut, sont autant de solutions qui pallient les difficultés quotidiennes des journalistes détenteurs de ce statut.

Ces éléments mettent en exergue le nécessaire ralentissement du rythme des journalistes pigistes, le besoin de soutien professionnel des travailleurs à domicile et le désir d'une vie familiale mieux intégrée à la vie professionnelle.

---

<sup>159</sup> Hochschild Arlie Russell, *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel*, traduit par Salomé Fournet-Fayas et traduit par Cécile Thomé, La Découverte., Paris, 2017, 303 p.

Les disparités entre hommes et femmes sont notables chez les journalistes pigistes de plus de 40 ans, mais tendent à s'atténuer chez les plus jeunes générations. Les hommes adapteraient progressivement leur vie professionnelle à leur vie privée, s'impliquant ainsi davantage dans l'éducation de leurs enfants. Les mesures publiques actuelles auraient cependant pour conséquence de bousculer ces changements de comportements en incitant les femmes à sortir du marché du travail.

## Bibliographie

### **Ouvrages**

BARRÈRE-MAURISSON Marie-Agnès, *La division familiale du travail: la vie en double*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. « Economie en liberté »), 1992, 251 p.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, La Découverte, 2010, 334 p.

BERTAUX Daniel, *Le récit de vie*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin (coll. « 128 »), 2010, 128 p.

BESSIÈRE Céline, *De génération en génération: arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Raisons d'agir (coll. « Cours et travaux »), 2010, 215 p.

COMMAILLE Jacques, *Les stratégies des femmes : travail, famille et politique.*, Paris, La Découverte, 1992, 187 p.

DAMIAN-GAILLARD Béatrice, FRISQUE Cégolène et SAITTA Eugénie, *Le journalisme au féminin*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (coll. « Res Publica »), 2010, 284 p.

DELPORTE Christian, *Les journalistes en France (1880-1950): naissance et construction d'une profession.*, Paris, Seuil (coll. « XXe siècle »), 1999, 449 p.

HOCHSCHILD Arlie Russell, *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel*, traduit par Salomé Fournet-Fayas et traduit par Cécile Thomé, La Découverte., Paris, 2017, 303 p.

LESNARD Laurent, *La famille désarticulée*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, 224 p.

MARUANI Margaret, *Travail et emploi des femmes*, Paris, Éd. la Découverte, 2003, 128 p.

MÉDA Dominique et PÉRIVIER Hélène, *Le deuxième âge de l'émancipation. La société, les femmes, et l'emploi.*, Paris, Seuil (coll. « La République des idées »), 2007, 112 p.

NEVEU Érik, *Sociologie du journalisme*, La Découverte., Paris, (coll. « Repères »), 2009, 128 p.

SEGALEN Martine et MARTIAL Agnès, *Sociologie de la famille*, 8<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, 2013, 341 p.

SINGLY François de, *Sociologie de la famille contemporaine*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin (coll. « 128 »), 2000, 128 p.

TREMBLAY Diane-Gabrielle, *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 2012, 409 p.

### Articles scientifiques

ABDELNOUR Sarah, « 13. Moi, petite entreprise. Impacts individuels et collectifs de la diffusion de l'auto-entrepreneuriat. », *Regards croisés sur l'économie*, 2016, vol. 19, n° 2, p. 192-203.

ABDELNOUR Sarah, BERNARD Sophie et GROS Julien, « Genre et travail indépendant. Divisions sexuées et places des femmes dans le non-salariat », *Travail et Emploi*, 2017, vol. 150, n° 2, p. 5-23.

AUBERT Clémence, « Pratiques d'emploi et de travail, subordination et droits sociaux : analyse comparative Intermittents et Pigistes », *CIP-IDF*, 2011.

AUBERT Nicole, « L'urgence, symptôme de l'hypermodernité : de la quête de sens à la recherche de sensations », *Communication et organisation*, 2006, n° 29, p. 11-21.

BEAUCAGE André, LAPLANTE Normand et LÉGARÉ Renée, « Le passage au travail autonome : Choix imposé ou choix qui s'impose ? », *Relations industrielles / Industrial Relations*, 2004, vol. 59, n° 2, p. 345-378.

BRYON-PORTET Céline, « La culture du secret et ses enjeux dans la « Société de communication » », *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir.*, 2011, n° 75, p. 95-103.

CETTE Gilbert, DROMEL Nicolas et MÉDA Dominique, « Conciliation entre vies professionnelle et familiale et renoncements à l'enfant », *Revue de l'OFCE*, 2005, vol. 92, n° 1, p. 263-313.

CHRISTIN Angèle, « Counting Clicks: Quantification and Variation in Web Journalism in the United States and France », *American Journal of Sociology*, 2018, vol. 123, n° 5, p. 1382-1415.

COULMONT Baptiste, « Le petit peuple des sociologues: Anonymes et pseudonymes dans la sociologie française », *Genèses*, 2017, vol. 107, n° 2, p. 153-175.

D'AMOURS Martine, « Les logiques d'action collective d'associations regroupant des travailleurs indépendants », *Relations Industrielles / Industrial Relations*, 2010, vol. 65, n° 2, p. 257-280.

D'AMOURS Martine, « Travail précaire et gestion des risques: vers un nouveau modèle social ? », *Lien social et Politiques*, 2009, vol. 61, p. 109-121.

DUGGAN Deborah A., CATA Albert A. et DIAN Kenneth L., « Taking Thy Husband's Name: What Might it Mean? », *Names*, 1993, vol. 41, n° 2, p. 87-102.

FINE Agnès et JEAUFFREAU Marie-Françoise, « Le nom marital dans la société française contemporaine. » dans *Le nom marital dans les sociétés occidentales*

*contemporaines.*, s.l., Presses Universitaires du Mirail (coll. « Les Anthropologiques »), 2005, p. 213-234.

FRASER Janet et GOLD Michael, « “Portfolio Workers”: Autonomy and Control amongst Freelance Translators », *Work, Employment & Society*, 2001, vol. 15, n° 4, p. 679-697.

FRISQUE Cégolène, « Précarisation du journalisme et porosité croissante avec la communication », *Les cahiers du journalisme*, 2014, n° 26, p. 11.

FUSULIER Bernard, « Regard sociologique sur l’articulation de la vie professionnelle avec la vie familiale. Enjeu de société, médiation organisationnelle et appartenance professionnelle. », *Les cahiers de recherche du Girsef*, 2012, n° 89, p. 32.

GENIN Emilie, *La porosité des temps chez les cadres. Proposition d’un modèle d’interactions entre temps personnel et temps professionnel*, HEC Paris, Paris, 2007.

GOLLAC Sibylle, « 9. Maisonnée et cause commune : une prise en charge familiale » dans Séverine Gojard (ed.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine.*, Paris, La Découverte (coll. « TAP / Enquêtes de terrain »), 2003, p. 274-311.

GREENHALGH DE CERQUEIRA Paulo-Cesar, « Les impacts de la flexibilité du travail sur l’interaction travail-famille/vie personnelle », *SociologieS, [En ligne], Dossiers, Temps professionnels, temps prescrits, temporalités sociales*, 2013, p. 21.

HAICAULT Monique, « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, 1984, vol. 26, n° 3, p. 268-277.

HENCHOZ Caroline, « Le rôle de l’indépendance financière dans la construction du lien conjugal contemporain : L’analyse du processus d’individualisation des finances dans trois générations de couples. », *Enfances, Familles, Générations*, 2008, n° 9, p. 36-51.

HUWS Ursula, « Working online, living offline: labour in the Internet Age », *Work Organisation, Labour & Globalisation*, 2013, vol. 7, n° 1, p. 1-11.

JARRIGEON Anne, « Sociologie visuelle et droit à l’image. La demande d’anonymat en question. », *L’Année sociologique*, 2015, vol. 65, n° 1, p. 225-246.

KELLERHALS Jean, COENEN-HUTHER Josette et MODAK Virginienne, « Stratification sociale, types d’interactions dans la famille et justice distributive », *Revue Française de Sociologie*, 1987, vol. 28, n° 2, p. 217-240.

KIRKWOOD Jodyanne, « Spousal Roles on Motivations for Entrepreneurship: A Qualitative Study in New Zealand », *Journal of Family and Economic Issues*, 2009, vol. 30, n° 4, p. 372-385.

KIRKWOOD Jodyanne et TOOTELL Beth, « Is entrepreneurship the answer to achieving work–family balance? », *Journal of Management & Organization*, 2008, vol. 14, n° 3, p. 285-302.

LAMBERT Anne, « Les incidences biographiques du travail mobile. Configurations familiales et rapports de genre », *L'Année sociologique*, 2018, vol. 68, n° 2, p. 315-340.

LANDOUR Julie, « Les Mompreneurs. Entre entreprise économique, identitaire et parentale. », *Travail et emploi*, 2017, vol. 150, n° 2, p. 79-100.

LE DOUARIN Laurence, « Les chemins de l'articulation entre vie privée et vie professionnelle : Les usages personnels des technologies de l'information et de la communication au bureau. », *Réseaux*, 2007, vol. 1, n° 140, p. 101-132.

LETEINTURIER-LAPRISE Christine et MATHIEN Michel, « Une profession fragilisée : les journalistes français face au marché de l'emploi. », *Quaderni*, 2010, n° 73, p. 97-114.

LÉTROUBLON Claire et DANIEL Catherine, « Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ? », *DARES*, 2018, n° 30, (coll. « Analyses »).

LEVRATTO Nadine et SERVERIN Évelyne, « Être entrepreneur de soi-même après la loi du 4 août 2008 : les impasses d'un modèle productif individuel », *Revue internationale de droit économique*, 2009, t. XXIII, 3, n° 3, p. 325-352.

MARCHETTI Dominique, « Les marchés du travail journalistique. » dans *Devenir journalistes. Les conditions d'entrée sur le marché du travail.*, Paris, Documentation française, 2001.

MARCUS George E., « Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 1995, vol. 24, p. 95-117.

MÉDA Dominique, WIERINK et SIMON, « Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant ? », *DARES*, 2003, vol. 2, n° 29, (coll. « Premières Synthèses »), p. 6.

MONJARET Anne, « Ethnographier les liens entre travail et domicile : manières de traiter un questionnement (1970-2010) », *Sciences de la société*, 2011, n° 82, p. 143-157.

NEVEU Érik, « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », *Politix*, 2000, vol. 13, n° 51, p. 179-212.

NIKINA Anna, LOARNE-LEMAIRE Séverine Le et SHELTON Lois M., « Le rôle de la relation de couple et du soutien du conjoint dans l'entrepreneuriat féminin », *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2012, vol. 11, n° 4, p. 37-60.

PÉRIVIER Hélène et SILVERA Rachel, « Maudite conciliation », *Travail, genre et sociétés*, 2010, vol. 2, n° 24, p. 25.

PILMIS Olivier, « Faire valoir ses compétences : les pigistes et le placement de sujet », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 2007, n° 99, p. 75-86.



PITTS Frederick, « 'A science to it': flexible time and flexible subjectivity in the digital workplace », *Work Organisation, Labour & Globalisation*, 2013, vol. 7, n° 1, p. 95.

REY Claudie et SITNIKOFF Françoise, « Télétravail à domicile et nouveaux rapports au travail », *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 2006, n° 34.

REY Claudie et SITNIKOFF Françoise, « Travail à domicile et brouillage des frontières temporelles. Où va le temps de travail quand les activités professionnelles s'exercent à domicile? », *Loisir et Société / Society and Leisure*, 2006, vol. 29, n° 1, p. 101-116.

RIEFFEL Rémy, « La profession de journaliste entre 1950 et 2000 », *Hermès, La Revue*, 2003, n° 35, p. 49-60.

ROCHEFORT Florence, « Politiques féministes du nom (France, xixe-xxie siècle) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 24 octobre 2017, n° 45, n° 1, p. 107-127.

ROSANVALLON Jérémie, « Travail à distance et représentations du collectif de travail », *Interventions économiques*, 2006, n° 34.

TASKIN Laurent, « Télétravail : Les enjeux de la déspatialisation pour le management humain », *Interventions économiques*, 2006, n° 34.

TREMBLAY Diane-Gabrielle, « Télétravail, travail nomade, e-work et travail à domicile : les enjeux actuels », *Revue Interventions économiques*, 2006, vol. 34.

TREMBLAY Diane-Gabrielle, CHEVRIER Catherine et MARTINE Di Loreto, « Le télétravail à domicile : Meilleure conciliation emploi-famille ou source d'envahissement de la vie privée ? », *Revue Interventions économiques*, 2006, vol. 34.

VALETAS Marie-France, « La subordination patronymique de la femme », *Travail, genre et sociétés*, 2002, vol. 7, n° 1, p. 180-184.

## **Documents officiels**

ANTONMATTEI Paul-Henri et SCIBERRAS Jean-Christophe, *Le travailleur économiquement dépendant : quelle protection ?*, Paris, Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, 2008.

Article L.7112-1 du Code du travail.

Article L.7111-3 du Code du travail.

Convention collective nationale des journalistes du 1er novembre 1976, refondue le 27 octobre 1987. Etendue par arrêté du 2 février 1988.

## Sites internet

Site de la CFDT-Journalistes dédié aux pigistes, [En ligne] <http://pigistes-cfdt.fr/>, consulté le 17 juillet 2019.

C.C.i.J.P. : Observatoires des métiers, [en ligne] <http://www.ccijp.net/article-82-observatoires-des-metiers.html>, consulté le 30 janvier 2019.

## Articles de presse et ressources non scientifiques

GOUJON Olivier, *Ces cons de journalistes !*, Paris, Max Milo (coll. « Essais-documents »), 2019, 187 p.

KAUFMAN Josh, *Le personal MBA*, traduit par Sabine Rolland, Paris, Leduc.s Editions, 2017, 464 p.

POURQUERY Didier, *Juste un mot... Blurring*, [En ligne] [https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2013/11/01/juste-un-mot-blurring\\_3506128\\_4497186.html](https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2013/11/01/juste-un-mot-blurring_3506128_4497186.html) , 1 novembre 2013, consulté le 16 juillet 2019.

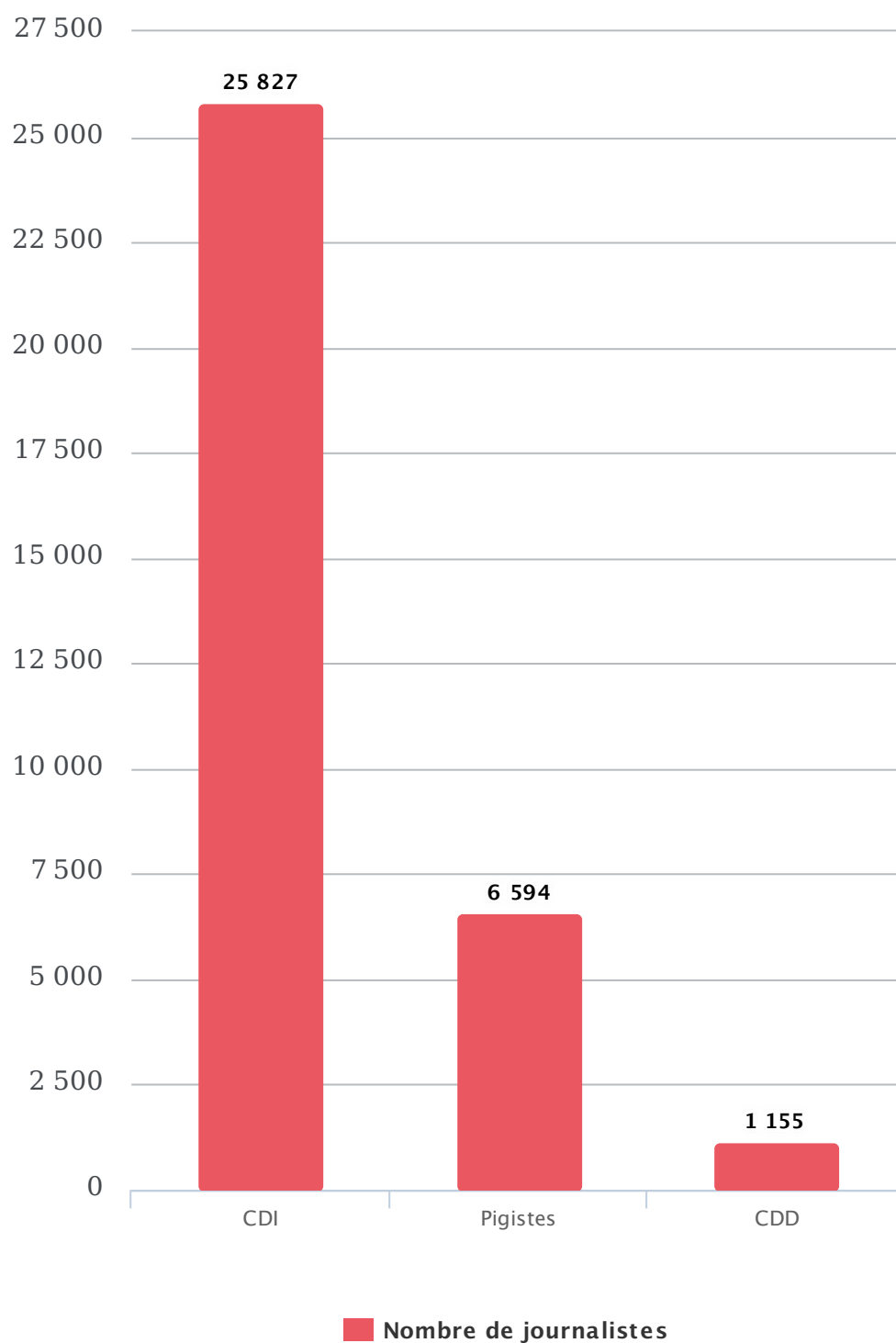
## Table des figures

<b>Encadré 1.</b> Le statut juridique de pigiste.	11
<b>Encadré 2.</b> La parasubordination.	33
<b>Encadré 3.</b> Mesures publiques en faveur de la conciliation famille-travail.	69
<b>Encadre 4.</b> Spécialisation, diversification et pluri-activité.	88
<b>Tableau 1.</b> Caractéristiques du corpus d'enquête.	21
<b>Photo 1.</b> Carte postale posée sur le bureau d'une journaliste pigiste.	1
<b>Photo 2.</b> Espace de travail de Hélène, dans le salon.	52
<b>Photo 3.</b> Espace de travail de Sarah, bureau séparé.	53
<b>Photo 4.</b> Espace de travail de Juliette, bureau séparé.	53
<b>Photo 5.</b> Espace de travail de Virginie, bureau séparé.	54

## **ANNEXES**

## Annexe 1.

### La comparaison du nombre de journalistes par type de contrat en 2017



Source : Données Observatoire des métiers de la presse – Afdas / CCIJP – <http://data.metiers-presse.org>

## Annexe 2. Appel à témoin n°1

Bonjour,

Je me permets de vous contacter dans le cadre du mémoire de recherche que je mène actuellement à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

J'étudie l'emprise du travail sur le hors travail chez les journalistes et je m'intéresse en particulier aux pigistes dont la frontière vie professionnelle et vie privée semble très perméable.

Je souhaite réaliser une ethnographie des conditions de travail et de l'espace domestique de journalistes afin d'observer la place de la famille dans cette économie générale de la vie privée, et de comprendre les répercussions de l'un sur l'autre.

Je recherche des journalistes-pigistes qui seraient intéressés pour participer à cette étude.

J'habite actuellement à Marseille mais je pourrai me déplacer sur Paris si nécessaire.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Bien cordialement,

Olivia Rolin

### **Annexe 3. Appel à témoin n°2**

Bonjour à tous,

Je mène actuellement un mémoire de recherche en sociologie à l'EHESS. J'étudie l'emprise du travail sur le hors travail chez les journalistes et je m'intéresse en particulier aux pigistes dont la frontière vie professionnelle et vie privée semble relativement perméable.

Je souhaite réaliser une ethnographie des conditions de travail et de l'espace domestique de pigistes afin d'observer la place de la famille dans cette économie générale de la vie privée, et de comprendre les répercussions de l'un sur l'autre.

Je recherche des pigistes habitant à Marseille ou en région PACA qui seraient intéressés pour participer à cette étude qui aura lieu en février.

N'hésitez pas à me contacter en mp si vous êtes intéressés !

#### Annexe 4.

### La répartition du nombre de journalistes par type de contrat et par sexe en 2017



Source : Données Observatoire des métiers de la presse – Afdas / CCIJP – <http://data.metiers-presse.org>



## Annexe 5. Guide pour l'ethnographie du domicile

Style vestimentaire lors de l'accueil à son domicile (chaussons/chaussures...)

Propension à ouvrir son domicile (vitesse de la visite, accord pour d'éventuelles photos...)

Description générale du logement

- Lieu, quartier
- Chambres : nombre, attribution
- Décoration : tableaux, photos de famille
- Bruits extérieurs
- Température intérieure
- Désordre, rangé pour la venue de l'enquêteur
- Horloges, montre : nombre, place, exactitude
- Livres : place, quantité et type ; quel livre de chevet ?
- Journaux/magazines : nombre, type
- Télévision(s) : place, taille
- Téléphone fixe et box internet : place et visibilité
- Présence de tablettes ou autres outils numérique

Description de l'espace dédié au travail dans le logement

- Espace dédié : pièce ? bureau ? étagères/rangements ?
- Ordinateur : type, en dehors du travail : rangé/visible, veille/éteint
- Visibilité et centralisation des outils : imprimante, câbles, appareil photo, enregistreur...
- Objets personnels mêlés au professionnel : photos, ...
- Téléphone proche de l'enquêté, loin, rangé, silencieux...

Présence d'outils de travail dans le reste du logement ?

## Annexe 6. Guide d'entretien

### **Observations générales sur l'enquêté et au cours de ou des entretien(s)**

Âge

Sexe

Contrôle du temps et fréquence des interruptions pendant l'enquête (coup d'œil téléphone notamment)

### **Famille d'origine (parents, frères, soeurs...)**

Parents de l'enquêté : qui travaille ? Quels métiers ? (journalistes ? indépendant/salarié ? travail de chez eux ? beaucoup, tard, les *week-ends* ?

Est ce que vos parents vous ont donné des conseils lors de votre orientation professionnelle ?

Trajectoire résidentielle quand avec ses parents

Position dans la fratrie

Fratrie aujourd'hui : lieux de résidence, diplômes

Parents aujourd'hui : retraite/activité ? loin/proche de chez vous ?

À quelle fréquence est-ce que vous les voyez/appelez ? Quels regards portent-ils sur votre travail ?

### **Ecole/travail**

Raconter parcours scolaire

Quels étaient vos désirs et rêves en vous lançant dans cette profession ? quelles images aviez vous en tête ?

Raconter débuts professionnels

Trajectoires professionnelle (pas que journalisme) et résidentielle depuis débuts pro

En quelle année avez-vous fait votre première demande de carte de presse ? Est ce que ça coïncide avec les débuts ?

Pourquoi Marseille/Paris/étranger plutôt qu'ailleurs ?

Observer aussi la position géographique des pigistes : plutôt au cœur des villes, à l'extérieur, au calme, ...

### **Famille nucléaire**

Statut matrimonial actuel

Si en couple : année d'installation, âge, lieux, conditions professionnelles

Quel métier du conjoint ? quelles conditions (lieu de travail, horaires, salaires etc.)

Si enfants : nombre, âges, conditions de vie lors de leur(s) naissance(s) (résidence, travail)

Garde d'enfant ? Fréquence, conditions, coût

Activités extra-scolaires des enfants : où, quand, qui les accompagnent ?

Est-ce qu'il y a une demande de présence de la part de votre entourage et de vos enfants en particulier ? des attentes qui vous sont exprimées ?

Quel regard votre conjoint et vos enfants portent-ils sur votre métier ?

### **Logement**

Montant du loyer

Propriétaire, locataire, accédant à la propriété ?

Logement au nom des deux conjoints ou d'un seul ?

Qui y habite ?

### **Pratiques domestiques**

Quand et où sont réalisées les courses ? Qui s'en charge ?

Qui se charge du ménage ?

À quels horaires prenez vous vos repas ? (fixe/variable)

Est ce qu'ils sont pris en famille ?

Qui cuisine ?

À quelle fréquence prenez-vous vos repas à l'extérieur ?

Vers quelle heure se couchent les enfants ? Que faites-vous ensuite ?

Vers quelle heure se couche votre conjoint ?

Vers quelle heure vous couchez-vous ? vers quelle heure vous levez-vous ?

### **Statut de pigiste**

Pourquoi ce statut ? (choisi ou subi, seul ou à deux, pour soi ou pour les autres)

Avez-vous d'autres activités professionnelles en dehors de celle de pigiste ?

Avez vous eu des opportunités de travailler en agence ?

Referiez vous ce choix si vous débutiez aujourd'hui ? Pourquoi ?

Demandez son avis concernant les différences hommes/femmes perçues dans les métiers de journalistes et en particulier de pigistes.

### **Recherches de travail**

Comment se déroule la recherche de travail ?

Et vous, où allez vous chercher le travail en tant que pigiste ?

Combien de temps y consacrez vous dans une journée, une semaine ?

Est ce qu'ils vous arrivent d'aller à des soirées ou journées de rencontres professionnelles ?  
Fréquence, horaires/jour, lieux, personnes rencontrées, utilité ultérieure

Travaillez-vous pour des médias réguliers ? nombre, fréquence, différence de contenu

Est-ce qu'il vous arrive d'accepter des missions un peu plus éloignées qu'à l'habitude de vos compétences ? Pourquoi ? Si oui, comment "compensez" vous les manques que cela peut entraîner ? (temps de travail supplémentaire, demande d'aide, etc.)

Vous arrive t-il de dire NON à un client ?

En cas de surcharge de travail, comment gérez vous l'accumulation ?

Est-ce qu'il vous est déjà arrivé d'être découragé dans votre travail ? Si oui, pouvez vous me raconter les conditions ?

### **Organisation du travail**

Raconter sa dernière journée du lever au coucher.

Raconter sa dernière semaine.

Quels autres RDV avez vous prévu aujourd'hui ?

Pour un projet donné, comment vous organisez vous pour le réaliser ? (hiérarchie des tâches, étalement sur la durée, contacts, déplacements, écriture/photo etc.)

Vous astreignez-vous à des horaires quotidiennes ou vous adaptez-vous que le rythme des projets ?

Lorsque vous êtes face à une urgence/un imprévu personnel pendant votre temps de travail, comment est ce que vous le gérez ?

Est-ce qu'il vous arrive de culpabiliser par rapport à votre travail ou par rapport à votre vie personnelle ?

### **Travail à domicile**

Est-ce qu'il arrive que d'autres personnes travaillent en même temps que vous à votre domicile ?

Travaillez vous parfois ailleurs que chez vous ? Fréquence, éloignement, type de lieux, coût. Qu'est ce que cela change pour vous ? Quels avantages et inconvénients ?

Est ce que vous organisez souvent des RDV professionnels à votre domicile ?

Etes-vous souvent interrompu dans votre travail par les personnes avec qui vous vivez ? Par quoi cela se manifeste ? que faites/dites vous dans ces cas là ?

Comment gérez vous les appels/*emails* personnels pendant la journée et en semaine ?

Et à l'inverse comment gérez vous les appels/*emails* professionnels le soir, le *week-end* ou en vacances ? Vous répondez vite ? Pression ressentie de ces *emails* ?

Est ce que vous faites des pauses lorsque vous travaillez? Fréquence, contenu (manger, s'allonger, divettissement, tâches ménagères, enfants,...)

Est ce que vous vous sentez seul(e) parfois dans votre travail ? chez vous ?

### **Connectivité**

Comment suivez-vous l'actualité en général et dans votre domaine ? (fréquence de la veille, types de médias)

Êtes vous abonnés à des journaux/newsletters?

Quels réseaux sociaux utilisez vous ? Pour quel(s) usage(s) ?

À quelle fréquence publiez vous du contenu ? Pour quel contenu ?

Avez-vous plusieurs ordinateurs ? téléphones ?

Quelles applications présentes sur le téléphone ? (réseaux sociaux, presses...) Quelles notifications reçues ?

Avez-vous un logiciel de messagerie (type *Thunderbird*, *iMail*) qui centralise vos *emails* ? pro et perso ? Recevez vous des notifications à l'arrivée d'un *email* lorsque vous êtes sur votre ordinateur ? sur votre téléphone ?

Temps estimé devant l'écran

### **Argent**

Combien faites vous de piges par mois environ ? Quels types ?

À combien s'élèvent les piges ?

Quel est votre salaire moyen par mois ?

Celui de votre conjoint ?

Avez vous d'autres sources de revenus ?

Vos déplacements sont-ils payés ? et votre matériel ?

Dans quelle mesure avez-vous droit à des notes de frais ?

Est ce qu'il vous arrive de calculer le coût temps travail/gain rapporté ? Est-ce pendant le travail ou en marge ? Quelles réflexions avez vous par rapport à ça ?

### **Droits**

Si vous deviez me résumer vos droits en tant que pigiste, ça donnerait quoi ? (demander pour le droit à la formation si pas précisé par l'enquêté)

Est-ce que l'un d'eux vous a aidé dans votre travail ?

En cas de problèmes professionnels généraux à qui vous adressez vous ? En cas de problèmes juridiques ? Raconter une expérience le cas échéant.

Est ce que vous faites partie d'une association ou d'un syndicat professionnels ? Pourquoi ? Et si oui depuis quand ?

### **Activités non-professionnelles**

Qu'est ce qui sonne la fin du boulot le soir ? (tâches du jour finies, faim, fatigue, enfants, conjoint qui revient...)

Et est ce que quelque chose marque pour vous le début de votre soirée hors travail ? (verre de vin, télé, sorties, repas, etc.)

À quelle fréquence sortez vous le soir ? Pour quels types d'occasion ?

Qu'est ce que vous avez fait au cours de votre dernière sortie ? Avec qui ? (conjoint, famille, amis, professionnel...)

À quelle fréquence voyez vous vos amis ? Dans quelle proportion travaillent-ils dans le journaliste ?

Quel regard portent-ils sur votre métier ?

Pouvez vous me raconter votre dernier *week-end* ?

Avez-vous des activités extra-professionnelles ? Types, fréquence

Est ce que vous travaillez durant vos vacances ? Par quoi cela se manifeste ?

### **Aspirations**

Faites vous des formations parfois ? quoi, quand, pourquoi ?

À quand remonte votre dernière formation ?

Est ce que vous pourriez me parler de quelque chose dont vous êtes fier dans votre travail ?

Qu'est ce que vous voudriez améliorer aujourd'hui ?

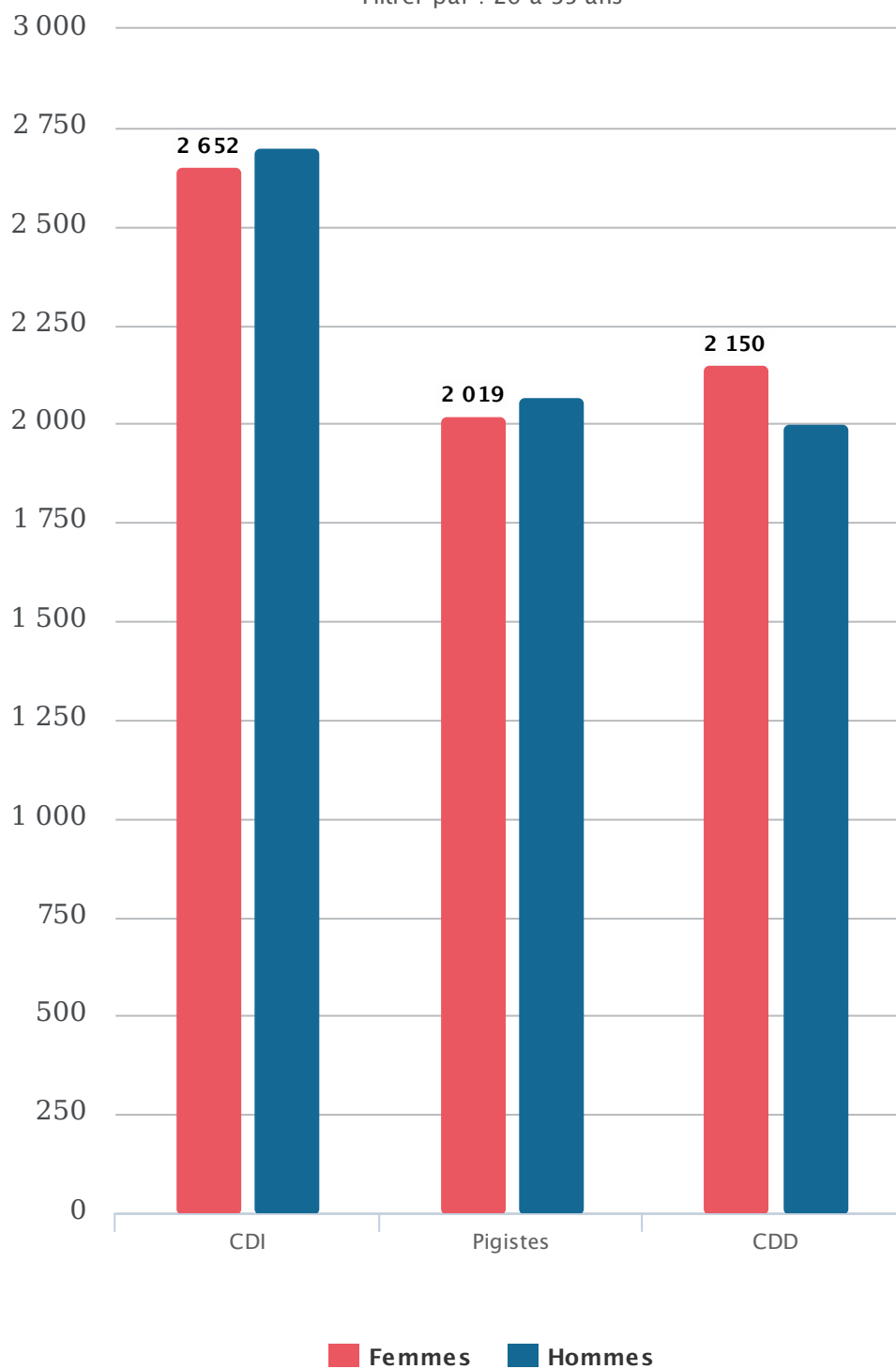
Quelles sont vos aspirations pour la suite ?

Est-ce que vous pensez arrêter un jour ?

## Annexe 7.

### La comparaison des revenus par type de contrat et par sexe en 2017

Filtrer par : 26 à 35 ans



Source : Données Observatoire des métiers de la presse - Afdas / CCIJP - <http://data.metiers-presse.org>

## Annexe 8.

### La comparaison des revenus par type de contrat et par sexe en 2017

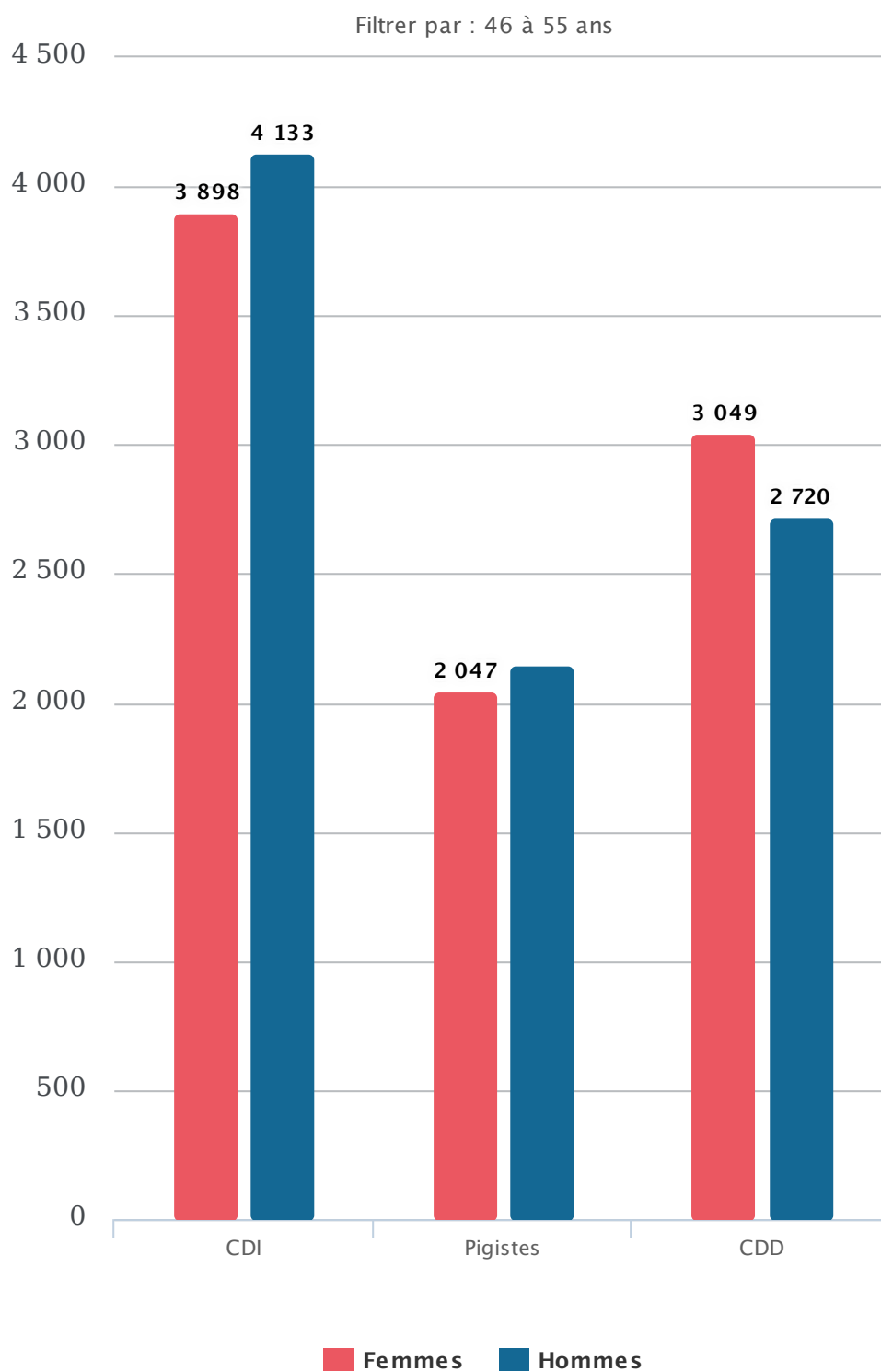


Source : Données Observatoire des métiers de la presse - Afdas / CCIJP - <http://data.metiers-presse.org>



## Annexe 9.

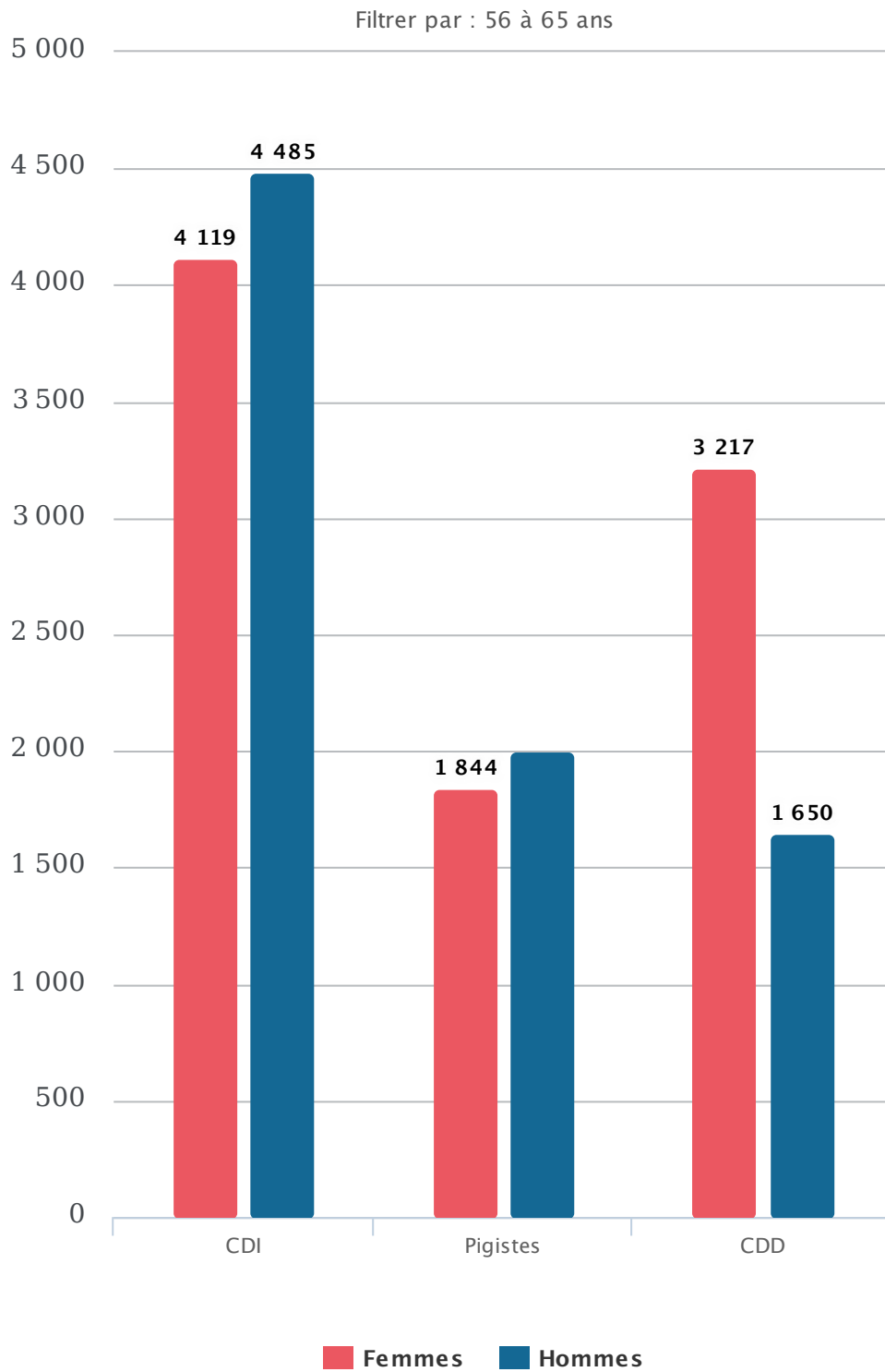
### La comparaison des revenus par type de contrat et par sexe en 2017



Source : Données Observatoire des métiers de la presse – Afdas / CCIJP – <http://data.metiers-presse.org>

## Annexe 10.

### La comparaison des revenus par type de contrat et par sexe en 2017



Source : Données Observatoire des métiers de la presse – Afdas / CCIJP – <http://data.metiers-presse.org>

## Sigles et abréviations

AFDAS	Assurance Formation des Activités du Spectacle
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CCIJP	Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels
<i>Cf.</i>	<i>Confer</i>
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
DA	Directeur Artistique
<i>Et al.</i>	<i>Et alii</i>
<i>Et seq.</i>	<i>Et sequens</i>
<i>Ibid.</i>	<i>Ibidem</i>
<i>Op. cit.</i>	<i>Opus citatum</i>
NDA	Note de l'auteure
NDT	Note du traducteur
PQR	Presse quotidienne régionale
SNJ	Syndicat National des Journalistes
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication